[redacted] COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

2079

SIXIEME CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT
ET DE GOUVERNEMENT
(NIAMEY, 29 - 31 JANVIER 1984)

DIXNEUVIEME CONSEIL DES MINISTRES
(NIAMEY, 24 - 28 JANVIER 1984)

COMPTE RENDU

8328

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LE SECHERESSE DANS LE SAHEL(CILSS)

CILSS
DOCUMENTATION

C O M P T E - R E N D U

DU

6 EME SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT ET

DE LA

[illegible]ME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DU CILSS

(NIAMEY, 24 au 31 JANVIER 1984)

8328

I - COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

	PAGES
1°) Allocution de bienvenue prononcée par le Président du Conseil Militaire Suprême Chef de l'Etat du Niger, le Général de Brigade Seyni Kountche	1
2°) Discours d'ouverture prononcé par Son Excellence Monsieur Aristides Maria Pereira, Président du Cap Vert, Président en Exercice du CILSS,	5
3) Rapport d'activité du Ministre Coordonnateur du CILSS	19
4°) Examen et Adoption des points inscrits à l'ordre du jour	31
5°) Déclaration de Niamey	33
6°) Communiqué Final	36
7°) Motion de remerciements	41
8°) Discours de cloture prononcé par le Général de Brigade Seyni KOUNTCHE, Président du Conseil Militaire Suprême Chef de l' Etat du Niger, nouveau Président en exercice duCILSS	42

II- COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

1°) Allocution de bienvenue prononcée par Son Excellence le Dr Ari Toubou Ibrahim, Ministre du Développement Rural du Niger	46
2°) Discours d'ouverture prononcé par Son Excellence Mr Fagnanama KONE, Ministre de l' Agriculture du Mali Ministre Coordonnateur du CILSS	51

.../...

3°) Examen et Adoption des points inscrits à l'ordre du jour - Rapport Général 59

4°) Communiqué Final 81

5°) Résolutions 84

6°) Motions de Remerciements 98

7°) Discour de clôture prononcé par le Ministre Coordonnateur 104

III- ANNEXE A- INTERVENTIONS AU NIVEAU DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT 104

1°) Intervention de Mr Edouard SAOUMA 105
Directeur Général de la FAO

2°) Intervention de Mr MARIO Raffaelli, 12
Secrétaire d'Etat à la Coopération d'Italie

3°) Intervention de Monsieur KAMAL 125
Représentant de l' O.C.I.

4°) Communication de Monsieur Chadly AYARI 127
Président de la BADEA

5°) Intervention de Monsieur Moïse MENSAH, 136
Vice Président du FIDA

6°) Déclaration de Monsieur Eugène WHELAN 138
Ministre de l'Agriculture du CANADA,
Président du Conseil Mondial de l'alimentation
déclaration lue par Mr SABALLY, Ministre de l'Agriculture de Gambie, Vice Président du CMA.

7°) Intervention de Monsieur JONHSON 143
Directeur pour l'Afrique de l'Ouest de l' USAID

8°) Intervention de Monsieur El Medani 146
Directeur des Relations Extérieures du PAM

9°) Intervention de Monsieur BIHUTE 151
Representant de la BAD

.../...

PAGES

ANNEXE B INTERVENTION AU NIVEAU DU CONSEIL DES MINISTRES 154

1°) Déclaration de Monsieur NUNEZ Alexandre 155
Ministre de l'Information det de la Culture de la Guinée Bisseau

2°) Déclaration de Monsieur Bertin BORNA 159
Directeur de l' UNSO

3°) Déclaration de Monsieur BABA Moussa 161
Président de la BOAD

4°) Déclaration de Monsieur Abdou Hassane 165
Secrétaire Général du CIEH

V- ANNEXE C LISTE DES PARTICIPANTS 168

.../...

Monsieur le Président en exercice,

Messieurs les Chefs d'Etat et de Délégation,

Monsieur le Président du Conseil National de Développement,

Monsieur le Premier Ministre,

Messieurs les Ministres,

Honorables Invités,

Excellences, Mesdames, et Messieurs,

De prime abord, je veux rendre un bien sincère hommage, à vous même, Messieurs les Chefs d'Etat, aux Représentants des Pays Amis et aux Eminents Responsables d'Institutions Intergouvernementales et Internationales qui avez bienvoulu répondre à notre invitation, donnant ainsi la pleine mesure de votre engagement à la lutte difficile, mais combien exaltante, que les peuples du Sahel livrent à une nature austère, pour assurer leur survie et préserver leur dignité. La noblesse de notre action rend d'autant plus importante, et d'autant plus pertinente la tenue de ce sixième Sommet: d'abord parce que nos pays, individuellement et collectivement, se trouvant confrontés à un déficit céréalier d'une ampleur sans précédent. Ensuite, parce que notre organisation commune, née de tristes et inoubliables moments d'angoisse et d'humiliation, doit à nouveau faire face à de grandes responsabilités pour asseoir sa crédibilité aux yeux de nos populations : c'est dire qu'elle amorce l'étape décisive de son évolution.

Mais je voudrai, avant de poursuivre mon propos, m'acquitter avec joie d'un devoir agréable : celui de vous dire combien votre présence nous honore, et combien nous sommes sensibles à ce témoignage d'estime et d'affection que vous offrez une nouvelle fois au peuple du NIGER. En son nom, je vous réitère les plus ardents souhaits de très chaleureuse et cordiale bienvenue. Puisse votre séjour à NIAMEY être des plus fructueux, des plus agréables, aussi, en dépit de toutes les insuffisances qu'il vous aura été donné de relever. Je souhaite que vous vous sentiez au NIGER comme chez vous, au gré des réalités si dures et si austères de ce sahel dont nous sommes tous ensemble, fiers d'être les citoyens.

.../...

Je n'oublie pas, bien entendu, les sahéliens de coeur, les personnalités venues de tous les horizons, membres de Gouvernement et Responsables d'Institutions de Coopération et de Développement : leur présence est un témoignage de solidarité, un symbole réjouissant et combien réconfortant, de la prise de conscience de la Communauté Internationale face au lancinant défit de la sécheresse du Sahel. Qu'ils soient assurés de notre profonde et constantes gratitude.

Messieurs les Chefs d'Etat,
Honorables invités,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

A cet égard, nous disposons d'un atout remarquable : Notre commune volonté de coopérer, et notre foi inébranlable dans le destin de nos peuples. Bien conduite et bien entretenue, cette coopération et cette foi déboucheront sur une ère lumineuse pour les Peuples du Sahel.

J'en arrive ainsi au deuxième point de mon intervention.

Le CILSS a dix ans. Il y a dix ans donc que nos jeunes Nations, sortant à peine des graves moments d'une terribles sécheresse, engageaient le pari, téméraire mais salutaire en même temps, d'épargner à tout jamais à leurs peuples les affres de la faim, de la soif, de la malnutrition et de la sous-alimentation. Ainsi naquit le CILSS. Et c'est le lieu pour moi, en cette circonstance solennelle, de dire tout le bien que je pense de l'action du CILSS, pour avoir su incerner les vertus de Solidarité entre les Hommes. Aujourd'hui comme hier, nous demeurerons convaincus que le CILSS constitue l'instrument privilégié pour organiser et déployer nos efforts collectifs contre la sécheresse et la dégradation de notre environnement. Au demeurant, la persistance de cette calamité a considérablement renforcer ses raisons d'existance : plus qu'une fièrté, le CILSS est devenu une nécessité des temps.

A la limite, nous pourrions nous considérer satisfaits de son oeuvre. Mais le CILSS vient simplement d'atteindre l'âge de raison. C'est pourquoi je considère que ce sixième Sommet constitue pour nous l'occasion de progrès décisifs.

Tout d'abord, il nous faut consolider les acquis. Les enseignements tirés de l'expérience des projets de première génération, nous commandent d'observer un temps de réflexion pour définir une nouvelle stratégie de Développement Rural conforme à nos ambitions et à nos capacités. Une telle stratégie devra déterminer les actions à court terme propres à nous permettre de franchir le cap de la prochaine soudure, et établir avec précision les grandes orientations qui devront dorénavant aous-tendre nos efforts collectifs.

Pour être viable, elle devra prendre en considération trois facteurs essentiels :

Le premier, c'est l'action de sensibilisation et de mobilisation de nos populations face au péril que représente l'avancée du désert. Leur prise de conscience sera le gage d'une victoire décisive contre certains comportements de l'homme qui détruisent la nature, et suscités, par ailleurs, les initiatives individuelles et collectives en matières de reboisement et de reforestation.

La seconde considération procède de la nécessité de mieux harmoniser nos politiques de développement rural. De plus en plus la sécheresse révèle son caractère endémique, pour ne plus être l'apanage des Pays Sahéliens. C'est un mal contagieux pour l'éradication duquel il nous faut davantage coordonner nos actions.

La troisième composante de notre stratégie s'adresse plus particulièrement à nos Bailleurs de Fonds. La justesse de notre lutte confère aux rapports que le CILSS a tissés avec chacune de vos Institutions, une densité et un aplomb dont l'efficience ne demande plus que peu de chose pour s'affirmer.

Ce peu de chose, Mesdames et Messieurs, c'est notre capacité d'imagination, c'est la confiance et la bienveillance mutuelles dont nous saurons faire montre, c'est la hate que nous mettrons à nous départir de certaines superstructures procédurières, propres à nous faire perdre du temps.

Si elle veut être fructueuse, notre Coopération doit tenir rigoureusement compte du facteur temps. Soyez à cet égard assurés que vous trouverez toujours en nous, des partenaires tout aussi disponibles que loyaux, d'autant plus ouverts que nous sommes conscients de nos besoins, et du long chemin qu'il nous reste à parcourir pour réaliser définitivement l'autosuffisance alimentaire de nos Peuples.

Notre désir est donc de voir notre Coopération s'étendre chaque jour et se renforcer, revêtir de nouvelles formes, remporter de nouveaux succès. Nous voudrions la voir toujours aussi bienveillante et aussi amicale : toujours plus entreprenante et plus déterminée. C'est dans cet esprit que nous avons hautement apprécié les dernières décisions prises par la Ummah Islamique à CASABLANCA, dans le cadre de la Solidarité avec les Peuples du Sahel.

C'est dans ce même esprit que j'appelle tous les Partenaires du CILSS, à entretenir l'éthique de Solidarité humaine pour faire de l'assistance au Développement un Droit au Développement.

Je ne doute pas que dans cette entreprise noble et méritoire, vos Institutions répondront toujours présentes au Rendez-vous.

Monsieur le Président en Exercice,

Messieurs les Chefs d'Etat,

Dans ce Monde où l'interdépendance entre les Peuples est une valeure sacrée, pour les Grands comme pour les Petits Pays, pour les plus riches comme pour les plus pauvres, serait bien naïve, ou par contre vaniteuse, la Nation qui méconnaîtrait cette situation de fait : voilà qui légitime et renforce des regroupements comme la Nôtre, sans cesse entretenu par la conscience de notre Communauté de destin.

Vive le CILSS

Vive la Solidarité Internationale

Merci de votre attention, et que Dieu nous assiste.

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ARISTIDES PEREIRA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAP-VERT A L'OUVERTURE DE LA 6è CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DU C.I.L.S.S

Excellence et Chers Frères,
Honorables invités,
Mesdames,
Messieurs,

Notre rencontre aujourd'hui à Niamey, à l'occasion de la 6ème Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement des Pays-Membres du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) nous donne l'opportunité d'apprecier les réalisations importantes et multiples menées à bien par le Niger dans sa marche résolue vers la société de développement que le peuple nigérien s'est assigné, sous la direction du Conseil Militaire Suprême qu'anime notre Frère le Général de Brigade SEYNI Kounthé.

Cet effort constant dans l'adversité et cette détermination à vaincre les obstacles et les défis dressés par une nature ingrate constituent les caractéristiques essentielles de ce peuple qui au long des siècles a forgé une nation riche de sa diversité, imprégnée des traditions ancestrales, mais profondement tenue vers les valeurs de modernité et de progrès qui autorisent l'accès au futur.

Niamey, au coeur de notre région sahélienne, nous dit toute l'hospitalité légendaire de ce pays, carrefour des civilisations et se révèle métropole d'accueil et de fraternité.

Au peuple nigérien frère, à cette belle capitale quittransmet à chacun d'entre nous sa profonde et chaleureuse foi en l'avenir, je voudrais dire notre sincère hommage.

Je voudrais également exprimer en cette circonstance à la population de Niamey, au Gouvernement Nigérien, et à notre Frère et Ami le Général de Brigade SEYNI Kountché, nos vifs remerciements pour l'accueil chaleureux et toutes les marques d'amitié et de sympathie dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée sur le sol nigérien.

Permettez-moi enfin de saluer les représentants des pays amis et des organisations intergouvernementales et internationales qui ont bien voulu répondre à l'invitation à prendre part à cette rencontre, réhaussant celle-ci par leur présence et par le témoignage qu'ils apportent ainsi de l'intérêt et de l'estime qu'ils portent à notre Organisation.

Excellences et Chers Collègues,

Au seuil du nouvel an et après dix années d'existance du CILSS, le moment ne pouvait être mieux choisi pour la réalisation de notre réunion qui nous permettra non seulement d'apprécier les activités développées au cours de la biennie qui s'achève et durant laquelle j'ai eu l'honneur d'assurer la présidence de notre Conférence ; mais aussi, certainement, de verser notre attention sur l'expérience féconde accumulée au cours de toutes ces années et les connaissances acquises de nos capacités de nos faiblesses individuelles et collectives, dès lors, notre réflexion portera nécessairement sur les mesures à prendre pour une continuité de notre action commune dans l'efficacité et la cohérence en vue d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et qui visent fondamentalement l'auto-suffisance alimentaire et la réhabilitation de notre chère région.

Cette retrospective et cette reflexion prospective sont rendues d'autant plus indispendables qu'au cours de ces deux dernières années, nous sommes arrivés à la conclusion inévitable, par la force des choses, que la sécheresse ne pouvait désormais être réduite à un phénomène passager nécessitant des actions ponctuelles et discontinues mais constituait un mal endémique, contre lequel nos Etats devaient se prémunir de la façon la plus efficace et la mieux coordonnée possible, cette donnée fondamentale de notre réalité géo-physique dont les conséquences désastreuses s'approfondissent d'année en année, nous a amenés à refléchir sur la nécessité d'une stratégie commune renouvelée, mieux adaptée à la situation vécus au Sahel aujourd'hui, car si le fléau s'installe, si les pluies demeurent aléatoires et versatiles et si l'avancée du désert gagne inexorablement de proche en proche, il est clair que nos possibilités de survie résident essentiellement dans notre capacité d'adaptation aux nouvelles et pressantes nécessités de la région et dans la concentration de nos efforts dans les secteurs prioritaires bien définis. Car si l'on en croit les bilans récents et les données chiffrées fournis par les organisations internationales les plus autorisées, nous avancons rapidement vers une catastrophe écologique dans le Sahel si un redressement des tendances actuelles n'est pas réalisés à court terme. Si celles-ci se poursuivaient, selon des estimations de la CEA, le taux d'autosuffisance alimentaire qui était de l'ordre de 80 % en 1975 sera de près de 60 % en 1990 et seulement de 50 % en l'an 2000.

Recemment la FAO, par la voix de son Directeur Général, lançait un appel pressant en faveur de l'Afrique ou les disponibilités par tête ne cessent de diminuer et ou de nombreux pays sont victimes de pénuries alimentaires graves. - La dernière année agricole a été une des pires que notre région ait connue depuis la grâve crise de 1973 qui provoqua la création du CILSS, et pour certains de nos pays, les récoltes ont été de loin inférieures à celles de l'an dernier et marquées par un déficit céréalier considérable, pour l'ensemble des Etats Membres, celui-ci à doublé par rapport à 1982 : de 800 000 tonnes, il est passé à 1 900 000 Tonnes.

La sécheresse a pris des dimensions telles qu'elle atteint désormais de vaste zon s de notre continent qui jusqu'à présent avaient été épargnées, provoquant la désolation parmis les populations touchées ; la révision en hate des programmes de développement établis ; et désorganisant les circuits économiques.

Parallèlement à cette dégradation accélérée qui ronge littéralement le Sahel et atteint en prodonfeur sa périphérie, les efforts soutenus de nos Etats appuyés en cela par la Communauté Internationale, bien qu'importants, n'ont pas permis jusqu'à présent une amélioration substantielle de la situation dans notre région dans ses aspects de fond.

La 5ème Conférence du Club du Sahel, tenue récemment à Bruxelles a constaté que nos besoins céréaliers sont de moins en moins satisfaits par notre production, notre patrimoine foncier, base de notre développement à venir continue - à de notables exceptions pres - de se dégrader sous les effets conjugués des extensions de culture, de surpaturage et de la surexploitation des forêts pour les besoins en bois de chauffe. Le programme d'aménagement notamment de périmètres irrigués ne se réalise pas au rythme voulu ; Les grands équilibres socio-écologiques n'ont pas été rétablis ; l'exploitation des ressources animales reste encore hypothétique du fait des épizooties et de la diminution des pâturages.

Ainsi le Sahel est devenu de ce point de vue une région-test pour l'humanité toute entière car comme je le disais récemment en ouvrant la 5ème Conférence du Club du Sahel ; "Si nous n'arrivons pas à stopper le désert à nos frontières maintenant, qui peut dire ou s'arrêtera le processus en cours ? S la faim et la misère s'étendent au lieu d'être jugulées maintenant, qui n'en voit les terribles conséquences pour l'avenir du monde ?".

Mais le sombre tableau que nous renvoie la situation de notre région provoquee par la conjugaison des effets des fléaux naturels et de la perpetuation d'un système économique international injuste et défiant toute rationalité, ne peut dissimuler le constat d'un bilan positif de 10 années d'activités du CILSS.

De fait, le travail de sensibilisation réalisé par notre Comité s'est traduit au cours de cette décennie par le financement à 81 % du coût initial du programme dit de 1ére génération et la mobilisation de l'aide de la communauté internationale a permis une croissance de celle-ci.

La création de l'Institut du Sahel et du Centre Agrhymet ont permis au CILSS de disposer de deux instruments fondamentaux dans la lutte contre la sécheresse et ses effets, lesquels en sont déja à leur phase opérationnelle. Il faut encore souligner les progrès enregistrés dans la mise en oeuvre de certains projets régionaux favorisant le développement intégré des Etats-Membres.

Les hommes et les femmes de notre sahel qui continuent de travailler durement en preservant leur confiance en l'avenir et leur foi dans le développement, méritent de recueillir les fruits de toutes ces années d'efforts collectifs et savoir que leurs sacrifices et leur courage face à l'adversité ne sont pas vains mais bien au contraire, constituent le levain du futur.

Excellences et Chers Frères,

Face à la situation globale préoccupante qui est la notre, notre action, dans le cadre du mandat et des conclusions de notre dernière conférence a tenu essentiellement;

1 - A faire face aux situation d'urgence auxquelles étaient confrontés nos pays et notre organisation;

.../...

2- A développer l'action du CILSS et à consolider la coordination et la cohésion d'action des Etats Membres;

3- A continuer les efforts de sensibilisation de la Communauté Internationale et à développer les liens qui nous unissent à nos partenaires du Développement.

Une de nos préoccupations majeures durant la biennie qui s'achève relevait notamment, du fait de la perpetuation de la sécheresse et ses percussions désastreuses sur nos populations humaines et animales, du domaine de l'aide alimentaire d'urgence et de l'hydraulique villageoise, c'est à dire la problèmatique de l'eau.

Dans ce cadre, j'ai saisi l'occasion qui m'était offerte lors de ma visite à Rome à l'occasion de la 82ème Session du Conseil de la FAO en novembre 1982, pour attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation grave prévalant dans le sahel du fait d'une pluviométrie aléatoire.

Cette visite à Rome nous a permis également d'officialiser l'aide Italienne accordée au CILSS qui, s'élevant à 500 millions de dollars échelonnée sur 5 à 7 ans, est destinée à financer des projets dans les domaines prioritaires de la production alimentaire et de la lutte contre la faim et la malnutrition.

Depuis, des missions d'identification et de formulation de projets ont parcouru nos pays et nous pourons dire que cette initiative exemplaire de l'Italie a bien démarré et suit un cours satisfaisant puisque alliant l'éfficacité à la célérité.

..../...

Qu'il me soit permis une fois de plus de manifester au Gouvernement Italien toute notre appréciation pour les actions qu'il s'emploie à mener pour nous venir en aide, ce qui constitue dans la conjoncture internationale actuelle, un réconfort et un encouragement opportun dans nos propres efforts de développement.

Lors de la 38éme session de l'Assemblée Générale de l'ONU en septembre dernier, j'ai également, lancé un appel pour une aide accrue en faveur des Etats-Membres.

Parmi les décisions prises par cette session de l'Assemblée Général figure notamment une résolution invitant la communauté internationale à appuyer le programme d'action du CILSS et d'accorder une attention spéciale à la situation alimentaire critique des pays de la région sahélienne.

La visite que j'ai effectuée par la même occasion aux Etats Unis d'Amérique m'a permis de rencontrer les plus hauts responsables de ce pays ainsi que diverses personnalités d'organisations liées au Développement du Sahel qui se sont montrées sensibles à nos problèmes et disposées à accentuer leurs actions pour la résolution de ceux-ci.

Lors de l'ouverture de la 4éme conférence du Club du Sahel tenue récemment à Bruxelles je me suis également efforcé de transmettre ? A nos partenaires traditionnels nos préoccupations de l'heure et notre volonté d'aller de l'avant par une concertation de tous les instants et une coopération active menée sur une base contractuelle et garantie, susceptible de répondre concrètement aux exigences et aux besoins réels de nos populations. Je ne crois pas me tromper en disant que les résultats des travaux de cette conférence sur laquelle je reviendrais plus tard; ont répondu à l'attente des uns et des autres, il s'agit à présent d'avancer résolument dans le sens des conclusions positives auxquelles nous sommes parvenus.

.../...

Qu'il me soit permis une fois de plus de manifester la conviction toute notre appréciation pour les actions qu'il a employées pour nous venir en aide, que nous ne connaissons pas les conjonctures internationales, un réconfort et un encouragement opportun dans nos propres efforts de développement.

Lors de la [illegible] de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre dernier, il a également lancé un appel pour une aide accrue en faveur des Etats-Unis.

Parmi les [illegible] prises par cette session de l'Assemblée générale figure notamment une résolution invitant à [illegible] internationale à préparer le programme d'action du Club et d'accorder une attention spéciale à la situation alimentaire, qui nous est [illegible] la région sahélienne.

La visite que j'ai effectuée par ce haut occasion aux Etats-Unis d'Amérique m'a permis de rencontrer les plus [illegible] responsables de ce pays ainsi que diverses personnalités d'organisations [illegible] au développement du Nord qui se sont montrées sensibles à nos problèmes et disposées à accorder leurs actions pour la [illegible] de ceux-ci.

Lors de l'ouverture de la 16ème conférence du Club du Sahel, précédant à Bruxelles de ce suivi également [illegible] de transmettre à nos [illegible] fraternelles nos préoccupations de [illegible] et notre [illegible] de l'avant-passage [illegible] instante et une [illegible] active [illegible] contre [illegible] susceptible de [illegible] conscience [illegible] de nos populations. Je ne crois pas me [illegible] des travaux de notre conférence [illegible] répondu à l'attente des uns et des autres. Il s'agit à présent d'[illegible] résolument dans le sens des conclusions positives auxquelles nous sommes parvenus.

.../...

En abordant la question de l'aide islamique, je voudrais signaler que l'aide alimentaire d'urgence concedée par certains membres du Comité Islamique de Solidarité avec les peuples du Sahel dans le cadre de l'enveloppe mise généreusement à notre disposition par nos frères de l'organisation de la conférence islamique, est parvenue en grande partie à la majorité des pays bénéficiaires, les projets d'hydraulique villageoise bien que connaissant quelques difficultés sont en cours d'exécution et c'est notre souhait qu'ils se réalisent rapidement et à la satisfaction de tous.

Toujours en ce qui concerne l'Aide Islamique, la visite que rendent traditionnellement les Présidents de notre conférence aux principaux pays donateurs et que j'ai programmée à deux reprises n'a pu se réaliser. Aussi n'ai je pu saisir personnellement les autorité de ces pays des préoccupations qui étaient les nôtres à ce sujet.

Cependant, des représentants du président en exercice ainsi que le secrétaire Exécutif de notre organisation, ont participé aux différentes réunions du Comité ou de son sous comité aussi bien à DJEDDAH qu'ici même à Niamey, ou encore à DACCA et y ont présenté nos points de vue.

Le récent sommet islamique tenu à CASABLANCA a entériné les recommandations de la conférence ministérielle de DACCA portant notamment sur le programme de 1ère génération et le projet de stocks de sécurité alimentaire.

Dois-je rappeler qu'en ce qui concerne ce dernier projet qui nous tient tous à coeur, l'étude de factibilité a été préparée par la FAO pour le compte du CILSS et qu'il tente d'apporter une réponse concrète à ce problème crucial qu'est la sécurité alimentaire en proposant un système qui, tout en donnant une certaine garantie en ce domaine, devrait contribuer à atteindre un objectif d'autosuffisance grâce à l'effet positif que des prix stables et rénumérateurs devraient avoir sur la production alimentaire.

Nous espérons qu'un plus grand nombre de pays de l'OCI puisse participer aux efforts du Comité Islamique de Solidarité et que le financement de ce très important projet intervienne bientôt afin que dans un proche avenir la sécurité alimentaire au Sahel devienne une réalité.

.../...

Je voudrais signaler à ce point l'importante contribution fournie par la BADEA non seulement par le financement de projets dans le domaine de l'autosuffisance alimentaire mais également sous la forme d'un document approfondi sur le développement du Sahel soumis à nos Etats. Je ne doute pas qu'au cours des prochains mois, des conclusions importantes cautionnent ces réflexions.

Sur un autre plan, mais toujours dans le domaine de la sécurité alimentaire, de véritables stratégies dont nous attendons beaucoup, prennent corps peu à peu dans nos pays. Un appui important de la part de la communauté internationale dans leur conception, leur adaptation à l'évolution dans chaque pays et leur mise en oeuvre est nécessaire.

Mais pour que nos appels soient entendus et que l'effort déployé de sensibilisation et de mobilisation de la communauté internationale puissent être suivis d'effet, vous conviendrez avec moi que le CILSS se doit d'être à la hauteur de l'intérêt et de l'attention suscités chez nos partenaires.

Concernant la situation de nos institutions, je commencerai par certains problèmes ou obstacles auxquels nous avons dû faire face au cours de ces deux dernières années et d'abord la question du transfert de la direction technique du projet de Lutte Intégrée contre les dépradateurs de cultures qui a vu un dénouement positif grâce à la bonne volonté de tous et au sens aigu des responsabilités collectives qui incombent à chacun de nos pays dont ont su faire preuve les uns et les autres.

.../....

Ensuite, je voudrais mentionner la nomination du Directeur Général de l'Institut du Sahel, laquelle accusait un certain retard préjudiciable à la bonne marche de cette institution. Grâce à l'esprit de compréhension et au sens des intérêts de notre région dont ont fait part nos Ministres, ce problème a pu être surmonté à temps.

Mais c'est sans doute, la décision lors de la conférence de Praia de créer le Comité de Réflexion de haut niveau qui aura marqué de façon significative la biennie qui s'achève. En effet, notre décision reflétait la prise de conscience de la nécessité d'un saut qualitatif de notre démarche commune en vue d'une adaptation à l'évolution de notre région et d'une action plus efficace de notre organisation dans le cadre des objectifs qui lui sont assignés.

CILSS DOCUMENTATION

La finalité du Comité de réflexion, après adoption de ses termes de références consistait à analyser le rôle du CILSS, identifier les insuffisances qui affectent ses structures et proposer des orientations distinctes, susceptibles de lui imprimer le dynamisme, l'éfficacité et la crédibilité nécessaires à la réalisation des objectifs qui sont les siens, afin de faire de notre organisation un véritable instrument de développement au service des peuples sahéliens.

A cet égard, je crois que les membres du Comité ont bien rempli leur mission malgré le temps très court dont ils disposaient puisque après trois réunions et quelques missions ponctuelles d'information auprès des entités interessées, ils ont pu élaborer le rapport final très fourni qui vous est soumis aujourd'hui pour appréciation.

Sans préjuger des conclusions que certainement vous souhaiterez tirer de ce document, je voudrais vous signaler quelques points qu'il me semble important, dès à présent de relever et auxquels vous voudrez peut-être accorder une attention particulière.

.../...

En effet, le Comité souligne la nécessité d'une réorientation rapide de la stratégie d'intervention du CILSS et juge nécessaire une plus grande précision de son mandat afin de mieux conduire son activité et lui permettre de concentrer ses efforts sur des secteurs prioritaires bien déterminés.

De même, il estime que dorénavant notre organisation doit s'orienter vers des actions à caractère régional ou sous-régional et connaître une restructuration en conséquence tendant à en faire une structure plus légére, dynamique et opérationnelle.

Enfin, le Comité insiste sur des efforts accrus à fournir de la part des Etats-Membres en vue de la réalisation des objectifs d'autosuffisance alimentaire et de lutte contre la désertification.

Vous le constatez vous même, il s'agit là de questions de fond qui exigent une réflexion approfondie de la part de nos Etats. Je voudrais enfin attirer votre attention sur le fait que le plus tôt nous arriverons à des conclusions concrètes sur ce document, le mieux cela sera, car s'il est vrai que des questions aussi importantes, qui touchent à l'essence même des institutions que nous avons créées ne peuvent faire l'objet de décisions hatives ou précipitées, il n'en est pas moins vrai que la réalité que nous vivons aujourd'hui dans notre région nous dicte une certaine célérité en la matière.

A la suite de ces considérations sur les recommandations du Comité de Réflexion de haut niveau, c'est le lieu de faire mention des travaux enrichissants et convergents de la 5éme Conférence du Club du Sahel à laquelle je me suis référé précédemment.

Les discussions qui s'y sont déroulées ont porté non seulement sur les différents programmes sectoriels mais aussi sur les rôles futurs du CILSS et du Club du Sahel dont la collaboration fructueuse a été soulignée.

.../...

De plus, des considérations très pertinentes ont marqué les orientations qui devraient désormais inspirer l'action des deux secrétariats.

Je ne reviendrai pas sur le rôle précieux joué par le Club du Sahel auprès du CILSS mais je suis heureux de pouvoir manifester à nouveau ici, toute notre appréciation sur cet instrument de la coopération internationale et réitérer notre reconnaissance et notre estime aux membres du Secrétariat du Club.

Toujours dans le cadre de nos institutions, j'ai pu effectuer des visites de travail durant l'année écoulée au siège de notre organisation à Ouagadougou et à l'Institut du Sahel a BAMAKO.

Au cours de ces visites, j'ai pu me rendre compte des difficultés dans lesquelles travaillait le personnel du CILSS tant du point de vue de l'exiguité ou de l'inadaptation des locaux comme du point de vue pécuniaire.

Je voudrais rendre ici un hommage mérité à tous les responsables, cadres, techniciens et à l'ensemble des travailleurs de ces institutions qui acceptent tous les sacrifices et fournissent le meilleur d'eux mêmes pour remplir leur devoir et faire de notre organisation un instrument efficace et utile.

Je pense qu'il est grand temps qu'un appui institutionnel concret puisse être garanti à nos structures afin de permettre à celles-ci de mieux répondre à nos sollicitations.

Mais cette question souligne également l'impérieuse nécessité pour tous les Etats-Membres de verser dans des délais raisonnables leurs contributions. Il s'agit là d'un problème vital et d'une portée considérable puisqu'il affecte non seulement l'organisation dans son existence, mais encore serait susceptible de porter atteindre à son indispensable créidibilité.

.../...

La préservation du CILSS, et sa défense sont désormais à l'ordre du jour. Car face à l'agravation de la situation socio-économique que nous vivons dans le sahel et à la dégradation prononcée du milieu ambiant, nous avons besoins non point d'une organisation affaiblie et vouée à la stagnation mais, bien au contraire d'un instrument solide et susceptible de dynamiser les actions à mener et capable d'entraîner la lutte contre la sécheresso vers des résultats sans cesse plus concluants.

Mais je ne saurais finir le chapitre sur les institution sans aborder encore une question d'importance.

Elle a trait aux relations entre nos institutions et les Etats-Membres, lesquelles ne sont guère favorisées du fait d'un échange d'informations encore déficient et d'un fonctionnement encore incertain des correspondants nationaux du CILSS. Au moment où notre réflexion collective porte justement sur l'éfficacité et la créativité de notre organisation et à l'heure des bilan-programmes, l'existence de correspondants nationaux fonctionnels et faisant autorité sur le plan local, devient une nécessité impérieuse.

Excellences et Chers Collègues,

Je tiens, au moment où mon mandat prend fin, à dire combien j'ai apprécié l'appui fraternel que vous m'avez toujours apporté dans l'accomplissement de ma tâche ainsi que la disponibilité qui a toujours été la vôtre à toutes mes sollicitations dans l'exercice des responsabilités que vous m'aviez confiées.

C'est cet état d'esprit et cette forme d'agir entre nous qui, en dépit de la situation difficile que vivent nos pays, et des obstacles sans nombre qu'affronte notre organisations entretiennent notre confiance en l'avenir et constituent des motifs d'encouragement dans la poursuite de nos efforts individuels et collectifs.

Je voudrais à ce point remercier également Mr, NFAGNANAMA KONE, Ministre Coordonnateur et Mr. SECK Mame N'Diack, Secrétaire Exécutif du CILSS pour leur collaboration appréciable.

.../...

Mais je faillirais à un devoir essentiel, si je ne saisissais cette opportunité pour dire en votre nom à tous, combien nous apprécions à sa valeur les efforts fournis par la Communauté Internationale pour venir en aide au Sahel, et participer à cette épopée moderne qu'est la lutte contre ce mal du siècle, la faim, et je voudrais exprimer à ce sujet, notre profonde gratitude à nos amis membres de l' OCDE, de la CEE, à nos frères de l'OPEP et de l'Organisation de la Conférence Islamique, aux organisations du système des Nations Unies et aux institutions financières internationales. A tous les illustres dirigeants et dignes représentants de ces pays et de ces organisations qui se trouvent avec nous aujourd'hui à NIAMEY, je voudrais adresser nos plus cordiales salutations et le témoignage de notre reconnaissance.

Excellences et Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais à présent conclure en vous confiant les réelles satisfactions que j'ai tiré de ce mandat, au cours duquel, j'ai pu apprécier toutes les ressources d'intelligence et de coeur que renferme notre Sahel qui liées aux vertus de sacrifices et de persévérance mais aussi de courage qui caractérisent nos populations rurales constituent un gage inestimable de succès dans la lutte difficile que nous avons engagé, car plus important que toutes les réalisations ou les ouvrages mis sur pied au fil des ans, il nous faut souligner l'affirmation progressive d'une conscience sahélienne qui se développe d'un point à l'autre de la sous-région , entre tous ceux qui, cadres, techniciens ou responsables politiques, se trouvent engagés.

Dans le combat gigantesque contre la faim, la malnutrition, la maladie et l'analphabétisme, afin que chaque sahélien puisse accéder à une vie de dignité à laquelle tous les hommes ont droit.

..../....

Il existe dans notre organisation, après 10 années d'expérience enrichissantes et de combat acerbes menés en commun, un précieux capital de confiance qu'il est bon de renforcer et de consolider. Il convient également de murir les réflexions en cours et, d'étudier les modalités pratiques de leur mise en valeur dans le sens d'une consolidation accrue de nos institutions pour une plus grande efficacité et une meilleure cohésion de leur action.

Une solidarité pleinement assumée, une conscience claire du chemin parcouru et des luttes à venir liées à une volonté politique sans cesse renouvelée, voila pour nous, au sein du CILSS, la source féconde de notre développement harmonieux parce qu'intégré, et la clé de notre devenir commun parce que partagé.

C'est dans cette conviction que je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie, Excellences et Chers Collégues, Mesdames, Messieurs de votre aimable attention.

NIAMEY, LE 30 JANVIER 1984.

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

RAPPORT D'ACTIVITES
DU MINISTRE COORDONNATEUR

N'Fagnanama KONE
Ministre de l'Agriculture
du Mali

NIAMEY - JANVIER 1984

INTRODUCTION

Il y a deux ans, l'honneur me revenait d'assumer la lourde responsabilité de Ministre Coordonnateur. Je succédais ainsi à Son Excellence Joao PEREIRA da SILVA, Ministre du Développement Rural du Cap-Vert, qui a fait preuve durant son mandat d'un dévouement particulier à la cause du CILSS et d'un dynamisme exemplaire.

Le bilan du Programme de Première Génération (P.P.G.) ayant été présenté en son temps par mon prédécesseur et peu de chose ayant changé depuis, je me limiterai à faire :

1°) le bilan des actions en faveur de l'autosuffisance alimentaire et la lutte contre la désertification ;

2°) le compte-rendu des 17è et 18è sessions ordinaires du Conseil des Ministres que j'ai eu à présider ;

3°) le compte-rendu des actions spécifiques menées dans le cadre de la recherche des financements et du renforcement de la coopération avec nos partenaires ;

4°) le bilan de la mission du Comité de Haut Niveau.

Rappelons cependant que le Programme de Première Génération (P.P.G.) d'Ottawa, approuvé par nos Chefs d'Etats à Banjul en 1979, constitue la plate-forme des actions du CILSS et avait pour objectif l'autosuffisance alimentaire pour nos pays en l'AN 2000.

Ce programme de 3 milliards US dollars (réactualisé à 4 milliards) sera financé à la hauteur de 2 milliards.

.../...

1. BILAN DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

Les détails de ces actions sont abondamment fournis dans le rapport du Secrétaire Exécutif.

Malgré les efforts fournis par nos pays (politiques des prix, restructuration des marchés céréaliers, stratégies alimentaires, campagnes de reboisement), et malgré quelques succès ponctuels obtenus, il y a lieu de reconnaître que :

- la production vivrière n'est pas encore satisfaisante dans la région ;

- le désert progresse chaque année un peu plus.

Une concentration des efforts et actions est nécessaire autour de ces deux préoccupations communes à tous les Etats du Sahel.

2. COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES SESSIONS DE CONSEILS DE MINISTRES

2.1. 17è Session Ordinaire du Conseil des Ministres

Cette session tenue à Bamako en Juillet 1982 a pris un certain nombre de résolutions et émis des recommandations.

.../...

RECOMMANDATIONS

Quatre (4) de nos recommandations principales s'adressaient au Secrétariat Exécutif :

- Constituer une mission pluridisciplinaire afin de réaliser un bilan-programme global action est en cours. Trois missions dont une conduite par le Secrétaire Exécutif lui-même et le Chef du Secrétariat du Club du Sahel se sont déjà rendus sur place.

- Renforcer les moyens de la Direction de la Documentation et de l'Information (D.D.I.) : recommandation déjà faite lors de la 16è session interministérielle du CILSS. En raison de contraintes financières, les résultats souhaités n'ont été atteints que partiellement. On notera une assistance technique et financière obtenue de l'ACDI.

- Approcher d'autres donateurs afin d'obtenir les fonds nécessaires à la mise en place de certains volets de lutte intégrée de l'Unité de Gestion Régionale (U.G.R.) : lutte contre les rongeurs. Nous n'avons pas encore enregistré de résultats significatifs auprès de nos partenaires approchés.

- Mettre en place auprès de la Direction des Projets et Programmes (D.P.P.) une cellule "Food Corps" et redynamiser l'Unité Elevage.

L'Unité Ressource Humaine a exécuté la recommandation qui lui revenait en réalisant les bilans-programmes de chaque pays et en tenant une réunion régionale dont les conclusions éclaireront sur la conduite des actions à mener.

.../...

RESOLUTIONS

Les résolutions ont connu les issues suivantes :

- Le projet d'amélioration de la gestion des Instituts de Recherche pour une plus grande diligence dans l'élaboration des comptes et l'exploitation de leurs centres, a effectivement démarré il y aura bientôt un an.

- Le fonctionnement des Comités Nationaux : Un financement pour deux ans a été obtenu grâce à la sollicitude de l'US-AID, du Royaume des Pays-Bas et de l'UNDP. Cependant, ces comités ne fonctionnent encore pas à satisfaction dans maints Etats.

2.2. 18è Session Ordinaire du Conseil des Ministres

Cette session spéciale tenue à Rome du 23 au 24 Novembre 1982, après avoir approuvé avec quelques amendements les programmes d'activités du Secrétariat Exécutif et des Institutions Spécialisées, s'est penchée essentiellement sur quatre (4) questions :

- activités des institutions spécialisées,
- questions administratives et financières,
- aides islamique et italienne,
- nomination du Directeur Général de l'Institut du Sahel et vacance du poste du Secrétaire Exécutif.

Activités des Institutions Spécialisées

Le Conseil a demandé à l'Institut du Sahel d'éviter à l'avenir, d'initier des projets qui ne tiennent pas compte des avis des bailleurs de fonds et de l'existence de projets de même nature et d'organismes s'occupant des mêmes sujets dans la sous-région ; cela permettrait de limiter le nombre de projets approuvés et non financés et préviendrait les duplications inutiles.

.../...

Concernant le Centre Agrhymet, le Conseil n'a pas retenu la proposition du Conseil d'Administration de cette institution relative à la prise en compte du volet Agrhymet dans la répartition des contributions PNUD au niveau national.

Questions Administratives et Financières

Le Conseil avait reconnu que les retards de versement ont, entre autres inconvénients, la forte limitation des activités de l'organisation, le payement de certaines charges bancaires résultant des découverts bancaires, et enfin, la démobilisation des bons payeurs et de certains de nos partenaires.

Après avoir enregistré des assurances fournies par certains Etats retardataires, le Conseil a arrêté son budget en recettes et dépenses à 349 902 858 F CFA. Celui de 1981 était de 284 794 198 F CFA.

Aide Islamique et Aide Italienne

. Le Conseil tout en appréciant l'aide islamique a souhaité une simplification des procédures en vue d'une meilleure efficacité.

. Il a échangé des idées sur une mobilisation rapide de l'aide italienne.

Nomination du Directeur Général de l'Institut du Sahel et vacance du poste du Secrétaire Exécutif

. Un consensus n'a pas pu être trouvé à la fin de nos travaux, mais plus tard, après consultation du Président PEREIRA, nous avons procédé à la nomination du candidat Gambien.

. En ce qui concerne la vacance du poste du Secrétaire Exécutif, nous avions décidé de prolonger le mandat de l'actuel Secrétaire Exécutif jusqu'en Janvier 1984, date de notre 19è session.

.../...

3. RECHERCHE DE FINANCEMENT ET COOPERATION

3.1. Programme-Cadre de Coopération avec la C.E.E.

A la suite de plusieurs concertations, nous avons signé le 18 Avril 1983 avec Monsieur Edgard PISANI, Commissaire au Développement de la Commission des Communautés Européennes, un protocole d'accord portant sur le financement d'un certain nombre d'actions en vue de renforcer les relations intra-régionales nécessaires à l'autosuffisance alimentaire : ainsi, les opérations suivantes recevront un concours financier du F.E.D. (IVè et Vè FED) : 8 531 000 ECU.

- Amélioration des mils, sorgho, maïs, niébé : une première phase de cette opération a commencé en Mars 1981 avec un financement du IVè FED. Ce projet exécuté par l'Institut du Sahel, recevra 2 millions d'ECU.

- Mise en place d'un Système de Prévision des Ressources Naturelles Renouvelables au Sahel - Ce projet est une fusion de deux projets : Projet CILSS de Surveillance des Ressources Naturelles et de leur Aménagement et Projet CCR/ISPRA de Prévision des Récoltes Rizicoles par Télédétection, et recevra un financement de 1 573 millions d'ECU. Exécution Centre AGRHYMET.

- Opération d'Evaluation par Amélioration des Instruments de Diagnostic Régional Permanent dans l'Agriculture et l'Elevage

  Il sera essentiellement question de renforcer les structures nationales pour produire, collecter et traiter un certain nombre de données concernant la production agricole et l'élevage, la commercialisation et la variation de ces données en fonction de la conjoncture et du climat.

.../...

ANNEXE DE PROCEDURE ET CONTENTIEUX

3.1. [illegible]

Ce projet sera exécuté par le Secrétariat Exécutif et l'Institut du Sahel : financement 2,60 millions d'ECU + 0,5 millions d'ECU pour l'action mise en oeuvre d'une méthode d'estimation des stocks non étatiques.

. Action de mise en cohérence régionale axée sur les politiques vivrières (stratégiesalimentaires, harmonisation des prix) et les foyers améliorés : 0,728 millions - Exécution Secrétariat Exécutif.

. Appui aux Directions Nationales de l'Hydraulique : Il s'agissait de finaliser les documents bilans-programmes Hydraulique Villageoise et d'organiser la réunion régionale autour de ces documents : Financement 0,100 millions d'ECU.

3.2. Coopération avec l'Italie

Le Gouvernement Italien a mis à la dispesition des pays du CILSS 500 millions de dollars afin de promouvoir la production agricole et à mesurer une intégration des actions de développement. Aussi, nous avons participé avec le Président à la définition des modalités de mobilisation de ces fonds au cours des réunions CILSS/FAO/Gouvernement Italien. Nous avions par ailleurs profité de cette occasion pour tenir la 18ème session du Conseil des Ministres.

3.3. Coopération avec le Système des Nations Unies

FAO - Outre l'assistance technique régulière que cette organisation apporte au CILSS, elle a eu à organiser les 29 et 30 Mars 1982 à Rome, la réunion avec les bailleurs de fonds sur le projet Stock de Sécurité que nous avons présidé. En dépit des conclusions mitigées de cette réunion, nous pouvons garder espoir que ce projet sera réalisé à terme, surtout que les volets Stocks Nationaux connaissent un début d'exécution. Cette réunion a été entièrement financée par la FAO.

.../...

Tout nous pousse à reprendre le dialogue avec nos partenaires sur le redimensionnement de cette question.

Nous avons aussi participé à la réunion provoquée par le Directeur Général de la FAO sur la situation d'urgence alimentaire le 19 Octobre à Rome.

En relation avec l'Ambassadeur du Cap-Vert S.E. Monsieur PIRES, nous avons donné une conférence de presse sur la situation préoccupante du Sahel.

Même si la conférence n'a pas apporté les effets immédiats attendus, elle aura provoqué un échos retentissant pour avoir mis en relief le danger qui plane sur la vie de 150 millions de populations. Il est crédible pour la FAO de voir déjà que ses inquiétudes se confirment : elle doit donc redoubler d'efforts, efforts qui doivent être soutenus de tous.

UNSO - Le Bureau des Nations Unies pour la Région Soudano-Sahélienne a eu à organiser et financer à Genève du 16 au 17 Novembre 1982, une réunion avec les bailleurs de fonds sur le programme routier au Sahel. Cette réunion que nous avons présidée a permis aux deux parties de faire le point des actions réalisées et d'avoir des échanges de vue très fructueux, bien qu'aucun engagement n'ait été enregistré ; cela peut être dû à la faible participation des Sahéliens.

En marge de cette réunion, nous avons pris des contacts fructueux avec nos partenaires de coopération.

. Nous avons accompagné le Président PEREIRA du 22 Septembre au 1er Octobre 1983 à New York au siège de l'ONU, dans le cadre de sa tournée de sensibilisation de l'opinion internationale aux problèmes du SAHEL. Nous avons pu y rencontrer des responsables des organismes du système des Nations Unies avec lesquels nous avons eu des échanges d'information sur les problèmes posés aux pays du CILSS.

.../...

Nous avons participé auprès du Président en Exercice du CILSS à des séances de travail avec différentes presses et hommes d'affaires.

Nous pouvons dire que l'intervention du Président devant la 22è session de l'Assemblée Générale des Nations Unies fut bien appréciée.

3.4. Vè Conférence du Club du Sahel à Bruxelles

A l'invitation de la Commission des Communautés Européennes, cette conférence qui a été incontestablement un succès a enregistré la participation du Président PEREIRA qui l'a co-présidée avec Monsieur PISANI. La séance d'ouverture a eu d'abord à faire un constat de la situation encore critique dans le Sahel et, ensuite, à tirer un certain nombre de conclusions, notamment trois idées forces (voir communiqué final) :

- Le développement du Sahel est l'affaire de tous les Sahéliens et vise en premier lieu le niveau de vie des paysans et éleveurs; l'objectif des Gouvernements comme des sources d'aide doit être notamment de leur fournir l'appui technique et matériel nécessaire et de créer un environnement favorable à leur prise de décision.

- Le développement ne sera obtenu que si tout le système par lequel paysans et éleveurs tirent parti des ressources naturelles évolue ; il faut à l'avenir adopter une approche, mais sectorielle et plus "systématique" dans l'appui à apporter aux populations.

- La notion de "contrat" entre partenaires sahéliens et membres de la Communauté Internationale doit inspirer l'action.

La Conférence tout en souhaitant vivement un allègement et une accélération des procédures de financement, a fait des recommandations pertinentes sur tous les secteurs de développement rural: Production végétale, Elevage, Ecologie-Forêt, Ressources Humaines, Hydraulique... dont le CILSS et le Club du Sahel devraient tenir compte.

.../...

4. LE COMITE DE REFLEXION DE HAUT NIVEAU

Il n'a pu tenir sa première réunion que le 9 Juillet 1983 et n'a eu pratiquement que 5 mois pour faire le travail qui lui était demandé.

Des absences tant au niveau de ses membres que de ceux de nos institutions, n'ont pas facilité sa tâche.

Le Comité a eu cependant à déposer un important document qui a donné lieu à des observations du Secrétariat Exécutif du CILSS. Le Conseil devra émettre un avis pertinent à la haute attention de la Conférence.

Ceci permettrait comme l'a souhaité la 5è Conférence du Club du Sahel, qu'un programme commun CILSS/CLUB qui tiennent compte du consensus de Bruxelles, soit élaboré après la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS. Quoiqu'il en soit, l'objectivité commande de tenir compte de nos possibilités et de la réaction de nos partenaires.

5. PARTICIPATION A LA CONFERENCE DE L'OCI A DACCA

Sur instruction du Président en exercice, j'ai participé à la 14è Conférence des Ministres des Affaires Etrangères de l'OCI tenue à Dacca en Bengladesh du 7 au 10 Décembre 1983, en vue de sensibiliser davantage nos frères musulmans à la cause du Sahel. Notre participation a porté sur trois points :

- continuation de l'aide au Sahel et ce d'une manière accrue,
- simplification des procédures,
- stocks de sécurité.

La Conférence avait rédigé une résolution en faveur du Sahel à l'intention du Sommet Islamique de CASABLANCA.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX A HUIS CLOS DE LA 6ème CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

Le 31 Janvier 1984, s'est tenue à huis clos la 6ème Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du CILSS.

Les travaux présidés par Son Excellence Aristides M. PEREIRA ont porté sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du Ministre Coordonnateur
2) Examen
   - de la note sur le rapport du Comité de Reflexion de haut niveau
   - de la note sur la situation financière
   - du projet de la déclaration de Niamey
3) Nomination du Ministre Coordonnateur
4) Désignation du Président de la Conférence pour la biennie 1984-1985
5) Questions diverses
6) Lieu et date de la Septième Conférence.

Les lignes qui suivent rendent compte des résultats des délibérations de la Conférence sur ces points.

1) RAPPORT DU MINISTRE COORDONNATEUR

La Conférence a adopté le rapport du Ministre Coordonnateur. S'agissant toutefois des demandes d'adhésion au CILSS formulées par certains Etats, la Conférence mandate le Président en Exercice du CILSS pour prononcer les admissions qui se justifieraient après instruction des dossiers et consultations à domicile des autres Chefs d'Etat.

.../...

2) EXAMEN DE QUELQUES POINTS PARTICULIERS

2.1. Note sur le rapport du Comité de Reflexion de Haut Niveau

La Conférence adopte le rapport du Comité de Reflexion de Haut Niveau comme document de travail devant servir à une reflexion approfondie et proroge le mandat dudit Comité auprès du Ministre Coordonnateur. S'agissant plus particulièrement du Programme de 2ème Génération du CILSS, la Conférence a donné des directives au Ministre Coordonnateur sur les modalités de son établissement.

2.2. Note sur la situation financière

La Conférence, sensible à la situation particulière du Tchad, décide de remettre les arriérés du Tchad pour l'année 1982 et les exercices antérieurs. Elle mandate le Président en Exercice du CILSS pour :

- étudier les voies et moyens d'éponger les découverts bancaires et avances diverses consentis au Secrétariat Exécutif et aux Institutions Spécialisées et qui s'élèvent à 143 510 938 FCFA à la date du 31/12/83.

- prendre les mesures appropriées afin que les cotisations de 1983 et 1984 soient versées dans les délais requis.

La Conférence charge le Ministre Coordonnateur de soumettre dans les meilleurs délais au Président en Exercice les propositions de modification de la grille des cotisations des Etats.

2.3. Projet de déclaration de Niamey

La Conférence adopte, après amendements, le projet de Déclaration de Niamey élaboré par le Conseil des Ministres.

3) NOMINATION DU MINISTRE COORDONNATEUR

La Conférence entérine la proposition du 19ème Conseil des Ministres de nommer Son Excellence Shehu SABALLY, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Naturelles de la Gambie, Ministre Coordonnateur du CILSS pour la biennie 1984-85.

4) DESIGNATION DU PRESIDENT DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT POUR LA BIENNIE 1984-1985

Son Excellence le Général de Brigade Seyni KOUNTCHE, Président du Conseil Militaire Suprême, Président de la République du Niger, est désigné à l'unanimité et par acclamations comme président en Exercice du CILSS pour la biennie 1984-1985.

5) QUESTIONS DIVERSES

La Conférence, après examen des candidatures au poste de Secrétaire Exécutif du CILSS, a choisi Monsieur BRAH MAHAMANE, de la République du Niger, en remplacement de Monsieur SECK MAME N'DIACK, de la République de Mauritanie.

6) LIEU ET DATE DE LA 7ème CONFERENCE

La Conférence a décidé de tenir sa 7ème Session Ordinaire à Dakar (SENEGAL) en Janvier 1986.

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

VIè CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

DECLARATION DE NIAMEY

NOUS, Chefs d'Etat des Pays membres du CILSS

CONSIDERANT qu'aujourd'hui plus qu'hier le Sahel est menacé dans son existence physique, économique et politique par suite d'une sécheresse qui revêt de plus en plus un caractère endémique ;

CONSIDERANT que cette sécheresse entraîne la dégradation accélérée des terres, l'avancée du désert et le risque de bouleversements profonds dans nos Pays si les tendances actuelles se poursuivaient ;

CONSIDERANT qu'aujourd'hui plus de 30 millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont menacés dans leur survie par suite de la faiblesse des précipitations pluviométriques et des crues ;

CONSIDERANT qu'aujourd'hui des centaines de milliers de têtes de bétail sont vouées à une mort certaine par manque d'eau et de pâturage ;

CONSIDERANT que jamais auparavant le Sahel n'aura connu situation alimentaire aussi critique et cela malgré les efforts déployés par les Etats membres et l'aide reçue de la Communauté Internationale ;

CONSIDERANT qu'une nature hostile s'acharne à annihiler des efforts qui n'ont pourtant manqué ni d'intelligence ni de générosité ;

CONVAINCUS que la Communauté Internationale ne manquera pas d'honorer le "contrat de génération" qu'elle a librement accepté de sceller avec nos Pays en 1976 à DAKAR pour que son aide s'inscrive dans nos perspectives à moyen et long terme ;

.../...

CONSIDERANT que l'auto-suffisance alimentaire, objectif prioritaire de nos Etats, semble de plus en plus difficile à atteindre, du fait de la baisse continue de la production, des effets combinés de la détérioration des termes de l'échange et des retombées de la crise mondiale qui limitent sérieusement la capacité de nos pays à couvrir leurs besoins alimentaires ;

CONSIDERANT que les factures de plus en plus élevées de nos importations nous contraignent à recourir à l'aide alimentaire qui tend ainsi malheureusement à s'institutionnaliser ;

CONSIDERANT la nécessité impérative pour nos Gouvernements d'assurer la sécurité alimentaire de nos populations ;

CONVAINCUS que seule la mise sur pied d'un système rationnel de stocks de sécurité alimentaire au niveau national et régional, basé avant tout sur l'accroissement substantiel de la production locale, peut remédier aux déficiences actuelles de l'aide alimentaire ;

CONSIDERANT que la Communauté Internationale a consenti des efforts financiers importants et appréciables en cette période de crise mondiale qui n'épargne personne ;

CONVAINCUS cependant que le redressement de cette situation et le développement durable de nos Pays requièrent plus que jamais de notre part une mobilisation de toutes nos ressources nationales et régionales mais également un effort encore plus grand de la part de ceux qui sont mieux dotés que nous ;

PREOCCUPES par la baisse de l'aide en faveur des Pays du Tiers Monde et en particulier ceux du Sahel ;

CONSIDERANT que la poursuite de cette tendance constituerait une menace sérieuse pour la paix et l'équilibre du monde ;

NOUS FELICITONS de la visite qu'effectue actuellement dans le Sahel le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, des nombreuses initiatives du Directeur Général de la FAO et des efforts qu'ils déploient pour sensibiliser l'opinion publique internationale au sort de nos Pays ;

... FAISONS NOTRES leurs appels pour que soient renforcés les sources multilatérales d'aide à des conditions de faveur et qu'elles consacrent une part significative de leurs ressources aux pays sahéliens ;

LANCONS UN APPEL pressant à la Communauté internationale, à la prochaine conférence au sommet des pays industrialisés, à l'Organisation des Nations Unies et à ses Institutions spécialisées, à l'OCI et à toutes les bonnes volontés pour susciter un regain d'intérêt en faveur de nos pays dans leur combat commun contre la sécheresse et la désertification ;

DEMANDONS à tous les pays et organisations sensibles aux difficultés du Sahel de se pencher plus attentivement sur la situation critique de nos pays, afin d'appuyer nos efforts pour le développement d'une coopération originale qui prendrait la forme d'un Fonds du Sahel seul capable de nous garantir les ressources sûres et prévisibles sans lesquelles la planification du développement de nos économies restera un exercice périlleux et le présent sans avenir.

Niamey, le 31 janvier 1984

COMMUNIQUE FINAL

La VIème Conférence des Chefs d'Etat du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) s'est tenue les 30 et 31 Janvier 1984 à NIAMEY, République du Niger, sous la présidence de Son Excellence Aristides Maria PEREIRA, Président de la République du Cap-Vert.

Ont participé à cette Conférence :

- Son Excellence Sir Daouda Kairaba JAWARA, Président de la République de Gambie ;
- Son Excellence Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal ;
- Son Excellence le Général de Brigade Seyni KOUNTCHE, Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat de la République du Niger ;
- Son Excellence Hissène HABRE, Président de la République du Tchad ;
- Son Excellence le Général Moussa TRAORE, Secrétaire Général de l'U.D.P.M. Président de la République du Mali ;
- Son Excellence le Capitaine Blaise COMPAORE, Ministre d'Etat représentant Son Excellence le Capitaine Thomas SANKARA, Président du Conseil National de la Révolution, Chef de l'Etat de Haute-Volta ;
- Son Excellence Mohamed OULD AMAR, Ministre du Développement Rural, représentant Son Excellence le Lieutenant-Colonel Khouna OULD HAIDALLA, Président du Comité Militaire pour le Salut National, Chef de l'Etat de la République Islamique de Mauritanie.

Au cours de la séance solennelle d'ouverture, Son Excellence le Général de Brigade Seyni KOUNTCHE a prononcé un discours de bienvenue dans lequel il a exprimé sa conviction que le CILSS constitue l'instrument privilégié pour organiser et déployer des efforts collectifs contre la sécheresse et la dégradation de l'environnement sahélien, une nécessité des temps. Le Président KOUNTCHE devait

.../...

par ailleurs affirmer la nécessité d'observer, à l'occasion de cette session, un temps de reflexion pour définir une nouvelle stratégie de développement rural avant d'appeler les partenaires du CILSS à entretenir l'ethique de solidarité humaine.

Lui succédant, le Président en Exercice du CILSS, Son Excellence Aristides M. PEREIRA a prononcé une allocution d'ouverture dans laquelle il a rendu compte des activités qu'il a menées durant la biennie 1982-1983 pour sensibiliser la Communauté Internationale.

Il a indiqué que ces activités avaient permis au CILSS de renforcer la coopération avec les Pays Membres de l'Organisation de Coopération pour le Développement Economique (OCDE), la Communauté Economique (CEE), l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole (OPEP), l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et d'apprécier toutes les ressources d'intelligence et de coeur que renferme le Sahel et qui constituent un gage de succès dans la lutte contre la sécheresse.

La Conférence a aussi au cours de sa séance solennelle d'ouverture entendu les messages prononcés par :

- Le Docteur Edouard SAOUMA, Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO)
- Son Excellence Mario RAFFAELI, Secrétaire d'Etat à la Coopération de l'Italie
- Monsieur Bradford MORSE, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement ;
- Docteur Ahmed KAHAL, Représentant de l'Organisation de la Conférence Islamique ;
- Docteur Moïse MENSAH, Vice Président du Fonds International pour le Développement Agricole ;
- Monsieur SABBALI, Vice Président du Conseil Mondial de l'Alimentation ;
- Monsieur Jay P. JOHNSON, Directeur Afrique de l'Ouest de l'Agence Américaine pour le Développement International ;

.../...

- Monsieur HAUSWIRTH, Représentant de la Communauté Economique Européenne ;
- Monsieur El MEDANI, Directeur des Relations extérieures du Programme Alimentaire Mondial ;
- Monsieur BIHUTTE, Représentant de la Banque Africaine de Développement ;

Siègeant ensuite à huis clos, la Conférence a adopté l'ordre du jour suivant :

1°) Rapport du Ministre Coordonnateur

2°) Examen de quelques points particuliers :

- note sur le Rapport du Comité de Reflexion de Haut Niveau
- note sur la situation financière
- projet de Déclaration de Niamey

3°) Nomination du Ministre Coordonnateur

4°) Désignation du Président de la Conférence des Chefs d'Etat pour la biennie 1984-1985

5°) Questions diverses

6°) Lieu et date de la Septième Conférence des Chefs d'Etat.

1°) <u>EXAMEN DU RAPPORT DU MINISTRE COORDONNATEUR</u>

La Conférence, après examen :

ADOPTE ledit rapport

ADRESSE ses vives félicitations à Son Excellence N'Fagnanama KONE, Ministre de l'Agriculture du Mali, Ministre Coordonnateur du CILSS pour la qualité du travail et la pertinence de ses conclusions.

S'agissant toutefois des demandes d'adhésion au CILSS formulées par certains Etats, la Conférence :

MANDATE le Président en Exercice du CILSS pour prononcer les admissions qui se justifieraient après instruction des dossiers et consultation à domicile des autres Chefs d'Etat.

.../...

2) EXAMEN DE QUELQUES POINTS PARTICULIERS

2.1. Rapport du Comité de Reflexion de Haut Niveau

A l'issue de ses débats sur ce point, la Conférence :

ADOPTE le Rapport du Comité comme document de travail.

PROROGE le mandat dudit Comité auprès du Ministre Coordonnateur pour approfondir la reflexion sur certaines recommandations formulées et par le Conseil des Ministres et par la Conférence, S'agissant plus particulièrement des observations du rapport ayant trait à un Programme de 2ème Génération, la Conférence a donné des directives sur les modalités de son établissement au Ministre Coordonnateur. 1.2

2.2. Situation Financière

La Conférence,

MANDATE le Président en Exercice du CILSS pour :

- étudier les voies et moyens d'éponger les découverts bancaires et diverses avances consentis au Secrétariat Exécutif et aux Institutions Spécialisées du CILSS.

- prendre les mesures appropriées afin que les cotisations de 1983 et 1984 soient versées dans les délais requis ;

CHARGE le Ministre Coordonnateur de soumettre dans les meilleurs délais au Président en Exercice des propositions de modifications de la grille des cotisations des Etats.

2.3. Déclaration de Niamey

La Conférence, après amendement du projet élaboré par le Conseil des Ministres :

ADOPTE une déclaration solennelle appelée "DECLARATION DE NIAMEY".

.../...

3°) NOMINATION DU MINISTRE COORDONNATEUR

La Conférence :

ADOPTE la proposition de la 19ème Session Ministérielle et nomme Son Excellence Shehu SABALLY, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Naturelles de la Gambie, Ministre Coordonnateur du CILSS pour la biennie 1984-1985.

4°) DESIGNATION DU PRESIDENT DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

La Conférence :

DESIGNE à l'unanimité et par acclamations Son Excellence le Général de Brigade Seyni KOUNTCHE, Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat de la République du Niger, Président de la Conférence des Chefs d'Etat du CILSS pour la biennie 1984-1985.

5°) LIEU ET DATE DE LA 7ème CONFERENCE

La Conférence :

DECIDE de tenir sa 7ème Session ordinaire à Dakar en République du Sénégal en Janvier 1986.

A l'issue de ses travaux, la Conférence a :

ADRESSE ses très vives félicitations au Président Aristides PEREIRA, Président sortant du CILSS pour la disponibilité totale, l'engagement exemplaire et l'efficacité dont il a fait preuve durant son mandat.

ADOPTE une motion de remerciements à l'endroit du Peuple Nigérien, du Conseil National de Développement, du Gouvernement, et du Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 31 Janvier 1984

LA CONFERENCE

MOTION DE REMERCIEMENTS

- Son Excellence Aristides Maria PEREIRA, Président de la République du CAP-VERT,

- Son Excellence Sir Daouda Kariaba JAWARA, Président de la République de GAMBIE

- Son Excellence Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal,

- Son Excellence Hissène HABRE, Président de la République du TCHAD,

- Son Excellence le Général Moussa TRAORE, Secrétaire Général de l'UPDM, Président de la République du MALI,

- Son Excellence, le Capitaine Blaise COMPAORE, Ministre d'Etat, représentant son Excellence le Capitaine Thomas SANKARA, Président du Conseil National de la Révolution, Chef de l'Etat de Haute-Volta

- Son Excellence Mohamed Ould AMAR, Ministre du Développement Rural, représentant son Excellence le Lieutenant Colonnel Khouna Ould HAIDALLA, Président du Comité Militaire pour le Salut National, Chef de l'Etat de la République Islamique de Mauritanie

A l'issue des travaux de la VIéme Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS tenue à Niamey les 30 et 31 Janvier 1984, expriment leurs très sincères remerciements à l'endroit du peuple Nigérien, du Conseil National de développement, du Gouvernement, et du Président du Conseil Militaire Suprême Chef de l'Etat du Niger, Son Excellence le Général de Brigade Seyni KOUNTCHE pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et toutes les facilités mises à leur disposition durant leur séjour à Niamey.

Fait à Niamey, le 31 Janvier 1984

LA CONFERENCE

DISCOURS DE CLOTURE DU GENERAL DE BRIGADE SEYNI KOUNTCHE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU NIGER, PRESIDENT EN EXERCICE DU C.I.L.S S.

Messieurs les Chefs d'Etat et de Délégation,
Monsieur le Président du Conseil National de Développement,
Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Ministres,
Honorables Invités,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Par la grâce de Dieu, nous voici au terme de nos travaux. Nous voici renforcés dans notre conviction que le Dialogue est une constante de notre civilisation, puisqu'une fois encore, le dialogue et la concertation nous ont permis d'accomplir des progrès décisifs dans la recherche du mieux-être de nos populations.

Comme à l'accoutumée, nous avons travaillé sous le signe de la Solidarité, une Solidarité sans étendue par une prise de conscience réaffirmée non seulement devant l'ampleur de la tâche à accomplir, mais aussi et surtout, devant l'objectif impérieux de sauvegarder la dignité des Peuples du Sahel. Un des acquis majeurs de ce sixième Sommet aura été l'expression claire et ferme de tous les Etats membres de faire du CILSS l'instrument de notre Solidarité dans cette lutte qui promet d'être de plus en plus ardue, contre la sécheresse et le phénomène de la désertification. L'Histoire dira sans doute que les Assises de NIAMEY auront été pour le CILSS, l'étape de la consécration.

C'est en tout cas, le profond sentiment que j'éprouve, en ce moment précis où s'achèvent nos travaux. Et je suis d'autant plus fondé à m'exprimer ainsi que j'ai apprécié que toutes nos délibérations aient eu lieu dans la plus grande franchise et laplus vive cordialité, mais surtout dans la plus claire conscience que les jours à venir seront heureux ou moins heureux selon que nous aurons perçu, ou alors ignoré, le poids de nos responsabilités.

.../...

J'ai apprécié la constance dans notre engagement, face aux exigences de la lutte pour épargner à nos peuples, la persistance d'un drame à dimension planétaire et dont les manifestations préoccupent plus d'une seule Nation, plus d'une seule Sous-Région, et plus d'un seul Continent : le problème de l'Alimentation préoccupe la conscience universelle.

La Communauté Internationale, largement présente à nos Assises, a su exprimer, par la voix de ses hauts Représentants, sa sollicitude, sa compréhension et sa disponibilité.

Au Sahel, l'adversité est notre lot quotidien, et la dignité est la plus précieuse des vertus de nos Peuples. Aussi sommes-nous plus que jamais décidés à continuer la lutte. Et je crois pouvoir dire que la victoire est à notre portée, pour peu que nous consentions à y payer le prix.

A cet égard, je constate qu'un pas vient d'être franchi : Nous avons adopté d'importantes décisions. Leur efficience dépendra de notre fidélité aux objectifs suprêmes que nous nous sommes fixés.

Ces décisions, c'est d'abord la priorité absolue à la recherche de l'autosuffisance alimentaire et au rétablissement de l'équilibre écologique du Sahel. Il s'agit, non seulement de faire face aux situations d'urgence pour sauver les hommes et les animaux du Sahel, mais d'établir subséquemment de véritables programmes de développement propres à endiguer le fléau dans ses multiples facettes.

Dans cet esprit, nous avons opportunément convenu d'orienter l'intervention du CILSS davantage vers l'option d'une stratégie régionale, appuyée par une plus grande harmonisation des politiques nationales qui pourrait, à plus long terme, déclancher naturellement une dynamique d'intégration en matière d'Economie rurale : Une telle démarche nécessite la redynamisation des comités nationaux dans chacun de nos Pays, pour en faire de véritables cellules de prospectives, de suivi et d'évaluation des projets, dans le ressort territorial de leurs compétences respectives.

.../...

Ces décisions, c'est aussi la rationalisation de nos efforts : nous devons avantageusement proscrire toute duplication qui est une perte à la fois de temps et de moyens. L'AFRIQUE de l'Ouest, à laquelle nos Etats appartiennent, peut se féliciter d'être un modèle de coopération fraternelle. Mais elle doit reconnaître, tout compte fait, que bon nombre de nos Organisations se chevauchent et interfèrent au plan des objectifs et au plan des programmes mis en oeuvre : une telle dispersion d'efforts peut être utilement évitée : les études en cours nous permettront d'agir en conséquence.

2.2

Ces décisions, c'est enfin la Déclaration de NIAMEY, véritable profession de foi dans l'avenir du Sahel, dont l'écho résonnera au coeur de toutes les Nations et de toutes les Institutions éprises de dignité et de progrès.

Messieurs les Chefs d'Etat,

Je sais combien tenaces et nombreuses sont vos occupations respectives, et combien vous accaparent vos responsabilités nationales. Aussi comprenez-vous que nous soyons sensibles à l'Amitié et à l'Estime que vous témoignez à notre Peuple. Vous voudrez bien, Messieurs les Présidents, être les interprètes fidèles des sentiments de gratitude et de considération que le Peuple du NIGER nourrit à l'endroit des Peuples que vous représentez.

Mais je voudrai aussi vous dire notre reconnaissance pour le Grand Honneur que vous faites à notre Peuple et à notre Pays, en décidant de nous confier la difficile mission de présider aux destinées de notre Organisation. A l'instar de mes prédécesseurs, je m'efforcerai de mériter cette confiance. Je m'y consacrerai de tout coeur, sachant qu'à tout instant, vos expériences personnelles autant que vos avis, la contribution de vos Pays autant que vos propres conseils ne me feront pas défaut, chaque fois que j'y aurais recours.

.../...

C'est le lieu de rendre un hommage solennel et une mention spéciale de sincère gratitude à Son Excellence Monsieur ARISTIDES MARIA PEREIRA, Président de la République du CAP VERT, qui me laisse entre les mains un legs bien redoutable, tant il a su se dévouer avec une foi inégalable, aux prestigieuses destinées de notre Organisation.

J'associe à cet hommage, le Ministre Coordonnateur sortant, Ministre du Développement Rural de la République Soeur du MALI, le Secrétaire Exécutif et ses Collaborateurs qui ont, par leur attachement aux destinées du CILSS, rendu possibles les acquis que nous luis connaissons.

C'est pour ainsi dire que le CILSS n'a pas démérité bien davantage il a prouvé ses raisons d'exister. Je me réjouis de constater que nos Bailleurs de Fonds partagent cette objective et profonde conviction. Nous sommes profondément sensibles à cette disposition d'esprit et voudrions leur assurer de notre sincère reconnaissance.

Messieurs les Chefs d'Etat et de Délégation,
Messieurs les Représentants des Institutions Intergouvernementales et Internationales,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je voudrai simplement vous livrer une intime conviction; si nous nous séparons d'ici avec le sentiment que quoi qu'il arrive, nous demeurons solidaires, pour le meilleur et pour le pire, alors, Mesdames et Messieurs, notre victoire est certaine, et NIAMEY aura marqué d'une pierre blanche notre combat contre la faim.

Je vous souhaite un excellent retour dans vos pays respectifs. Que le succès permanent couronne vos entreprises, pour un Monde plus heureux et toujours plus fraternel.

VIVE LE CILSS
VIVE La Solidarité Internationale
JE VOUS REMERCIE.

ALLOCUTION DE BIENVENUE DU MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL DU NIGER

Excellence Monsieur le Ministre Coordonnateur du CILSS,
Messieurs les Ministres du Développement Rural des Pays-membres du CILSS,
Messieurs les Membres du Conseil Militaire Suprême et du Gouvernement,
Honorables Invités,
Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et des Agences de Coopération,
Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
Messieurs les Experts,
Mesdames et Messieurs,

Le NIGER, Mon Pays, est tout honoré d'accueillir les Assises de la 19éme Session du Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le SAHEL (CILSS), instrument d'action pour combattre l'un des fléaux de notre sous-région : la sécheresse et ses conséquences socio-économiques dont notamment la plus troublante, le déficit alimentaire.

Honorables Hotes,

Vous donnez à NIAMEY, l'opportunité de confirmer son option de lieu de rencontre pour les Grandes Causes Africaines, où sont scellés les engagements allant dans le sens du renforcement de l'Unité et de la Solidarité africaines.

Aussi, voudrais-je, au nom du Conseil Militaire Suprême et du Gouvernement et du Peuple Nigérien tout entier, souhaiter la chaleureuse bienvenue aux frères d'arme, Ministres du Développement Rural des Pays Sahéliens, à nos amis du Club du Sahel et, à tous ceux dont la présence en ces lieux témoigne de la sollicitude permanente dont ils n'ont cessé de faire montre, en l'endroit du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

.../...

Honorables Délégués, Mesdames et Messieurs,

Conscient des insuffisances que vous pourrez relever dans l'organisation matérielle de votre séjour, permettez-moi de faire appel dès à présent à votre compréhension et d'accepter que la chaleur humaine de l'accueil compense ces insuffisances.

Nos assises se tiennent à une période de hantise et de préoccupation pour les populations et les responsables sahéliens.

En effet, une fois de plus, les dures réalités du climat sahélien à savoir : retard, insuffisance ou irrégularité dans l'espace des précipitations, vents de sable et parasitisme vont imposer à nos laborieux Paysans et à nos vaillants pasteurs, une dure épreuve pendant la soudure, qui s'annonce précoce et terrible cette année.

Le bilan de la saison des pluies 1983 est tout simplement catastrophique. Nous aurons à l'analyser. Vous me permettez cependant de souligner à grands traits ces résultats dans le pays qui vous accueille.

- 2.065 villages déficitaires, totalisant 1.036.109 habitants; ce qui, ajouté aux éleveurs et citadins non producteurs de céréales réhausse le déficit théorique de la campagne 1983 de 30.742 tonnes à 225.300 tonnes qu'il faudra mobiliser pour couvrir les dits besoins.

- Sur le plan pastoral, la situation est des plus inquiétantes. 1.200.000 bovins 1.000.000 d'ovins sont menacés si des dispositions exceptionnelles n'étaient prises dans les délais les plus urgents. Ainsi les mesures suivantes s'imposent :

. Un destockage précoce et immédiat des excédents du cheptel pour ramener l'effectif de ce dernier à un niveau compatible avec les ressources fourragères disponibles ou pouvant être acquises.

.../...

. Une transhumance prudente et contrôlée vers des zônes mieux pourvues et vers les pays voisins,

. Une distribution d'alimentation complémentaire d'au moins 12.000 tonnes voire 40.000 tonnes de graines de coton et son de blé sera nécessaire ainsi que 1.000 tonnes de produits vitaminiques et d'aliments d'allaitement pour le sauvetage des jeunes veaux.

Le fleuve Niger, patrimoine commun à tous les sahéliens, véritable jauge de la contre saison, dans notre sous-région a enregistré la crue la plus faible de tous les temps ce qui est revelateur des difficultés en perspective au Sahel.

C'est dire une fois de plus combien la solidarité nationale sera indispensable, la coopération régionale déterminante et la coopération internationale nécessaire pour amoindrir les souffrances des hommes du Sahel.

C'est autant d'élèments de conviction en ce credo fort louable, celui de la lutte contre la dégradation de l'environnement, pour la réhabilitation du SAHEL et la Sécurité Alimentaire de ses populations.

Messieurs les Ministres,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,

Au Niger, nous avons fait depuis, le 15 avril 1974 des problèmes alimentaires, la priorité des priorités et privilégier la stratégie alimentaire.

Aussi, la sécurité alimentaire pose t'elle la problématique de l'auto-suffisance alimentaire et notre souci permanent, est la façon dont nous pouvons mettre en oeuvre notre capacité propre pour atteindre cet objectif, en optimisant, notre potentiel de production, avant même d'aborder toute question d'avantages comparatifs pouvant déboucher sur une extraversion et une dépendance plus grave de notre économie.

.../...

L'organisation de tous les hommes, pour leur prise de conscience et une participation volontaire aux décisions, à la conception, l'exécution et l'évaluation de tout programme de développement reste la seule clé d'un développement harmonieux et global.

C'est pourquoi, au Niger, nous avons opté pour la Société de Développement, cadre authentiquement nigérien de consultation, de concertation et de participation, conçu par et pour les Nigériens et qui n'a d'autre ambition que le Bien-être du Peuple Nigérien. Mais le problème de la sécurité alimentaire en général dépasse les dimensions nationales. Aussi sommes nous conscients que sa solution réside dans une dynamique sous-régionale puisant dans l'engagement de nos Etats et nos Peuples résolument mobilisés pour leur Bien-être collectif.

C'est dire que le CILSS restera pour nous l'instrument d'action privilégié pour notre combât commun. Il a fait ses preuves pendant une décennie. Il a cependant besoin d'être affuté face aux nouvelles contraintes du moment. Il est ainsi heureux de constater que notre présente assise, sera celle de la relance et de la redynamisation du CILSS, notamment avec l'analyse des travaux du Comité de réflexion sur le mandat du CILSS et la revue de la coopération arabo-africaine.

C'est dire, Messieurs les Ministres,
Honorables Invités, Mesdames et Messieurs,

Que tout nous convie aujourd'hui encore plus qu'hier, à faire preuve de détermination, d'initiative et de cohésion pour renforcer les acquis de la décennie de notre organisation commune.

.../...

J'ose espérer que si notre prestigieux Fleuve Niger a gravement baissé de niveau cette année, il nous assurera encore et toujours, suffisamment d'eau pour étancher la soif d'audace et de perspicacité que requiert notre tâche.

Je voudrais à nouveau, remercier tous les invités, particulièrement, ceux venus de très loin pour apporter leur soutien à la juste cause du SAHEL.

Vive la Coopération Internationale

Je vous remercie.

DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE
COORDONNATEUR DU CILSS

19è Session Ministérielle du C.I.L.S.S.
(NIAMEY 26 - 27 - 28 Janvier 1984)

Chers Collègues,
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Coopérations
Bilatérales et Multilatérales,
Mesdames, Messieurs,

C'est encore sous l'émotion de l'accueil chaleureux et fraternel que NIAMEY a bien voulu nous réserver, que je m'adresse à vous pour la cérémonie d'ouverture du 19è Conseil des Ministres de notre Organisation.

En cette heureuse circonstance, il me plaît en votre nom à tous, de présenter au Peuple Nigérien, au Conseil Militaire Suprême et à son Président l'expression de notre profonde gratitude pour ce sacrifice supplémentaire qui a permis la tenue des présentes assises.

Au terme de mon mandat de Ministre Coordonnateur, je me dois également de vous remercier de la confiance que vous m'avez faite il y a deux ans au 16è Conseil à PRAIA, en me nommant à ces hautes responsabilités.

Sous la Direction clairvoyante de Son Excellence le Président Aristides Pereira, Président de la République du Cap-Vert, je me suis efforcé d'appuyer notre Institution et de lui faire atteindre les objectifs que nous lui avons assignés.

.../...

Quelles que soient les performances accomplies, la constante sollicitude du Président Pereira et sa disponibilité permanente auront été pour moi un facteur puissant d'encouragement.

Cette session est enfin pour moi l'occasion de remercier tous partenaires, pour l'aide qu'ils n'ont cessé d'apporter au Sahel miné depuis 10 ans par le fléau d'une sécheresse devenue endémique .

Chers Collègues,
Excellences,
Mesdames, Messieurs

Oui, depuis 10 ans et précisément depuis la grande catastrophe de 1973, le Sahel est contrarié dans ses efforts de développement par la sécheresse.

Depuis 10 ans également, nos Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de conjuguer leurs efforts pour mobiliser les moyens nécessaires à la lutte contre ses effets.

Ainsi fut créé le CILSS à Ouagadougou en 1973.

La plate-forme d'actions conçue à ce titre par les 612 projets DU PROGRAMME DE PREMIERE GENERATION devait conduire notre région à l'Autosuffisance Alimentaire à l'horizon de l'an 2 000.

LE PROGRAMME DE PREMIERE GENERATION a pris fin au 31 Décembre 1982.

La présente session de notre Conseil est donc à double titre extrêmement importante car elle nous permet de tirer les leçons de ces 10 ans d'existence du CILSS et de dresser un bilan des projets de première génération.

Il me plaît de vous présenter quelques points saillants qui méritent réflexion.

.../...

1°) - Concernant l'autosuffisance alimentaire

La situation alimentaire au Sahel est toujours préoccupante malgré les efforts d'organisation des productions agricoles nationales. Dans une large mesure, cette évolution non satisfaisante est le résultat d'une sécheresse persistante dont nous ne maîtrisons pas encore les effets.

Mais, nous ne sommes plus totalement désarmés comme en 1973 sur les moyens.

Des efforts d'analyse, d'organisation et d'équipement permettent de plus en plus de prémunir nos populations contre les drames de la famine et de la désolation.

Les leçons tirées des expériences en cours dans les domaines agricole et économique nous ont permis de réflechir à des orientations et à des politiques qui, si les moyens en étaient disponibles, auraient insufflé une impulsion nouvelle bénéfique à nos populations.

2°) Concernant la lutte contre la désertification

L'objectif poursuivi est notamment la restauration de l'équilibre écologique.

Un bilan du secteur a été fait et a dégagé les contraintes par pays.

A l'échelle régionale, il ressort que la planification, la vulgarisation, la formation et les coûts récurrents demeurent les goulots d'étranglement à l'émergence d'une foresterie dynamique et plus adaptée.

.../...

La pénurie de bois de chauffe et ses conséquences économiques, la dégradation de l'environnement avec ses effets écologiques ne sont plus du domaine du risque.

Elles sont une réalité quotidienne que nous vivons dans nos foyers et dans nos activités quotidiennes de production.

Une nouvelle politique forestière, incluant les populations, tendant à l'économie des ressources, et à leur multiplication, se définit de mieux en mieux à travers les expériences de foresterie communautaire et les projets de foyers améliorés.

L'ensemble de ses activités ne peut évoluer sans une politique de recherche, de formation de cadres et de diffusion des acquis scientifiques et techniques.

Qu'il s'agisse du domaine agricole ou de celui de l'hydraulique et de la climatologie ou encore de la zootechnie ainsi que de l'écologie environnement, les Institutions spécialisées du CILSS déploient un effort méritoire pour exploiter en commun les informations et les données sur le Sahel.

Elles assurent la formation des spécialistes indispensables et équipent les services nationaux pour une meilleure collecte, une analyse plus précise et la diffusion des résultats de terrain.

Au niveau de certains pays membres les Secrétariats des Comités Nationaux du CILSS ont été financés et installés pour faciliter la définition, l'exécution et le suivi des programmes.

L'évaluation, la programmation et la couverture des dépenses récurrentes dans les pays du Sahel ont fait l'objet de rencontres régionales dont le colloque tenu à Ouagadougou en Janvier 1983.

.../...

Devant l'intérêt général suscité par ce thème, des ateliers nationaux sont actuellement organisés dans les Etats Membres du CILSS.

La réunion des Experts tenue à Ouagadougou du 23 au 26 Novembre 1983 pour la préparation du 19è Conseil des Ministres a analysé les programmes d'activités, les questions administratives institutionnelles et financières du CILSS.

Des projets de résolutions et de recommandations sont soumis à notre attention à cet effet pour une décision à prendre.

Chers Collègues,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Les 17è et 18è Sessions de notre Conseil tenues respectivement à Bamako et à Rome avaient fait des recommandations et pris des résolutions dont la mise en oeuvre est entamée pour une grande part. Cependant certains points ne sont pas encore résolus en raison de leur interférence avec des considérations extérieures à l'institution. A cet égard, des actions spécifiques entreprises durant mon mandat, méritent d'être évoquées ne serait-ce que pour en faire le point. Je citerai :

- LE PROGRAMME CADRE DE COOPERATION AVEC LA C.E.E.

Ce programme a permis de mobiliser 8 531 000 Ecu qui serviront à renforcer les actions en matière d'autosuffisance alimentaire.

- LA COOPERATION AVEC L'ITALIE

Le Gouvernement Italien a décidé d'investir en projets de développement intégré Sahélien la somme de 500 Millions de dollars US. La mobilisation de cette aide est à des stades plus ou moins avancés selon les pays.

.../...

- LA COOPERATION AVEC LE SYSTEME DES NATIONS-UNIES

La FAO accorde une assistance soutenue au CILSS. Elle a organisé sous ma présidence une réunion sur les stocks de sécurité au Sahel.

Quant à l'UNSO, elle apporte un concours appréciable dans la lutte contre la désertification et pour le désenclavement du Sahel.

Des accords cadres ont été signés avec d'autres agences du système des Nations-Unies et des projets concrets sont financés par certaines d'entre elles dont le PNUD, l'UNESCO, l'ONUDI, le FENU.

Une mission de sensibilisation dirigée par Son Excellence le Président Aristides Pereira a séjourné au Siège des Nations-Unies à New-York.

Le Club du Sahel s'est réuni à Bruxelles à l'invitation de la CEE.

Au cours de la réunion, une stratégie d'intervention plus participative des populations dans le Développement a été reconnue comme une nécessité absolue pour une approche moins sectorielle et plus globale des problèmes.

Le consensus auquel nous avons abouti est très encourageant et doit faire l'objet d'une large diffusion.

Enfin, la décision de nos Chefs d'Etats d'instituer un Comité de réflexion de haut niveau a été concrétisée.

Le Conseil devra se prononcer sur le contenu du rapport et les Observations du Secrétariat Executif sur le travail de ce Comité, avant la transmission du dossier au sommet des commanditaires.

.../...

Il y aura notamment lieu d'aborder l'orientation des actions du CILSS après la fin du programme de première génération.

Il s'agira pour nous de déterminer une nouvelle plateforme d'action définissant le niveau de responsabilité à lui accorder et les limites de son domaine de compétence. A ce titre des propositions sont consignées dans le rapport du Comité de réflexion de haut niveau.

Chers Collègues,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

La campagne agricole 1983-1984 est une des plus catastrophiques depuis 1973. L'ensemble des Etats Membres du CILSS déclare un déficit globale de 1,6 Millions de tonnes.

De même, la situation de l'élevage est inquétante. Les éleveurs destockent activement et bradent littéralement leurs animaux.

De grandes migrations d'hommes et de bétail fuyant les affres de la faim et de la soif, modifient la physionomie politique, sociale et économique de nos pays.

Des appels pressants sinon pathétiques sont lancés pour l'aide alimentaire internationale. Toutes les ressources internes mobilisables, le sont dans les Etats, en vue de soustraire les populations du désespoir et de la mort.

La sécurité alimentaire du Sahel ne pourrait-elle être pour bientôt ?

Chers Collègues,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Abordant la situation financière du CILSS, je me permets de rappeler à votre attention toutes les difficultés rencontrées par notre institution à exécuter son budget dans les conditions d'un fonctionnement satisfaisant.

.../...

Le paiement des cotisations des Etats demeure une préoccupations pour le CILSS pour remplir son mandat et pour convaincre de sa détermination à faire face à la situation dramatique du Sahel.

Je souhaite qu'à cet égard, une plus grande attention soit accordée au CILSS par nos pays.

Le travail de notre Conseil est facilité par la réunion des experts qui s'est tenue en Novembre 1983 à Ouagadougou.

Néanmoins nous aurons à nous pencher et à examiner davantage les points suivants :

- nouveau mandat du CILSS
- mise en oeuvre du consensus de la 5è réunion du Club du Sahel
- examen et approbation du projet de règlement financier
- nomination à certains postes dont celui du Secrétaire Exécutif, le Directeur Général du Centre AGRHYMET, et le Directeur de la Documentation et de l'Information.

Certaines de nos réflexions doivent être confirmées par nos Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Je souhaite qu'une grande compréhension et l'intérêt supérieur de nos pays à travers le CILSS président à nos débuts et inspirent nos décisions pour résoudre les différents problèmes dans la confiance mutuelle et la solidarité.

C'est également très confiant dans l'avenir du CILSS et dans la volonté de coopération qui anime notre Conseil que je déclare ouverte la 10è Session du Conseil des Ministres du CILSS.

JE VOUS REMERCIE.

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

APPORT GENERAL

DU 19ème CONSEIL DES MINISTRES TENUE A
NIAMEY DU 26 au 28 JANVIER 1984

Précédée par la réunion des experts qui s'est tenue à Ouagadougou (Haute-Volta) les 24 - 25 et 26 Novembre 1983, la 19ème session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est ouverte le 26 Janvier 1984 dans la Salle de Conférence de l'ONAREM à Niamey (République du Niger) sous la présidence de Son Excellence N'Fagnanama KONE, Ministre de l'Agriculture du Mali.

A cette occasion Son Excellence le Docteur Ari TOUBO Ibrahim, Ministre du Développement Rural du Niger à prononcé l'allocution de bienvenue que voici :

Excellence Monsieur le Ministre Coordonnateur du CILSS ,
Messieurs les Ministres du Développement Rural des Pays Membres du CILSS,
Messieurs les Membres du Conseil Militaire Suprême et du Gouvernement,
Honorables Invités,
Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et des Agences de Coopération,
Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
Messieurs les Experts,
Mesdames et Messieurs,

Le NIGER Mon Pays, est tout honoré d'accueillir les Assises de la 19ème Session du Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), Instrument d'action pour combattre l'un des fléaux de notre sous-région : la sécheresse et ses conséquences socio-économiques dont notamment la plus troublante, le déficit alimentaire.

Honorables Hôtes,

Vous donnez à NIAMEY, l'opportunité de confirmer son option de lieu de rencontre pour les Grands Causes Africaines, où sont scellés les engagements allant dans le sens du renforcement de l'Unité et de la Solidarité Africaines.

Aussi, voudrais-je, au nom du Conseil Militaire Supêmeet du Gouvernement et du Peuple Nigérien tout entier, souhaiter la chaleureuse bienvenue aux frères d'arme, Ministres du Développement Rural des Pays Sahéliens, à nos amis du Club du Sahel et, à tous ceux dont la présence en ces lieux témoigne de la sollicitude permanente dont ils n'ont cessé de faire montre, en l'endroit du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

Honorables Délégués, Mesdames et Messieurs,

Conscient des insuffisances que vous pourrez relever dans l'organisation matérielle de votre séjour, permettez-moi de faire appel dès à présent à votre compréhension et d'accepter que la chaleur humaine de l'accueil compense ces insuffisances.

Nos assises se tiennent à une période de hantise et de préoccupation pour les populations et les responsables sahéliens.

En effet, une fois de plus, les dures réalités du climat sahélien à savoir : retard insuffisance ou irrégularité dans l'espace des précipitations, vents de sable et parasitisme vont imposer à nos laborieux Paysans et à nos vaillants Pasteurs, une dure épreuve pendant la soudure, qui s'annonce précoce et terrible cette année.

Le bilan de la saison des pluies 1983 est tout simplement catastrophique. Nous aurons à l'analyser. Vous me permettrez cependant de souligner à grands traits ces résultats dans les pays qui vous accueille.

- 2 065 villages déficitaires, totalisant 1 036 109 habitants : ce qui ajouté, aux éleveurs et citadins non producteurs de céréales rehausse le déficit théorique de la campagne 1983 de 30 742 tonnes à 225 300 tonnes qu'il faudra mobiliser pour couvrir les dits besoins.

- Sur le plan pastoral, la situation est des plus inquiétantes. 1 200 000 bovins et 1 000 000 d'ovins sont menacés si des dispositions exceptionnelles n'étaient prises dans les délais les plus urgents. Ainsi les mesures suivantes s'imposent :

. Un destockage précoce et immédiat des excédents du cheptel pour ramener l'effectif de ce dernier à un niveau compatible avec les ressources fourragères disponibles ou pouvant être acquises,

. Une transhumance prudente et contrôlée vers des zones mieux pourvues et vers les pays voisins ,

? Une distribution d'alimentation complémentaire d'au moins 12 000 tonnes voire 40 000 tonnes de graines de coton et son de blé sera nécessaire ainsi que 1 000 tonnes de produits vitaminiques et d'aliments d'allaitement pour le sauvetage des jeunes veaux.

Le Fleuve Niger, patrimoine commun à tous les Sahéliens, véritable jauge de la contre saison, dans notre sous-region a enregistré la crue la plus faible de tous les temps ce qui est revelateur des difficultés en perspective au Sahel.

C'est dire une fois de plus combien la solidarité nationale sera indispensable la coopération régionale déterminante et la coopération internationale nécessaire pour amoindrir les souffrances des hommes du Sahel.

C'est autant d'éléments de conviction en ce credo fort louable, celui de la lutte contre la dégradation de l'environnement, pour la réhabilitation du Sahel et la Sécurité Alimentaire de ses populations.

Messieurs les Ministres,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,

Au Niger, nous avons fait depuis, le 15 Avril 1974 des problèmes alimentaires la priorité des priorités et privilégier les stratégie alimentaire.

Aussi, la sécurité alimentaire pose telle la problématique de l'auto-suffsance alimentaire et notre souci permanent, est la façon dont nous pouvons mettre en oeuvre notre capacité propre pour atteindre cet objectif en optimisant, notre potentiel de production, avant même d'aborder toute question d'avantages comparatifs pouvant déboucher sur une extraversion et une dépendance plus grave de notre économie.

L' organisation de tous les hommes, pour leur prise de conscience et une participation volontaire aux décisions, à la conception, l'exécution et l'évaluation de tous programme de développement reste la seule clé d'un développement harmonieux et global.

C'est pourquoi, au Niger, nous avons opté pour la Société de Développement, cadre authentiquement nigérien de consultation, de concertation et de participation, conçu par et pour les Nigériens et qui n'a d'autre ambition que le Bien-être du Peuple Nigérien. Mais le problème de la sécurité alimentaire en général dépasse les dimensions nationales. Aussi sommes nous conscients que sa solution réside dans une dynamique sous-régionale puissant dans l'engagement de nos Etats et nos Peuples résolument mobilisés pour leurs Bien-être collectif.

C'est dire que le CILSS restera pour nous l'instrument d'action privilégié pour notre combat commun. Il a fait ses pruves pendant une décennie. Il a cependant besoin d'être affuté face aux nouvelle de la relance et de la redynamisation du CILSS, notamment avec l'analyse des travaux du Comité de réflexion sur le mandat du CILSS et la revue de la coopération arabo-africaine.

C'est dire, Messieurs les Ministres,

Honorables Invités, Mesdames et Messieurs,

Que tout nous convie aujourd'hui encore plus qu'hier à faire preuve de détemination, d'initiative et de cohésion pour renforcer les acquis de la décennie de notre Organisation commune.

J'ose espérer que si notre prestigieux Fleuve Niger a gravement baissé de niveau cette année, il nous assurera encore et toujours, suffisamment d'eau pour étancher la soif d'audace et de perspicacité que requiert notre tâche.

Je voudrais à nouveau, remercier tous les invités, particulièrement, ceux venus de très loin pour apporter leur soutien à la juste cause du SAHEL.

Vive la Coopération Internationale.

Je vous remercie.

1.3. Ce fut ensuite l'audition des invités à cette session.

Ont successivement pris la parole :
- Son Exellence le Ministre de l'Information de la Guinée Bissau ;
- le Directeur Général de l'UNSO ;
- le Président de la BOAD ;
- le Secrétaire Général du CIEH.

Tous ont fait le bilan de leur coopération avec le CILSS et ont promis à l'avenir d'améliorer encore cette relation.

L'UNSO et la BOAD ont fait le bilan des projets qu'ils financent dans le sens de l'autosuffisance alimentaire.

La Guinée Bissau a porté à la connaissance du Conseil sa candidature officielle pour adhérer au CILSS. Quant au Secrétaire Général du CIEH, il a lancé un cri d'alarme sur le problème de l'hydraulique dans les pays du SAHEL. Une statistique bien fouillée a été soumise à l'attention des Ministres.

La séance a été suspendue après l'audition des Invités.

A la reprise de la séance dans le palais du Congrès, le COnseil des Ministres a examiné et adopté l'ordre du jour de la Session qui comportait :

Point 1 : Examen des rapports des Experts

1.1. : Commission Technique
1.2. : Commission Administrative; Financière et Institutionnelle
1.2.1. : Examen du Règlement Financier
1.2.2. : Proposition d'une nouvelle grille
1.2.3. : Projet d'amendement du Statut du Centre Agrhymet
1.2.4. : Projet du budget 1984
1.2.5. : Examen de la situation financière du CILSS

Point 2 : Examen du Rapport final de la 5ème conférence du Club du Sahel

Point 3 - Examen du Rapport du Comité de Haut Niveau

Point 4 - Examen des candidatures aux postes vacants

Point 5 - Demande d'adhésion au CILSS

Point 6 - Questions diverses

Point 7 - Date et lieu du 20ème Conseil

Le Conseil a décidé que tous les points relatifs aux questions financières ainsi que l'examen des candidatures aux postes vacants seront examinés à huis clos.

2 - EXAMEN DES POINTS INSCRITS O L'ORDRE DU JOUR

2.1. Examen des résultats des travaux des experts

Les experts chargés de préparer la 19ème session ordinaire du Conseil des Ministres s'était tenue à Ouagadougou (Haute-Volta)les 24 - 25 et 26 Novembre 1983.

La réunion était présidé par Monsieur Omer SAWADOGO du Ministère du Développement Rural de Haute-Volta et avait comme Rapporteur Général Monsieur ABBA Moussa Issoufou du Secrétariat Exécutif du CILSS.

Au cours de la séance d'ouverture, le Directeur de Cabinet du Ministre du Développement Rural de Haute-Volta représentant son Ministre a souhaité la bienvenue aux experts et a déclaré que nos Peuples vivent une période exceptionnellement difficile. C'est pourquoi, il est normal qu'au terme de ces 10 années, nous fassions un bilan sans complaisance et recommandations à nos Ministres pour que le CILSS gagne en efficacité dans la réalisation des objectifs qui lui sont assignés.

Après avoir pris connaissance des travaux des experts, le Conseil des Ministres a adopté le Rapport avec quelques corrections qui ont été apportées tant dans le corps du rapport que dans les recommandations. La Commission N°1 qui était présidée par Monsieur Mamadou AMADOU du Niger et comme Rapporteurs Messieurs DRABO Abdou Salam et Mme SORGHO Lacaze Jeanne a eu à examiner les points suivants :

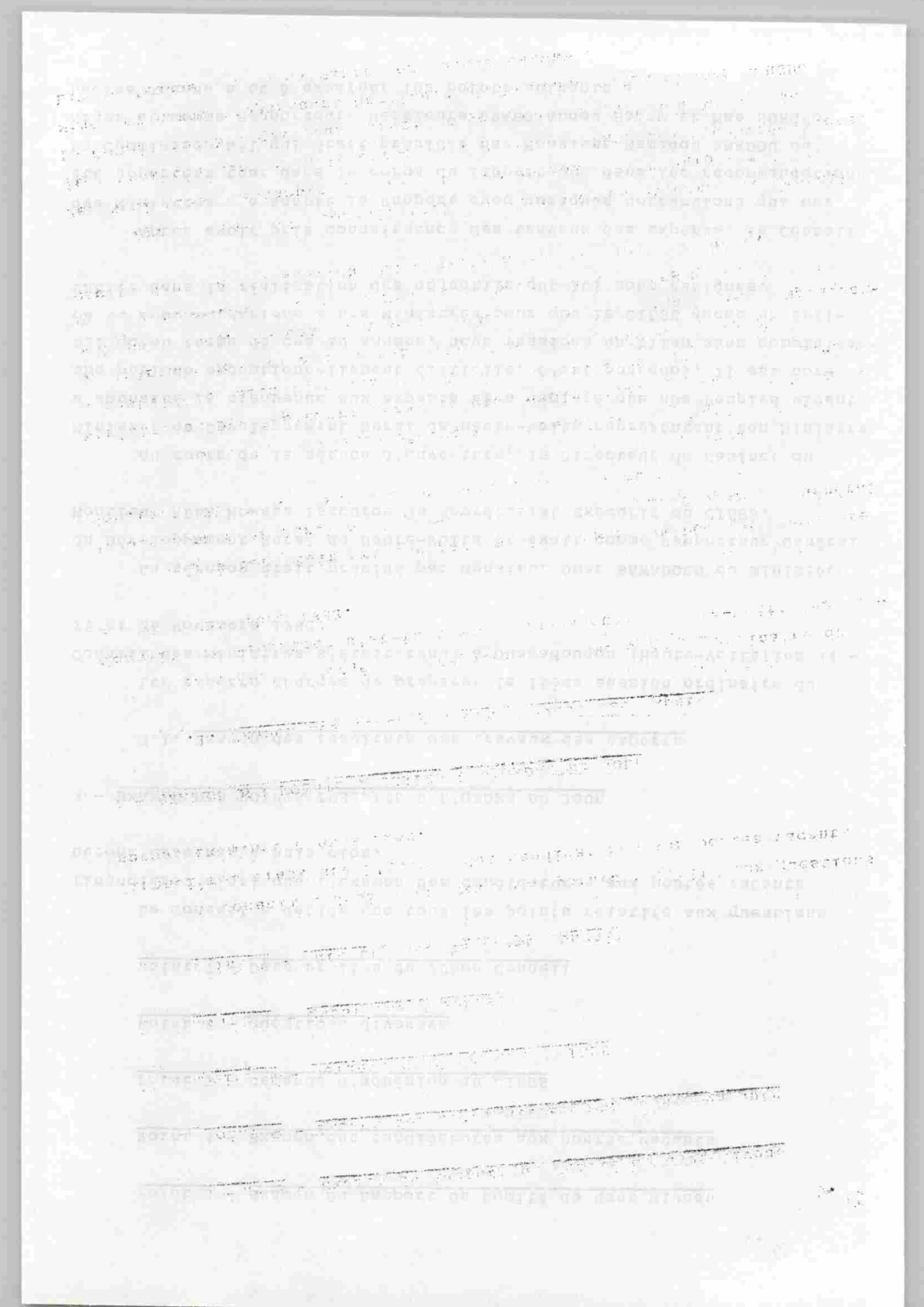

POINT I - ACTIVITES DU SECRETARIAT EXECUTIF

POINT II - ACTIVITES DES INSTITUTIONS SPECIALISEES DU CILSS

POINT III - PROGRAMME DE TRAVAIL 1983-1984

La Commission N°2 présidée par Monsieur Assoumane SARKI du Niger et ayant comme Rapporteurs Messieur Mwabanyol KEITORO du Centre Agrhymet et Moussa TANGARA du Secrétariat Exécutif du CILSS a eu a examiné les points suivants :

Point I - Examen des conclusions des travaux sur la réorganisation administrative - financière et comptable

Point II - Proposition de modificiation du Règlement Financier

Point III - Proposition d'une Nouvelle Grille Salariale

Point IV - Note sur les taux de per-diem dans la zone C

Point V - Candidatures aux postes vacants

Point VI - Inventaires des biens durables du CILSS

Point VII - Rapport du Commissaire aux Comptes

Point VIII- Rapport d'exécution du budget 1982

Point IX - Rapport du Commissaire aux Comptes 1982

Point X - Rapport d'exécution du budget 1983 au 30/11/83

Point XI - Projet de budget 1984

S'AGISSANT DES QUESTIONS EXAMINEES PAR LA COMMUSSION N°1

RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION N° I

Le Conseil s'est réuni dans la Salle de Conférence du Palais du Congrès les 26, 27 et 28 Janvier 1984 à Niamey (République du Niger).

Le Conseil a examiné les points d'ordre du jour suivants :

Point 1 - ACTIVITES DU SECRETARIAT EXECUTIF

Point 2 - ACTIVITES DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

Point 3 - PROGRAMMEDDE TRAVAIL 1983 - 1984

1.1. - Activités du Secrétaire Exécutif

Le Conseil a pris connaissance du document intitulé "rapport sur les activités du Secrétaire Exécutif du CILSS".

Ce document a fait état des succès et des contraintes rencontrées dans la mise en oeuvre de ces activités qui s'articulent autour de six (6) points :

- la mise en oeuvre des recommandations des 17 et 18è Conseil des Ministres ;
- la poursuite des actions en direction de l'aide islamique et de l'aide italienne ;
- le renforcement de la coopération avec les agences de Coopération bilatérales et multilatérales ;

- La sensibilisation des Etats Membres du CILSS sur les problèmes que rencontre l'Organisation ;
- La participation aux visites effectuées par le Président en exercice du CILSS à Rome, Bruxelles, New-York et Bamako ;
- La préparation de la 5è Conférence du Club du Sahel.

C'est ainsi que le document souligne les difficultés pour trouver le complément de financement du projet AGIR et pour la mobilisation de l'aide de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).

Le Conseil a cependant souligné d'autres contraintes mais aussi des succès dans les actions menées par le Secrétaire Exécutif. Il s'agit :

- de contraintes budgétaires engendrant des difficultés financières pour mener à bien la mise en oeuvre du programme de travail ;
- du manque de Feedback entre les Etats Membres et le CILSS ;
- du manque de cohésion entre les Etats pour favoriser le passage des aides extérieures par le CILSS et non par des Agences étrangères.

Quant aux succès enregistrés au cours de la même période, il s'agit entre autres du financement des Comités Nationaux du CILSS, du Projet Régional "AGIR", de l'accord cadre de Coopération signé avec la Commission des Communautés Européennes et la mise en oeuvre de l'aide italienne.

Le Conseil a souligné en outre, la multiplicité des rapports qui ne favorisent ni l'intégration des activités du Secrétariat Exécutif, ni un examen rapide et efficace des documents par les participants. Il a, par conséquent, réitéré la recommandation des précédentes sessions ministérielles quant à l'unicité du rapport du Secrétariat Exécutif. La proposition concrète retenue à cette occasion est que le Secrétariat Exécutif présente un rapport général d'activités intégrant les bilans de toutes les Directions ainsi que les projets gérés par le Secrétariat. Il reste entendu que le Secrétaire Exécutif et les Directeurs Généraux des Institutions Spécialisées présentent leurs rapports séparément.

1.2.- Activités de la Direction des Projets et Programmes

Le conseillon a ensuite pris connaissance du documents sus-cité et a procédé à son examen par activités.

1.2.1. Production Végétale

Au titre de la politique céréalière le Conseil a pris acte des activités courrant l'harmonisation des politiques des prix agricoles, notamment de la deuxième consultation régionale qui vient de se tenir à Dakar du 5 au 7 Octobre 1983.

S'agissant de la Securité Alimentaire, le Conseil a apprévié les efforts entrepris dans le cadre du programme de constitution des stocks céréaliers nationaux et régionaux de sécurité au Sahel:

- mise en place de la " pré-DCR " " Division Céréalière Régionale) pour laquelle on a enregistré une réponse favorable de la part de l'Italie
- lancement du programme de formation du personnel des offices céréaliers par la ratification de deux accords de projets avec la FAO;
- aboutissement de la recherche de financement des études complémentaires sur le stockage privé et les greniers (FAC, CEE et UNSO).

La comission a pris acte des importantes réunions nationales sur la production agricole en Haute Volta et au Sénégal dont la mise en oeuvre des recommandations represente des progrès incontestables vers l'objectif d'autosuffisance et de sécurité alimentaire.

En matière d'amélioration de l'information, le Conseil a noté avec satisfaction l'amélioration de l'information relatif aux instruments de diagnostics permanent entrepris par le CILSS.

Le Conseil a entendu les activités dur le Food Corps et le programme de coopération CILSS/ITALIE.

Le Conseil a apprécié dans toute son importance l'apport du Comité restreint de l'économie de la production vivrière.

.../....

Activités de la Direction des Projets et Programmes

Le Conseil a ensuite pris connaissance du document sus-cité et a procédé à son examen par activités.

Harmonisation régionale

Au chapitre de la politique céréalière, le Conseil a noté les progrès [illegible] concernant l'harmonisation des politiques [illegible] de la quatrième consultation régionale qui vient de se tenir à Dakar du 5 au 9 décembre 1983).

[illegible] Renforcement de la Sécurité Alimentaire, le Conseil a apprécié les [illegible] entreprises dans le cadre du programme de constitution des stocks céréaliers nationaux et régionaux de sécurité au [illegible]:

- mise en place de la " pré-DCR " (Division Céréalière Régionale) pour laquelle on a enregistré une réponse favorable de [illegible] des offices céréaliers;
- lancement du programme de formation du personnel des offices céréaliers [illegible] pour la ratification de leur accords de projets avec la FAO;
- renouvellement de la recherche de financements d'études complémentaires auprès du secteur privé et les gérants (FAO, [illegible] UNDRO).

La réunion a pris note des importantes réalisations [illegible] irrigation agricole en Haute Volta et au Sénégal [illegible] réalisations représente des progrès incontestables vers l'objectif d'autosuffisance et de sécurité alimentaire.

En matière d'amélioration de l'information, le [illegible] relatif aux instruments de [illegible] entrepris par le CILSS.

Le Conseil a entendu les activités sur le Food Corps et le programme de coopération CILSS/[illegible].

Le Conseil a apprécié dans toute son importance l'apport du Comité restreint de l'économie de la production vivrière.

.../...

Concernant la stratégie alimentaire, le Conseil recommande :

- dans une première phase l'organisation d'une consultation régionale régionale entre sahéliens en vue d'une recherche des voies et moyens d'harmoniser les approches de mise en oeuvre ;

- dans une deuxième phase d'organiser, en relation avec le Conseil Mondial de l'Alimentation, une consultation sur les appuis de type contractuel de la Communauté Internationale.

Constatant un décalage entre la réalisation des bilans-programmes cultures pluviales et cultures irriguées, le Conseil recommande que ces actions soient à l'avenir entreprises pour la même période de référence.

1.2.2. - Hydraulique villageoise et pastorale

Le Conseil après avoir entendu la communication du Secrétariat Exécutif sur les principaux axes de son action en matière d'approvisionnement en eau des populations rurales et du cheptel sahéliens a émis le souhait que :

- des études approfondies au préalable, soient entreprises avant d'entreprendre tout programme dans les Etats où les nappes sont en perpétuelle dégradation ;

- les structures et sociétés nationales soient associées dans la mise en oeuvre du programme.

Le Conseil a constaté que la mise en oeuvre du volet saoudien de l'hydraulique villageoise et pastorale pose un certain nombre de problèmes d'ordre technique et peut être même politique. Elle a en outre déploré le fait que la GTZ exécute le programme de l'Arabie Saoudite en dehors de toute consultation avec les Pays. La GTZ ne doit pas se limiter, dans les consultations aux seules entreprises et fournisseurs Allemands. Elle a regretté les retards et les difficultés techniqies rencontrées par cette agence sur le terrain.

Le Conseil a constaté que depuis deux ans aucune mise en oeuvre n'a été constatée en ce qui concerne les aides Koweitiennes et des Emirats Arabes Unis.

Il demande au Secrétaire Exécutif de se mettre en rapport avec les autorités de ces pays pour le déblocage des fonds dans les meilleurs délais.

1.2.3. - Elevage/Pêches

Le Conseil a noté avec beaucoup d'attention les difficultés rencontrées dans les secteurs élevage et pêche. Elle a pris connaissance des problèmes liés à la réduction des pâturages, à la recrudescence des grandes épizooties majeurs telle que la peste bovine, aggravée par l'augmentation de l'amplitude des mouvements de transhumance, et à l'insuffisance des points d'abruvement.

Il a, en outre, pris connaissance de la longue vacance du poste de l'expert en pêches, ce qui a fortement affecté les activités de cet important secteur, particulièrement dans le domaine de la formation, qui constitue un besoin essentiel des pays sahéliens.

Le Conseil a cependant souligné la nécessité d'encourager et de développer, dans le cadre d'une politique globale de l'élevage, la concertation entre les Etats pour l'organisation des mouvements de transhumance et pour une meilleure exploitation de leur espace au niveau des frontières.

Il . invite le Secrétariat Exécutif à poursuivre également ses efforts dans ses recherches de financement d'un expert en pêche et dans la poursuite de mise en oeuvre des projets de pêche continentale, source de protéines pour nos ppulations.

1.2.4. - Ecologie/Forêts/Environnement

Le Conseil a pris note de la nouvelle orientation dans la politique de reboisement et de régénération des forêts.

Il a par ailleurs pris acte avec satisfaction de l'étroite coopération qui existe entre l'UNSO et l'Equipe Ecologie/Forêts dans la lutte contre la désertification.

Il a insisté pour qu'un accent soit mis sur la recherche des prototypes fiables et performant des foyers améliorés.

Dans le cadre des énergies nouvelles et renouvelables, il a encouragé le développement et la production de biogaz. Il a en outre souligé, la nécessité de la conception d'éolienne adaptées et susceptibles d'un meilleur rendement dans les pays où de tels projets sont viables.

En ce qui concerne le programme ordinateur, le Conseil a convenu de la nécessité de coordonner les programmes nationaux qui à long terme risquent de poser de sérieux problèmes de logicienne et de maintenance. Con scient des dangers de l'informatisation, il a souhaité qu'une évaluation des besoins et coordination des acquis se fassent le plus rapidement possible.

1.2.5. - Ressources Humaines

Suite à l'exposé du programme des Ressources Humaines, le Conseil a enregistré avec satisfaction le démarrage du projet AGIR. Des précisions ont été données sur les différentes étapes préparatoires du projets et de la manière dont il intervient au niveau de chacun des Etats.

Des clarifications de nature à lever les inquiétudes ont été fournies quant aux risques de duplication dans la mise en oeuvre de ce projet avec celui de bilans d'activités de recherche, de formation et d'information de l'Institut du Sahel.

Le Conseil remercie particulièrelement le CRDI et le PNUD pour leurs contributions aux missions d'étude diagnostic des Instituts de recherche.

Il invite l'USAID, le FAC et CCCE à matérialiser leur participation au projet par la mise en place rapide de ressources financières, matérielles, et humaines ayant fait l'objet de requête su Secrétariat Exécutif.

1.2.6. - Transports

Le Conseil a pris note du travail accompli dans ce secteur et a demandé au Secrétariat Exécutif du CILSS de tout mettre en oeuvre pour dedynamiser ce secteur, en accélérant notamment le recrutement de l'expert en transport.

1.2.7. - Economie/Planification

Le Conseil a pris note de l'état de financement du Programme de Première Génération (PPG) et des contraintes rencontrées pour sa mise en oeuvre.

Il a ensuite pris connaissance des difficultés rencontrées par les Comités Nationaux du CILSS dans leur rôle d'animateur et de relais du Secrétariat Exécutif et des Institutions Spécialisées au niveau des Etats.

CILSS DOCUMENTATION

Il a également enregistré avec beaucoup d'intérêt l'état d'avancement du programme des coûts récurrents, notamment en ce qui concerne l'organisation et la préparation d'ateliers nationaux.

Le Conseil a souhaité la poursuite de la réactualisation du programme de première génération. Il a insisté pour qu'un accent soit particulièrement mis sur les analyses des contraintes et effets socio-économiques en vue d'améliorer la cohérence, la programmation et la formulation des projets futurs en tenant compte des priorités.

La difficulté rencontrée dans le financement des projets du Programe de Première (PPG) étant en partie due à la faiblesse de la capacité des Etats en matière de formulation des projets, le Conseil a souligné la nécessité de renforcer les cellules nationales chargées de l'élaboration, de la gestion et du suivi des projets, notamment par la poursuite de la formation.

Il insiste pour que les correspondants nationaux soient mis à plein temps à la disposition des Comités Nationaux du CILSS dans le souci de les voir jouer pleinement leur rôle d'animateur et de relais du CILSS au niveau des Etats.

Le Conseil a émis le voeu que le programme des coûts récurrents se poursuive activement tant au niveau micro que macro-économique de manière à maîtriser et à résoudre concrètement le financement des charges récurrentes engendrées par les projets et programmes de développement.

1.3. ACTIVITES DE LA DIRECTION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (O.N.G.)

Le Conseil a pris note de la situation catastrophique de la campagne agricole 1983/1994 et de la nécessité d'une aide alimentaire d'urgence aux populations humaines et animales.

Le Conseil a souligné la nécessité d'améliorer les instruments et procédures d'évaluation des campagnes agricoles et la nécessité d'une harmonisation de la méthodologie au niveau régional. Il souhaite que cette initiative soit confiée au centre AGHRYMET.

En ce qui concerne l'aide de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), le Conseil a également pris note que les Etats ont reçu une partie de l'aide alimentaire même si celle-ci n'a pas été conforme à leur requête. A cet effet, le Conseil demande au Secrétaire Exécutif de poursuivre la sensibilisation des donateurs pour une meilleure coordination de l'aide alimentaire.

Le Conseil soumettra le projet de modification de la Convention de Banjul à la 6ème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

1.4. ACTIVITES DE L'UNITE DE GESTION REGIONALE (U.G.R.)

Le Conseil a constaté que le programme de protection des végétaux (phase I) a été presque entièrement exécuté puisque sur 9 projets, 2 seulement n'ont pas reçu de financement. Le Conseil est d'avis que ces projets retardataires devraient être reconsidérés dans le cadre de la phase II du programme.

Le Conseil a pris note des difficultés rencontrées par l'UGR auprès de son bailleur de fonds traditionnel dans le financement de son programme d'actions et de son fonctionnement.

Il insiste pour la bonne poursuite des activités de l'UGR que le Secrétariat Exécutif.

- poursuivre la recherche de financement auprès de l' USAID?
- explorer la possibilité de diversifier les sources de financement

1.5. ACTIVITES DE LA DIRECTION DE LA DOCUMENTATO N ET DE L'INFORMATION (D D I)

Le Conseil a pris note des activités de la DDI en matière de documentation de l'information et de diffusion, et des difficultés rancontrées dans ces différents domaines par manque de moyens humains et financier.

Il invite le Secrétariat Exécutif à redoubler d'effort pour assurer un financement adéquat et à longterme à cette importante direction afin qu'elle puisse jouer son rôle de collecte, d'analyse et de diffusion des données sur toutes les questions ayant trait au Sahel, dans le seul souci d'une meilleure gestion de l'information.

Il encourage la concertation entre le Secrétariat Exécutif et les Institutions Spécialisées pour une meilleure définition des tâches:

2 : ACTIVITES DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

2:1 Activités de l'Institut du Sahel

Le Conseil a pris note du rapport d'activités du Directeur Général de l'Institut du Sahel qui a porté sur l'exécution des projets financés et a par ailleurs attiré l'attention sur ceux non financés en élévage, Agriculture, écologie, planification, sociologie rurale, système informatisé de gestion potentiel scientifique, radio, rurale et formation en pêches continentales et protection des végétaux :

Le Conseil a examiné le document de réflexion sur la situation des projets et programmes de l'institut du Sahel qui fait état des problèmes liés aux :

- faible pourcentage des financements des projets :

.../...

...

- relations entre le Secrétariat Exécutif et l'Institut du Sahel dans la recherche de financement de ses projets ;

- difficultés de recouvrement du budget CILSS ;

- problèmes internes à l'Institut du Sahel (administration-gestion-séparation physique des bâtiments de la Direction Générale et des services techniques - insuffisance de personnel des départements de la formation et de la recherche) ;

- duplication des projets due à l'insuffisance de concertation entre les organisations régionales ;

- lacunes dans la circulation de l'information entre les Etats Membres et l'Institut du Sahel.

Le Conseil a enregistré avec beaucoup d'intérêt les recommandations qui proposent la réduction des projets de l'Institut à la mesure des priorités et des ressources financières disponibles, la réactualisation ou reformulation de certains projets et des mesures visant à améliorer la gestion et à accroître l'efficacité de l'administration.

Le Conseil a noté avec satisfaction l'exécution des projets financés dans tous les pays membres. Il demande aux Institutions des Etats membres chargées de l'exécution des projets d'accélérer la justification des crédits reçus.

Il a, en outre souligné l'urgence de résoudre les problèmes de langues afin de permettre aux ressortissants gambiens de bénéficier des programme de formation de l'Institut du Sahel.

Il a insisté sur la nécessité de renforcer en personnel technique les départements de la formation et de la recherche.

Le Conseil a aussi enregistré avec satisfaction le financement dans le cadre du 5è FED de la deuxième phase du projet régional d'amélioration mil-sorgho-niébé et maïs et du projet amélioration des instruments de diagnostic permanent de l'élevage et des céréales.

Il invite le Secrétaire Exécutif à accélérer la recherche fu financement de ses projets prioritaires et à associer l'Institut du Sahel à cette action.

Le Conseil fait sienne les recommandations du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel tenu à Bamako les 13, 14 Octobre 1983. Il demande au Directeur Général de l'Institut du Sahel de poursuivre ses efforts en vue de faciliter la concertation entre les différentes institutions régionales et internationales intéressées dans le Sahel.

2.2. - Activités du Centre Agrhymet

Le Conseil a pris note avec intérêt du rapport d'activités du Centre Agrhymet pour la période écoulée, tant au niveau régional que national.

Il a enregistré avec satisfaction l'évolution du programme Agrhymet dans les domaines notamment de la formation et des activités opérationnelles.

En matière de formation, la Commission a été informée au bilan de réalisation jours et du programme futur de perfectionnement en agrométéorologie prévu pour les agents des services agricoles des différents pays du CILSS.

Il a ensuite pris note du démarrage des activités opérationnelles et de l'organisation au sein de chaque pays membre d'un groupe de travail pluridisciplinaire chargé du suivi de chaque campagne agricole nationale. Ce suivi a pu ainsi se réaliser malgré des difficultés de télécommunication qui seront étudiées très prochainement par une mission de consultants.

Le Conseil a en outre été informée des efforts qui seront entrepris afin d'assurer un suivi aussi précis que possible de la situation de la campgane agricole avec une information fournie en temps semi-réel aux utilisateurs ; cette action sera entreprise en concertation avec les services nationaux et le Secrétariat Exécutif du CILSS.

Il a également été informé de l'exploitation dans le court terme des données archives météorologiques disponibles dans les Etats afin d'estimer la probabilité d'occurence de certains évènement dans certaines conditions climatiques.

Il s'est préoccupé des difficultés rencontrées dans les fonctionnements du Centre , difficultés liées notamment :

- au retard de versement des cotisations des pays membres
- au non paiement des cotisations despays membres
- au non paiement des coûts de formation des ressortissants des pays non membres du CILSS.

Le Conseil a faitsienne des resommandations du Conseil d'Administration relatives à cette situa tion.

Il a par ailleurs au vue de l'importance des effectifs en experts internationaux insisté pour que des efforts de sahélisation soient poursuivie.

3. PROGRAMME DE TRAVAIL 1983-1984

Le programme de travail du Centre Agrhymet et de l'Institut du Sahel ayant déjà fait l'objet de dicussions aux niveaux de leurs Conseils statutaires, le Conseil s'est limitée à l'examen de ceux concernant la DPP, la Direction des Projets et Programmes,de l'UGR, Unité de Gestion Régionale du Secrétariat Exécutif.

L'examen de ce programme n'a pas suscité de commentaires particuliers

Cependant le Conseil a mis l'accent sur la nécessité de et ou de reformuler les programmes et projets eu égard aux difficultés de financement.

S'AGISSANT DES QUESTIONS EXAMINEES PAR LA COMISSION N°2

.../...

EXAMEN DES TRAVAUX DE LA COMMISSION N° 2
CHARGEE DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, INSTITUTIONNELLES
ET FINANCIERES

1.2.1 - Examen du Réglement Financier du CILSS

Le Conseil adopte le Réglement Financier amendé par la suppression du mot Directeur s'agissant de l'Agence Comptable.

1.2.2 - Proposition d'une nouvelle grille salariale

Le Conseil a ajourné l'adoption de la nouvelle grille eu égard d'une part à la situation financière de l'Organisation et d'autre part à celle prévalent dans les Etats Membres.

1.2.3 - Modification des taux de per-diem dans la Zône C

Le Conseil reporte l'examen de cette question à la prochaine session. Le Secrétariat Exécutif du CILSS présentera un tableau complet des taux des zônes A, B et C et fera un tableau comparatif avec les taux servis par les Autres Organisations sous-régionales résidant à Ouagadougou.

1.2.4 - Rapports des Commissaires aux Comptes pour 1981 et 1982

Le Conseil donne quitus aux Agents Comptables pour leurs gestions 1981 et 1982.

1.2.5 - Projet de Budget 1984

En ce qui concerne le budget 1984, le Conseil a décidé la reconduction du budget 1983 et fixe en conséquence le montant du budget 1984 en recettes et en dépenses à la somme de : 349.902.858 F.CFA.

1.2.6 - Projet d'amendement du Statut du Centre Agrhymet

Le projet a été adopté sous réserve de quelques amendements. Notamment l'article 13 et la suppression de la 2éme partie de la Résolution. Les parties amendées sont annexées à la résolution.

.../...

POINT 2 - EXAMEN DU RAPPORT DE LA 5éme CONFERENCE DU CLUB DU SAHEL

Le rapport a été présenté à titre d'information.

Le Conseil des Ministres fait siennes des conclusions et résolutions issues de ladite conférence.

POINT IV - DEMANDE D'ADHESION AU CILSS

Trois pays à savoir la Guinée Bissau, la Guinée Conakry et le Nigéria ont demandé officiellement à adhérer au CILSS.

Le Conseil des Ministres demande au Secrétariat Exécutif en relation avec le Ministre Coordonnateur d'engager la procèdure et de rendre compte à la plus prochaine session ministérielle.

POINT V - NOMINATIONS

Le Conseil des Ministre a nommé Monsieur BRAH Mahamane, agronome de nationalité Nigérienne, Secrétaire Exécutif du CILSS en remplacement de Monsieur SECK Mame N'Diack.

Monsieur Salomon ABBA, économiste Trésorier Général de nationalité Tchadienne, Directeur des Affaires Administratives et Financières en remplacement de Monsieur MADINGAR Jerôme.

Le Conseil des Ministres à nommé Monsieur Mohamed El Hafed Ould KHARY de nationalité Mauritanienne, Directeur des Affaires Administratives et Financières du Centre Agrhymet en ramplacement de Monsieur KEITORO Gabriel MAABANYOL.

Et enfin le Docteur TOURE de nationalité Gambienne a été nommé pour compléter l'unité Elevage, un concensus ne s'étant pas dégagé pour la nommination du Directeur de l'Information et de la Documentation, le Conseil a renvoyé l'examen des candidatures lors de sa 20éme session qui se tiendra à Nouakchott (Mauritanie) en Novembre 1984.

COMMUNIQUE FINAL

La 19ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est tenue les 26,27,et 28 /29 Janvier 1984 à Niamey,(République du Niger).

Les travaux se sont déroulés sous la présidence du Ministre Coordonnateur, Son Excellence Monsieur N'Fagnanama KONE, Ministre de l'Agriculture de la République du Mali.

Lors de la séance Sollennelle d'ouverture, le Conseil a entendu l'allocution de bienvenu de son Excellence Dr. ARI TOUBO IBRAHIM, Ministre du Développement Rural de la République du Niger et l'allocultion d'ouverture du Ministre Coordonnateur du CILSS. Le Conseil a également entendu des déclarations de :

- S.E. Monsieur Alexandre Nunez Ministre de l'Information de la République de Guinée Bissau

- Mr Bertin Borna, Directeur de l'UNSO et Conseiller Spécial de l'Administrateur du PNUD pour les questions relatives à la désertification,

- Mr. Baba Moussa, Président de la BOAD

- Mr Abdou Hassan Secrétaire Général du CIEH.

Dans son Allocution d'ouverture, le Ministre Coordonnateur a indiqué que la situation alimentaire au Sahel est toujours préoccupante malgré les efforts d'organisation des productions agricoles nationales par suite de la persistance de la sécheresse.Il a souligné que la campagne agricole 1983-1984 est une des plus catastrophiques enregistrées au Sahel depuis 1973 et revéle que le déficit céréalier global des Etats Membres du CILSS s'élève à 1,6millions de tonnes. Le Ministre Coordonnateur a fait part de sa préoccupation devant la situation financière du CILSS et souhaité qu'une plus grande attention lui soit accordée par les Etats Membres. Le Ministre Coordonnateur a enfin fait état de quelques questions particulières requérant un examen approfondi de la part du Conseil. Il s'agissait notamment mandat du CILSS, du projet de modification du règlement financier et de la nomination à certains postes.

Après examen en plénière et à huis clos des différents points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a pris des résolutions et fait des recommandations portant notamment sur :

- Les stratégies alimentaires et leur intégration dans les plans de développement;
- l'élevage,
- les énergies nouvelles et renouvelables;
- la redynamisation des Comités Nationaux du CILSS;
- les méthodes d'évaluation des besoins alimentaires;
- la modification de l'article 13 des Statuts du Centre Agrhymet
- le recouvrement des cotisations et des arriérés des Etats membres;
- Les stocks céréaliers de sécurité nationaux.

Le Conseil a également donné quitus aux Agents comptables du CILSS pour la gestion des exercices 1981 et 1982.

Le Conseil a pris connaissance du compte rendu de la 5è Conférence du Club du Sahel qui s'est déroulée à Bruxelles les 26-27-et 28 Octobre 1983 et a renouvelé ses encouragements aux deux sécrétariats dans les actions de sensibilisations et recherches de financement.

Après avoir examiné l'etat d'avancement du programme d'hydraulique villageoise et pastorale financé par l'organisation de la Conférence Islamique le Conseil a mandaté le Ministre Coordonnateur pour prendre contact avec le Royaume d'Arabie Saoudite et la GTZ en vue d'accélerer les procédures de mise en oeuvre de ce programme.

S'agissant des demandes d'adhésion au CILSS formulées par la République Révolutionnaire de Guinée, la République de Guinée Bissau et la République Fédérale du Nigéria, le Conseil a mandaté le Ministre Coordonnateur du CILSS pour instruire le dossier conformément aux dispositions de la Convention de Banjul.

Devant la gravité du déficit céréalier enregistré à l'issue de la Campagne 1983-1984, le Conseil a lancé un appel à la Communauté Internationale pour qu'elle vienne en aide aux populations touchées cette année encore par la sécheresse.

Le Conseil a adopté le budget de l'Organisation pour l'exercice 1984 arrêté en recette et en dépenses à la somme de 349.902.858 F CFA.

Le Conseil s'est félicité de l'atmosphère franche et cordiale qui a présidé à ses travaux.

Il a décidé de tenir sa 20ème session ordinaire en Novembre 1984 à NOUAKCHOTT en République Islamique de Mauritanie.

Fait à NIAMEY, le 29 janvier 1984.

LE CONSEIL

RESOLUTION N° 1/19/CM/84

RELATIVE A LA SECURITE ET A LA STRATEGIE ALIMENTAIRE

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni en sa 19ème session ordinaire les 26,27,28 et 29 Janvier 1984;

- CONSIDERANT l'objectif légitime d'autosuffisance alimentaire que se sont fixésles Etats Membres du CILSS;

- CONSIDERANT que la Sécurité Alimentaire est le corollaire naturel de cet objectif et que les stratégies alimentaires doivent être définies et conçues dans cet esprit,

- CONSIDERANT enfin qu'il entre dans le mandat du Secrétariat Exécutif du CILSS, d'aider à la mise en oeuvre de la sécurité alimentaire et des stratégies alimentaires nationales;

D E M A N D E

QUE le Secrétariat Exécutif du CILSS mette au point, avec les Etats Membres un système rationnel de sécurité alimentaire et des stratgégies alimentaires appropriées, dont la mise en oeuvre relancerait le processus de développement rural seul capable de conduire à terme vers l'objectif d'autosuffisance alimentaire;

QUE le Secrétariat Exécutif du CILSS organise, à cette fin , une réunion régionale en vue d'analyser tous les aspects de la question, de vérifier les cohérences et harmoniser les différents concepts de stratégies alimentaires nationales;

QUE le Secrétariat Exécutif du CILSS organise, en outre, en collaboration avec les Agences,une consultation régionale sur l'intégration de la sécurité alimentaire et des stratégies alimentaires dans les plans nationaux de développement des pays sahéliens.

Fait à Niamey, le 29 Janvier 1984

LE CONSEIL

RESOLUTION N° 2/19/CM/84

RELATIVE AUX RESSOUCES PASTORALES

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni en sa 19è session ordinaire les 26,27,28,29, Janvier 1984,

- Considérant que la Sécheresse est devenue un phénomène permanent avec lequel il faut désormais compter,

- Considérant que la transhumance est un mouvement traditionnel qui entraine parfois incompréhension et conflit entre éleveurs transhumants et populations autochtones;

- considérant les risquesd'épizooties accrus par ce brassage d'animaux;

-Considérant qu'elle est en même temps une occasion d'échange socio-économique entre les éleveurs et les populations des zones d'accueil;

- Considérant le souci d'une nécessaire complémentarité entre pays limitrophes;

1) INVITE les pays membres à développer la concertation entre eux pour faciliter la transhumance entre les Etats, tout en respectant la gestion pastorale établie par les pays hôtes grâce à des rencontres périodiques entre autorités politiques et administratives, coutumières et populations concernées au niveau des frontières;

2) DONNE MANDAT au Secrétaire Exécutif du CILSS, pour rechercher les voies et moyens en vue de mobiliser les fonds nécessaires à une prophylaxie régionale des épizooties.

3) MANDATE le secrétaire Exécutif du CILSS pour entreprendre dans les meilleurs délais ou poursuivre des études sociologiques et économiques dans les Etats membres en vue de mieux cerner les différents paramètres liés à la transhumance, afin de permettre unemeilleure organisation des populations et une exploitation rationnelle à long terme de l'espace pastoral au niveau des frontières.

.../...

4) INVITE Les Etats membres et les organisations Inter-Gouvernementales à promouvoir une véritable coopération en matière d'élevage notamment dans le domaine du transit du bétail.

5) DEMANDE au Secrétaire Exécutif du CILSS d'élaborer un projet de règlementation de la circulation des animaux entre les Etats, et ce en relation avec la C.E.A.O. et la C.E.B.V .

Fait à Niamey le 29 Janvier 1984

LE CONSEIL

.../...

RESOLUTION N° 3/19/CM/84

RELATIVE AUX ENERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ET AUX FOYERS AMELIORES

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni en sa 19è session ordinaire les 26,27,28, et 29 Janvier 1984,

- considérant la décision prise par les différentes instances des Etats membres du CILSS relative à la lutte contre la désertification;

- considérant la nécessité de promouvoir la recherche et le développement des énergies renouvelables comme un élément de la lutte pour l'autosuffisance alimentaire et le rétablissement de l'équilibre écologique;

- considérant les importantes potentialités du Sahel en énérgie éolienne

- considérant l'importance des actions visant à économiser la consommation de bois,

LE CONSEIL ,

- Salue les efforts déployés conjointement par le CILSS et la CEAO pour la réalisation du CRES à Bamako,

- recommande le développement de la recherche et de l'exploitation de l'énergie éolienne du Sahel,

- réitère son intérêt pour la construction d'un Centre Régional d'Energie Eolienne tel que préconisé dans le rapport sur l'énergie commanditée par le CILSS et le Club du Sahel en 1977.;

- Engage le Secrétaire Exécutif du CILSS à intensifier ses efforts pour la mobilisation des financements requis et à en rendre compte à la 20è session du Conseil des Ministres;

- Invite le Secrétaire Exécutif à redynamiser les actions de vulgarisation et prototypes fiables de foyers améliorés.

Fait à Niamey le 29 Janvier 1984

LE CONSEIL

RESOLUTION N° 4/19/CM/84

RELATIVE AU PROJET STOCKS CEREALIERS NATIONAUX ET REGIONAUX DE SECURITE

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni en sa 19ème session ordinaire les 26,27,28 et 29 Janvier 1984;

- CONSIDERANT l'obligation pour les Etats Membres du CILSS d'assurer la sécurité alimentaire de leurs populations;

- CONSIDERANT la nécessité de disposer de réserves céréalières facilement mobilisables en cas de crise grave;

- CONSIDERANT que le projet de stocks céréaliers nationaux et régionaux contient un ensemble de mesures répondant à ces nécessités;

INVITE le Secrétaire Exécutif à intensifier ses efforts pour la mise en oeuvre de ce projet.

DEMANDE à la FAO de poursuivre son appui au Secrétariat Exécutif dans la réalisation du projet de la recherche de son financement.

INVITE La Communauté Internationale à apporter son concours et son soutien à la réalisation de ce projet prioritaire pour les pays membres du CILSS.

Fait à Niamey, le 29 Janvier 1984

LE CONSEIL

RESOLUTION N°5/19/CM/84

RELATIVE AUX METHODES D'EVALUATION DES BESOINS ALIMENTAIRES

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni en sa 19ème session ordinaire les 26,27 28 et 29 Janvier 1984,

-Considérant que depuis plusieurs années il a été constaté que l'aide alimentaire octroyée aux pays du CILSS est loin de leur permettre de faire face à la situation critique qu'ils connaissent ;

-Considérant que le 12ème Conseil des Ministres du CILSS tenu à Ouagadougou en Janvier 1980 a adopté une résolution relative à l'aide alimentaire;

-Considérant que suite à cette résolution , les réunions de concertation entre sahéliens et donateurs sur l'aide alimentaire, ont convenu de la nécessité d'améliorer les structures nationales de production statistique et les diffusions régionales de celles-ci, de manière à arriver à la constitution d'un tableau de bord de l'économie vivrière.

-Considérant que suite à ces réunions le 17ème Conseil des Ministres tenu à Bamako a adopté deux résolutions, relatives aux besoins d'aide alimentaire.

INVITE

Les Secrétaires Exécutifs du CILSS et du Club du Sahel à mettre tout en oeuvre pour la mise en application de ces résolutions notamment par l'organisation de réunions régionales de concertation en vue d'une harmonisation des systèmes d'évaluation en concertation avec la Communauté internationale.

RESOLUTION N°6/19/CM/84

RELATIVE A LA CONFERENCE DES DONATEURS DU PAM

Le Conseil des Ministres réuni en sa 19ème session ordinaire les 26,27,28 et 29 Janvier 1984;

- CONSIDERANT l'acuité de la crise alimentaire dans les P.V.D et en particulier dans les Pays du CILSS;

- CONSIDERANT l'ampleur des besoins en aide alimentaire des pays du CILSS victimes de la sécheresse;

- CONSIDERANT le rôle crucial que jouent le PAM d'une part, la Réserve Alimentaire Internationale d'Urgence d'autre part, dans la satisfaction de ces besoins en aide alimentaire;

SALUE l'initiative du Secrétaire Général de l'ONU de convoquer le 6 Mars 1984, en collaboration avec le Directeur Général de la FAO, une Conférence conjointe pour les annonces de cantributions aux ressources du PAM pour l'exercice biennal 85-86 ainsi qu'à la Réserve Alimentaire Internationale d'Urgence pour la même période ;

MARQUE sa pleine adhésion aux objectifs quantitatifs dégagés pour cette Conférence;

INVITE Pays et Organismes donateurs à appuyer les objectifs et les activités du PAM en annonçant des contributions à cette Conférence;

IES ENGAGE à completer les ressources ordinaires du programme par des apports à la Réserve Internationale d'Urgence.

Fait à Niamey, le 29 Janvier 1984

LE CONSEIL

RESOLUTION N°7/19/CM/84

RELATIVE A LA RENTREE DES COTISATIONS

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni en sa 19ème session ordinaire, les 26,27,28, et 29 Janvier 1984 ,

- Considérant les retards observés dans le paiement des cotisations

- Considérant l'incidence de cette situation sur le fonctionnement de l'organisation;

DEMANDE

Aux Etats Membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la régularité des rentrées des cotisations;

INVITE

Les Etats retardataires à prendre les mesures nécessaires pour s'acquitter dans les meillerrs délais de leurs arriérés.

NIAMEY, le 29 JANVIER 1984

LE CONSEIL

RESOLUTION N° 8/19/CM/84

RELATIVE A LA GESTION 1981

Le Conseil des Ministres réuni en sa 19ème session ordinaire les 26,27, 28 et 29 Janvier 1984;

Après examen et adoption du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 1981;

DONNE quitus aux agents comptables du CILSS pour leur gestion 1981.

NIAMEY, le 29 Janvier 1984.

LE CONSEIL.

RESOLUTION N° 9/19/CM/84

RELATIVE A LA GESTION 1982.

Le Conseil des Ministres réuni en sa 19ème session ordinaire les 26,27, 28,et 29 Janvier 1984,

Après examen et adoption du rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 1982,

DONNE Quitus aux agents comptables du CILSS pour leur gestion 1982.

Niamey, le 29 Janvier 1984.

LE CONSEIL.

RESOLUTION N° 10/19/CM/84

MODIFIANT LES STATUTS DU CENTRE REGIONALE D'AGROMETEOROLOGIE ET D'HYDRAULOGIE OPERATIONNELLES

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni en sa 19è session ordinaire les 26,27, 28 et 29 janvier 1984

VU la Convention portant création du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), notamment en son article 8,

VU le Règlement intérieur du CILSS

VU la résolution n°2/CM/6/ du 11 décembre 1976, fixantles Statuts du Centre Régional d'Agrométéorologie et d'Hydraulogie Opérationnelle,

Vu la Résolution N°4/CM/11 du 9 juin 1979, modifiant les Statuts du Centre Régional d'Agrométéorologie et d'Hydraulogie Opérationnelle,

VU la nécessité d'adapter les dits statuts à l'évolution du Centre Agrhymet;

ADOPTE L'amendement aux Statuts du Centre Agrhymet.

DECIDE que cet amendement annexé à la présente Résolution entre en vigueur à la date d'adoption de celle-ci.

Fait à Niamey le 29 Janvier 1984.

LE CONSEIL.

RESOLUTION N°11/19/CM/84

PORTANT ADOPTION DU BUDGET DU CILSS POUR L'EXERCICE 1984

Le Conseil des Ministres, réuni en sa 19ème session ordinaire les 26,27,28 et 29 Janvier 1984;

Après avoir examiné le projet de budget de l'exercice 1984;

- CONSIDERANT la situation particulière critique de trésorerie de l'organisation;

-CONSIDERANT la situation financière qui prévaut dans les Etats Membres;

A R R E T E

Le montant du budget pour l'exercice 1984 en recettes et en dépenses à la somme de 349.902.858 F CFA soit une croissance ZERO.

A/- EN RECETTES

1-Contribution des Etats

La contribution de chaque Etat Membre est fixée à concurrence de:

- 12.739.600 F CFA pour le Cap-VERT et la Gambie;
- 48.835.125 F CFA pour la Haute Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Senegal et le Tchad; soit un total de 318.490.010 F CFA.

2- Recettes exercices antérieurs : 21.742 035 F CFA

3- Recettes diverses : 9.670.813 F CFA

B/ - EN DEPENSES

1-Secrétariat Exécutif	:	179.940.330 F CFA
2-Centre Agrhymet	:	78.125.170 F CFA
3-Institut du Sahel	:	91.837.358 F CFA
Soit un total de		349.902.858 F CFA

Fait à Niamey le,29 Janvier 1984

LE CONSEIL

RESOLUTION N° 12/19/CM/84

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni en sa 19ème session les 26, 27,28, et 29 Janvier 1984;

VU la Convention en date du 12 septembre 1973 portant création du CILSS modifiée à Banjul en 1977,

DECIDE de mettre à l'étude :

1) le principe de la révision de la clef de répartition des contributions des Etats Membres au budget dy CILSS;

2) La répartition des postes au Secrétariat Exécutif et dans les institutions spécialisées (Centre Agrhymet et Institut du Sahel)

Le Secrétaire Exécutif est chargé de présenter à la prochaine session du Conseil des Ministres une étude détaillée sur ces deux points.

Fait à Niamey le 29 Janvier 1984

LE CONSEIL.

/7-) PPEL RELATIF AUX DEFICITS VIVRIERS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 1983 -1984

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni en sa 19ème session ordinaire les 26;27, 28, et 29 Janvier 1984,

Après examen de la situation de la campagne agricole 1983-1984;

CONSIDERANT le déficit vivrier très important estimé à 1,9 millions de tonnes par la FAO et la menace de famine qui pèse sur les populations sahéliennes et leur cheptel;

CONSIDERANT que la situation est particulièrement critique dans l'ensemble des pays du CILSS;

LANCE un appel préssant à la Communauté Internationale pour qu'elle apporte aux pays du CILSS l'aide nécessaire pour leur permettre de faire face à la situation critique qu'ils connaissent.

Fait à Niamey le 29 Janvier 1984.

LE CONSEIL.

MOTION DE REMERCIEMENTS

Le Ministre du Développement Rural de Cap-Vert,

Le Ministre de l'Agriculture de la Gambie,

Le Ministre du Développement Rural de la Haute Volta

Le Ministre de l'Agriculture du Mali, Ministre Coordonnateur
Le Ministre d'Etat du Développement Rural du Mali

Le Ministre du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie

Le Ministre du Développement Rural du Sénégal
Le Ministre du Développement Rural du Tchad

Expriment leurs très sincères remerciements et leur profonde gratitude à Son Excellence le Général de Brigade SEYNI KOUNTCHE Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat aux membres du Conseil Militaire Suprême du Gouvernement et au peuple Nigérien pour l'accueil chaleureux et très fraternel qui leur a été reservé et pour toutes les facilités mises à leur disposition durant leur séjour à NIAMEY.

Fait à NIAMEY, le 29 Janvier 1984.

DISCOURS DE CLOTURE DU MINISTRE COORDONNATEUR
19ème SESSION MINISTERIELLE DU CILSS
(NIAMEY 26-27-28 JANVIER 1984)

Chers Collègues Ministres,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Au terme de trois (3) jours de travail intense, nous voici à la fin de la 19ème Session Ministérielle du CILSS.

Pendant ces 3 jours, nous avons examiné des dossiers extrêmement importants pour la vie de notre organisation.

Des débats fructueux ont été instaurés autour des programmes d'aide en cours de mobilisation. Il s'agit essentiellement de l'aide italienne, du programme cadre de la CEE, de l'Aide de l'organisation de la Conférence Islamique.

Les propositions faites à ce titre seront soumises à l'examen de nos Chefs d'Etats. Comme il en sera de même pour le rapport du Comité de réflexion de haut niveau.

Nous avons également traité de l'orientation des actions futures au terme de P.P.G. A cet effet le Conseil a tenu à réaffirmer le mandat du CILSS n'a pas changer. Il s'agit simplement de définir un cadre précis.

.../...

L'élan de solidarité envers le Sahel que le CILSS et le Club ont suscité auprès de l'opinion internationale devra être soutenu par un support constant de recherche de la qualité dans nos analyses et dans la conception de nos programmes.

Chers Collègues,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le monde traverse actuellement une crise économique dont le poids est très lourdement ressenti par nos pays à faibles revenus.

La détérioration des termes de l'échange et la réduction des programmes d'aide, en sont les conséquences pour nos économies fragiles.

L'exode rural vide nos campagnes de leurs populations qui s'entassent dans nos villes surpeuplées et insalubres, et où le chômage et l'oisiveté poussent à l'immoralité et aux crimes souvent gratuits.

La sécheresse, endémique au Sahel, attaque de plus en plus d'autres régions d'Afrique.

La part de nos devises consacrés à l'approvisionnement alimentaire augmente d'année en année éloignant chaque jour davantage nos pays de l'autosuffisance.

A l'ouverture de notre Conseil, je vous déclarais que les contraintes budgétaires du CILSS étaient cause de paralysie et de démobilisation.

Le long débat qui s'est instauré autour de cette brûlante question a montré le drame que vit notre organisation. La haute attention des Chefs d'Etats et de Gouvernement sera appelée une fois de plus sur ce problème et ce avec plus d'élément afin qu'une solution plus juste et viable soit trouvée :
En un mot il faudrait que les cotisations soient payées à temps et que les arriérées soient régularisées.

Au cours de nos travaux il est apparu qu'il devient nécessaire de réajuster les cotisations des Etats et que des mesures devraient être prises pour mettre fin à la duplication de certaines de nos organisations régionales.

Chers Collègues,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'organisation se trouve actuellement à un tournant décisif après ses 10 premières années d'existence.
L'immense capital d'informations scientifique et technique recueilli depuis, sur le Sahel est un trésor précieux que nous devons exploiter rationnellement pour notre développement.

.../...

Pourtant les ressources en homme, en terre, et en eau du Sahel sont suffisantes pour lui assurer la sécurité alimentaire.

Et les résolutions et recommandations que nous avons prises ont pour objectif de nous permettre de faire face à nos responsabilités, de produire tout en protégeant notre capital terre - plante en vue d'assurer le bien être des populations sahéliennes.

Mais, il faut mobiliser ces ressources par des programmes d'investissement dont l'envergure dépasse nos capacités de financement !

L'aide internationale doit être encore pour longtemps le recours essentiel à notre développement économique.

Au moment où mon mandat prend fin et où je le passe en des mains sûres, je voudrais vous remercier de la confiance que vous m'aviez faite et vous dire combien j'ai appris en votre compagnie et combien j'ai trouvé passionnant et encourageant nos débats à l'issue desquels nous trouvions des solutions aux problèmes les plus difficiles.

.../...

Je vous prie de croire mes deux ans aux fonctions de Ministre Coordonnateur m'ont permis d'apprendre auprès de chacun d'entre eux.

Je me félicite votre haute compréhension, de votre disponibilité chaque fois que cela était nécessaire pour la cause du CILSS.

Je suis convaincu que notre collègue bénéficiera des mêmes facilités et qu'il saura mettre ses hautes compétences et sa longue expérience au service de notre organisation.

En réitérant mes remerciements à nos frères Nigériens et en souhaitant plein succès à mon successeur Monsieur SABASSY HON SIHOU (GAMBIE). Je déclare close la 19e session du Conseil des Ministres du CILSS.

N'FAGNANAMA KONE

A N N E X E A

DECLARATIONS FAITES AU NIGER AU COURS DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

DECLARATION DE MONSIEUR EDOUARD SAOUMA, DIRECTEUR GENERAL DE LA FAO

Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier très sincèrement Son Excellence Monsieur le Président Seyni Kountché et, à travers lui, les autres Chefs d'Etat du CILSS, de l'aimable invitation qu'ils m'ont adressée à participer, une fois encore, à vos très importantes assises.

Cela devient pour moi une heureuse tradition : Je m'honore, en effet, d'avoir assisté à de nombreux sommets du CILSS, de Ouagadougou en 1980 à Praia il y a deux ans.

Je me joins aux hommages rendus par les orateurs précédents à notre hôte, Son Excellence le Président de la République du Niger, pour l'accueil authetiquement africain qui nous est réservé et l'excellence des facilités mises à la disposition des participants à cette Conférence.

Je ne considère pas votre invitation comme de simple protocole. Je l'interprète davantage comme une marque d'estime à l'égard de notre Organisation et l'expression de la priorité que vous accordez à l'agriculture. Mon assiduité n'est pas, elle non plus, forfuite : elle s'explique par l'importance que j'attache à l'Afrique et à votre région.

Collaboration avec le CILSS

La FAO entretien avec le CILSS, depuis sa création en 1973, des liens spéciaux et, je dirais, privilégiés. Ce n'est pas présomption de rappeler qu'elle a été la toute première des organisations internationales à lui apporter un soutien logistique et technique substantiel.

.../...

Nous avons également tissé avec les Ministres coordonnateurs et les Secrétaires exécutifs successifs du CILSS d'excellentes relations de travail et je voudrais saisir cette occasion pour en remercier les titulaires actuels, le Ministre de l'agriculture du Mali, M. N'Fagnanama koné, et M. Mame Seck N'Diack.

Qu'il me soit aussi permis de remercier Son Excellence Monsieur Aristides Maria Pereira, Président de la République du Cap-Vert, qui, en dépit des immenses difficultés auxquelles son pays doit faire face, n'a ménagé aucun effort, en tant que Président en exercice du CILSS, pour promouvoir la juste cause de votre région.

Je tiens enfin à saluer la présence parmi nous de leurs Excellences le général Moussa Traoré, du Mali, M. Abdou Diouf, du Sénégal, Sir Dawda Kairaba Jawara, de Gambie, le colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, de Mauritanie, autant de personnalités que j'ai eu l'honneur de rencontrer durant les sommets précédents, et dire combien je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de rencontrer, pour la première fois, leurs Excellences les Présidents Thomas Sankara, de Haute-Volta, et Hissène Habré du Tchad.

Monsieur le Président,

Notre appui au CILSS ne s'est jamais relâché et je puis vous assurer de ma ferme volonté de maintenir et de renforcer encore notre fructueuse collaboration.

J'ai pris note avec intérêt de la mise sur pied du Comité de réfléxion de haut niveau sur le mandat du CILSS, institué lors du 5éme Sommet à Praia en 1982. Cette décision est une preuve supplémentaire de la volonté de vos Etats d'améliorer sans cesse cet instrument de coopération unique en son genre. Quelles que soient les conclusions auxquelles ce Comité aboutisse, la FAO continuera à faire de son mieux pour aider vos pays et votre région à surmonter les séquelles de la sécheresse et promouvoir un développement équilibré et durable du Sahel.

.../...

La crise africaine

Monsieur le Président,

Cette longue et vieille habitude de travailler en commun n'est cependant pas la seule raison de ma présence à vos côtés. Votre Sommet ne se tient pas, en effet, en des temps ordinaires, mais bien en pleine crise alimentaire. Il représente donc une occasion exceptionnelle de faire le point et de prendre les décisions qui s'imposent.

Pendant que nous nous réunissons ici, vos pays sont confrontés à une situation peut-être aussi sérieuse que celle de 1973, lors de la grande sécheresse. Certains d'entre eux sont même au bord de la disette.

L'Afrique, dans son ensemble, souffre de la conjonction malheureuse d'une crise économique mondiale tenace et profonde et d'une série de catastrophes naturelles et autres.

On ne peut oublier que ce sont les pays pauvres qui paient le tribut le plus lourd à la présente récession. Votre continent en est particulièrement victime. La stagnation du commerce international et l'affaissement des prix des matière premières ont entraîné une très grave détérioration des termes de l'échange et un endettement excessif des pays en développement. L'aide extérieure, loin de faire l'appoint, tend à regresser. L'aflux des réfugiés pèse sur des économies déja fragiles.

De nombreux pays n'ont plus de la sorte la même capacité de couvrir par leurs exportations les achats commerciaux dont ils ont besoin pour combler leur déficit alimentaire ou pour se procurer les intrants agricoles, engrais, semences, etc... indiqpensables à la production.

.../...

Ces circonstances extérieures défavorables ont été dramatiquement aggravées par diverses calamités naturelles ou des troubles civils. Le pire fléau est certainement la sécheresse que cette partie du monde, et en particulier votre région, connaît depuis deux ou trois campagnes de suite, avec des pluies insuffisantes, tardives ou interrompues. Des photographies récentes par satellite ont montré que le couvert végétal avait gravement reculé vers le sud en un an dans toute la ceinture sahélienne.

En outre, l'Afrique a pâti, ces derniers temps, d'infestations exceptionnelles des cultures par des insectes et d'épizooties graves, notamment de peste bovine, menaçant de décimer le bétail.

La FAO prend l'initiative

La FAO, qui attache la plus haute priorité au continent africain et lui dédie près de 40 pour cent de ses ressources, à pressentiecette crise depuis de nombreux mois. Comme elle en a la responsabilité, elle n'a pas manqué de tirer la première la sonnette d'alarme et de mobiliser la Communauté internationale à plusieurs reprises. Je remercie le Secrétaire général des Nations Unies d'avoir bien voulu faire connaître et appuyer les initiatives que j'ai prises à cet égard et de chercher, à son tour, à sensibiliser l'opinion publique au drame qui se noue en Afrique.

La FAO, en effet, a suivi la progression de cette crise au jour le jour depuis des mois, grâce à son système d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture. Le fait de disposer d'un représentant dans pratiquement chacun des pays du Sahel nous a beaucoup aidés dans le diagnostic précoce de l'état des récoltes de l'estimation des besoins pour votre région. En outre, des missions spéciales d'évaluation se sont rendues sur place, dans les pays les plus affectés.

Dès avril 1983, j'avais établi un groupe de travail spécial FAO/PAM pour suivre la situation en Afrique; son troisième rapport vient d'être publié et est à votre disposition, de même qu'un petit fascicule faisant le point dans chacun des 8 pays du CILSS

.../...

...\...

... aux Nations Unies

Début mai, j'ai lancé un premier appel à la Communauté internationale pour une aide accrue aux pays touchés par la crise. Par la suite, je le répétai, à diverses reprises, notamment devant la session d'été du Conseil économique et social, en juillet et l'Assemblée générale des Nations Unies, en octobre. J'y implorais de prendre très au sérieux la menace de disette qui planait sur près de 150 millions de personnes en Afrique et soulignais que "la solidarité internationale était plus que jamais nécessaire pour éviter que la situation ne prenne un tour catastrophique".

Cette initiative a suscité un grand écho aux Nations Unies où l'Assemblée générale a consacré un large débat à la situation alimentaire en Afrique, appuyé mon appel à la Communauté internationale et adopté plusieurs résolutions à ce sujet. L'une d'elles préconise l'utilisation d'une part importante, quelques 33 millions de dollars, du reliquat du Fonds fiduciaire des Nations Unies pour les opérations d'urgence, aux pays les plus pauvres affectés par la sécheresse.

Des perspectives de financement se sont ainsi ouvertes pour des projets d'urgence et de réhabilitation de l'agriculture, notamment ceux préparés par la FAO sur requête de certains de vos pays, pour autant que, dans les meilleurs délais, vous en saisissiez le PNUD, chargé de gérer ces fonds. Vous souhaiterez peut-être, pour ce faire, profiter de la présence ici même de M. Bradford Morse, l'Administrateur du Programme.

J'ajouterai que les questions relatives à l'agriculture et à l'alimentation sont de plus en plus souvent débattues au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale. Je vous engage donc à demander à vos représentants de garder le contact, dans ces enceintes, avec ceux de la FAO afin d'assurer la meilleure coordination possible avec l'Organisation spécialisée des Nations Unies dans ce secteur et de garantir ainsi l'indispensable unité de point de vue.

.../...

... avec les donateurs

La FAO s'est aussi efforcée de sensibiliser l'opinion publique à travers la presse et les media et j'ai convoqué à Rome, en moins d'un mois, deux réunions avec les donateurs afin d'enrôler la Communauté internationale dans un programme massif d'aide additionnelle à l'Afrique. La Conférence de la FAO, en novembre dernier, a également adopté une importante résolution demandant aux pays donateurs d'augmenter leur aide alimentaire aux pays affectés, d'en accélérer la livraison et de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour le redémarrage de l'agriculture et la protection du cheptel par l'envoi d'engrais de semences, de fourrage, de vaccins, etc.

Jusqu'ici, la réponse de la Communauté internationale a été assez positive et je tiens à remercier les généreux donateurs qui ont annoncé des contributions additionnelles lors des réunions que j'ai convoquées ou ultérieurement. Sans pouvoir les citer tous, je voudrais notamment mentionner les Etats-Unis, dont je viens encore récemment de recevoir des assurances encourageantes de la part du Secrétaire d'Etat, M. Schultz, la CEE et certains de ses Etats Membres, l'Australie, le Canada, plusieurs pays scandinaves, etc.

Néanmoins, compte tenu de l'ampleur et de l'urgence des besoins, j'espère que les mesures prises à ce jour ne représentent que le début d'un effort bien plus vaste.

Car même les nécessités immédiates sont loin d'être couvertes.

Evaluation des besoins

Selon les plus récentes estimations de notre groupe de travail spécial FAO/PAM, 24 pays africains au moins sont sérieusement affectés par la crise alimentaire présente, y compris presque tous les pays du CILSS.

.../...

La production céréalière totale de ces 24 pays aurait regressé entre 1981 et 1983 de 19,7 millions de tonnes à 16,1 millions de tonnes, et celle des pays du CILSS, de 5,7 millions de tonnes à 4,6, soit une chute de quelque 19 pour cent.

En dépit d'allocations additionnelles d'aide en céréales de plus de 1 million de tonnes depuis la réunion des donateurs que j'ai convoquée au mois d'octobre 1983, les besoins non couverts de ces 24 pays en aide alimentaire s'élèvent toujours, selon nos estimations, à quelque 1,6 million de tonnes de céréales dont près de 650 000 tonnes pour les seuls pays du CILSS.

D'autre part, la FAO n'est pas seulement préoccupée de l'aide alimentaire immédiate. Dès nos premiers appels, nous nous sommes inquiétés de l'avenir. Nous avons insisté sur la protection du cheptel menacé par la peste bovine et d'autres maladies du bétail, sue le besoin de relancer la production agricole par la fourniture d'intrants dans de bonnes conditions, sur les mesures de prévention à prendre d'urgence, comme la constitution de réserves de semences ou l'amélioration des infrastructures de transport et de distribution.

Certains projets ont déjà été soumis, avec votre accord, à la considération des pays donateurs. D'autres sont en préparation ou pourraient être envisagés si vous nous en faites la requête. Il appartiendra alors aux gouvernements concernés, avec notre aide, d'en chercher le financement auprès de la Communauté internationale par les canaux les plus appropriés.

Quoi qu'il en soit, l'Organisation va continuer à suivre la situation de très près et ne relâchera pas ses efforts auprès de l'opinion publique. J'ai d'ailleurs décidé, à cet effet, d'envoyer des représentants spéciaux, à haut niveau, auprès des principaux pays donateurs.

.../...

Pour sa part, la FAO mobilise au maximum les ressources dont elle peut disposer. C'est ainsi qu'en 1983 j'ai octroyé aux pays du CILSS quelque 75 500 tonnes d'aide alimentaire d'urgence sur les ressources du PAM et lancé des projets de réhabilitation de la production agricole et animale pour près de 16 millions de dollars, dont 2 millions environ rien que pour la lutte contre la peste bovine.

Ces opérations s'ajoutent aux 130 projets de développement à plus long terme menés à l'heure actuelle par la FAO dans vos pays pour un coût total de 180 millions de dollars.

Développement à long terme et sécurité alimentaire

Ce développement à plus long terme reste, bien entendu, l'objectif ultime.

Comme le disait si justement Son Excellence Monsieur le Président Aristides Pereira, en octobre dernier à Bruxelles, devant la 5éme Conférence ministérielle du CILSS/Club du Sahel: "Cette aide au développement n'atteint ses véritables objectifs que si elle cesse de constituer un palliatif des situations d'urgence, pour acquérir un caractère stimulant et d'appui à la mobilisation des forces productives internes. Il s'agit donc, non pas de maintenir artificiellement en vie un corps moribond, mais de lui administrer le traitement adéquat pour qu'à la fin d'une période raisonnable il puisse marcher sur ses propres jambes".

Il n'y a certes pas lieu d'opposer aide alimentaire et développement de la production mais, au contraire, de les faire concourir, de manière coordonnée, au développement agricole et rural et, partant, à la mise en place d'une véritable sécurité alimentaire pour les populations concernées.

.../...

Cette dernière doit être entendue largo sensu, selon le nouveau concept récemment arrêté par la FAO visant à assurer à tous les hommes et en tout temps l'accès matériel et économique aux aliments de base dont ils ont besoin.

Pour les pays du Sahel une telle sécurité présuppose, à l'évidence, un taux bien plus élevé d'autosuffisance alimentaire et donc de briser la dépendance extérieure, aujourd'hui excessive, d'aliments reçus ou achetés, mais qui ne peuvent être produits sur place et ont ainsi l'effet pervers de perpétuer cette dépendance par un changement des habitudes alimentaires.

Malheureusement, l'objectif d'autosuffisance, quoique légitime et réalisable puisque votre région dispose des potentialités nécessaires, semble s'éloigner un peu plus chaque jour. En effet, les besoins en importations céréalières nettes de vos 8 pays ont évolué de façon inquiétante ces dernières années: de l'ordre de 800 à 900 000 tonnes en 1981 et 1982, ils ont dépassé 1 200 000 tonnes en 1983, soit le niveau maximum atteint au plus fort de la grande crise de 1974. Si cette tendance continue, on risque d'atteindre le seuil insupportable de 2 à 3 millions de tonnes au cours de la dernière décennie de ce siècle.

Cette perspective ne peut être conjurée que d'une seule manière: par l'augmentation substantielle et durable de la production agricole, en particulier vivrière. Ce résultat ne pourra être atteint que par le développement simultané et à grande échelle des deux formes de mise en valeur que constituent les cultures pluviales et les cultures irriguées.

Je voudrais, à cet égard, m'arrêter un instant sur l'opposition que certains tentent d'établir entre celles-ci.

.../...

Cultures irriguées

Il est fort possible que, dans la zone soudanienne, priorité doive être accordée à l'intensification des cultures pluviales. Il en va toutefois autrement dans la zone véritablement sahélienne. Dans celle-ci, l'amélioration des rendements sur ce type de culture ne suffira jamais, à elle seule, pour faire face aux besoins sans cesse croissants d'une population qui doublera sans doute au cours des 25 prochaines années.

Heureusement, même certaines des zones les plus arides du Sahel possèdent d'importantes ressources en eau, que ce soit sous la forme de grands fleuves (Niger, Gambie, Sénégal, Volta), de lacs (Tchad) et de nappes souterraines. L'irrigation devrait donc jouer un rôle fondamental dans le développement agricole de votre région. D'autres parties du monde, tout aussi arides et plus densément peuplées, on atteint des niveaux de productivité agricole élevés, précisément grâce au développement massif de l'irrigation. Pourquoi n'en a-t-il pas encore été de même au Sahel?

A Praia, en 1982, j'avais ébauché un début de réponse en avançant que, mis à part des facteurs d'ordre historique, le coût prohibitif des ouvrages me semblait être un des obstacles principaux. D'après les chiffres dont nous disposions, le prix de revient unitaire de certains aménagements hydrauliques serait de cinq à dix fois plus élevé au Sahel que dans les zones climatiques comparables d'Asie. J'exprimais ma crainte de voir cet état de choses persister aussi longtemps que vos pays ne pourraient faire appel, comme ceux d'Asie, à des bureaux d'études, des entrepreneurs et des fournisseurs nationaux pour le dessin et la construction des ouvrages hydrauliques.

Je me refuse à croire qu'il soit inéluctable de payer 25 000 dollars pour un hectare aménagé au Sahel alors qu'il en vaut 10 000 ailleurs.

.../...

Je me réjouis des progrès accomplis dans la construction des grands barrages actuellement en chantier dans la vallée du Sénégal. Mais, ce faisant, je voudrais insister sur le fait que seuls l'aménagement effectif et la mise en valeur, dans un délai raisonnable, des 140 000 hectares que ces barrages devraient permettre d'irriguer seront à même de rentabiliser des ouvrages qui auront coûté plus d'un milliard de dollars.

On peut attendre que les gros ouvrages d'art soient terminés pour se préoccuper de l'exploitation des terres. C'est maintenant que, sans pour autant négliger la petite hydraulique villageoise de type traditionnel et la relance des périmètres existants, il faut prendre des mesures nécessaires, y compris la formation à tous les niveaux des fermiers aux cadres de gestion des entreprises agricoles.

La FAO voit là un domaine privilégié de sa coopération avec vos pays et je voudrais rappeler que la formation de la main-d'oeuvre constituera un des sujets principaux que les Ministres de l'agriculture aborderont lors de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique à Harare, en juillet 1984.

Cultures sèches

Monsieur le Président,

Si le développement des cultures irriguées est un élèment important de la politique céréalière des pays membres du CILSS, il n'en reste pas moins que les cultures sèches, principalement mil et sorgho, représentent à l'heure actuelle plus de 80 pour cent de la production céréalière de la plupart de ces pays. Depuis une vingtaine d'années, la plupart des Etats sahéliens ont intensifié leur culture de riz et de rente, mais sans toujours porter parallèlement le même effort sur d'autres cultures vivrières, notamment les cultures sèches.

Il faut reconnaître que vos pays se sont parfaitement rendu compte de ce déséquilibre et ont pris récemment des mesures relatives aux céréales traditionnelles, entre autres la fixation des prix au producteur et au consommateur, le renforcement des capacités de stockage, etc. Je ne peux que les encourager dans cette voie qui contribuera à renforcer leur sécurité et leur autosuffisance alimentaires.

Etude de factibilité sur les stocks

Revenant un instant à la notion de sécurité alimentaire, je voudrais rappeler l'Etude de factibilité sur les stocks céréaliers nationaux et régionaux de sécurité au Sahel, réalisée par la FAO à votre demande.

A ce jour, le programme proposé n'a malheureusement pas été financé comme prévu. Je constate cependant, avec plaisir, que ses objectifs sont progressivement poursuivis et diverses actions recommandées mises en place même par certains bailleurs de fonds qui avaient manifesté de la réticence à l'égard de ce projet. Je citerai, par exemple, la construction de hangars de stockage en Haute-Volta et en Mauritanie, financée directement par des organisations bilatérales. Le PAM, de son côté, a développé efficacement certains projets de stabilisation des prix au Mali, au Niger et en Mauritanie. Sur le plan régional, aucune action décisive n'a cependant été lancé, si ce n'est la formation de cadres au niveau du CILSS par la FAO.

L'expérience tentée au Mali, sous l'égide du Gouvernement et par la coordination des aides extérieures, mérite d'être mentionnée. Il s'agit de permettre un réajustement graduel des prix des céréales, grâce aux fonds de contrepartie issus de la vente des aides alimentaires, et ainsi d'élargir le marché national céréalier et de stabiliser tant la demande que l'offre.

Vers une politique céréalière commune

Monsieur le Président,

L'Etude de factibilité que je viens de citer visait, en réalité à jeter progressivement les bases d'une véritable politique céréalière, individuelle et collective, des pays sahéliens. Elle insistait, en particulier sur le besoin d'une harmonisation progressive du cours des céréales entre les différents pays et sur la maîtrise des circuits de commercialisation. A cet effet, elle prévoyait la mise en place d'une Division céréalière régionale chargée, notamment, de coordonner l'utilisation des stocks en cas d'urgence, d'éviter la concurrence des pays sahéliens entre eux sur le marché céréalier régional et d'assurer l'information réciproque.

.../...

Certains pays, notamment l'Italie, ont déja manifesté leur intérêt à participer au financement de cette nouvelle entité. La FAO pourrait s'associer à sa mise en place si le CILSS l'estimait souhaitable.

Quoi qu'il en soit, le besoin d'une politique céréalière commune aux pays de la région se fait sentir plus que jamais. Rien de plus naturel d'ailleurs qu'en face des grands blocs économiques qui dominent le monde vos pays cherchent à se regrouper, à se rassembler. Vos politiques doivent s'épauler réciproquement et éviter les distorsions ou les conflits d'intérêt.

Or, force est de constater qu'à présent les niveau de prix des céréales sont fortement dissemblables d'un pays à l'autre. Ceci occasionne des échanges dont l'importance est difficile à estimer et qui de toute façon échappe pour une large part à l'attention des gouvernements concernés.

En outre, les marchés hors CILSS à fort pouvoir d'achat relatif, comme ceux du Nigéria et de la Côte-d'Ivoire, exercent un attrait puissant sur la production de certains pays sahéliens limitrophes. Afin d'éviter une telle fuite de substances, il serait normal d'orienter ces échanges en priorité entre les pays membres du Comité.

Pour toutes ces raisons, une harmonisation des politiques céréalières est éminemment souhaitable, incluant la mise en place d'un système coordonné de prix et la formation progressive d'un marché régional avec surveillance des échanges aux frontières.

Je ne veux pas sous-estimer les difficultés et la complexité d'une telle entreprise qui est cependant, peut-être, une des conditions de la sécurité alimentaire de votre région.

De toute façon, la FAO serait disposée, si vous le souhaitez et en collaboration avec le CILSS, à examiner la factibilité et les conditions d'une telle politique céréalière commune.

.../...

Monsieur le Président,

Il est temps pour moi de conclure. Je voudrais, une fois encore redire ma ferme conviction que vos pays disposent des potentialités nécessaires pour surmonter la mauvaise conjoncture présente et leur assurer un développement harmonieux.

Certes, ils auront besoin pour cela de toute la solidarité des pays développés. Je suis confiant que ceux-ci voudront mettre à profit la reprise économique qui s'amorce pour relancer leur assistance, aujourd'hui quelque peu défaillante.

A cet égard, je souhaite rendre hommage au Gouvernement italien qui, dans sa détermination à faire de la lutte contre la faim la priorité de sa coopération avec le tiers monde, a décidé d'accroître de façon substantielle le volume de son assistance publique au développement. Les pays sahéliens en sont largement bénéficiaires. C'est ainsi qu'ils se sont vu récemment accorder une assistance globale de 500 millions de dollars pour les aider à financer leurs programmes de développement agricole et alimentaire au cours des cinq à sept prochaines années.

La FAO est particulièrement satisfaite d'avoir été chargée de la préparation et de la mise en oeuvre de certains de ces programmes, comme ceux déjà opérationnels en Haute-Volta ou prêts à démarrer au Niger. D'autres projets sont en voie de finalisation ou feront l'objet de formulation dans le courant du premier trimestre de cette année.

Monsieur le Président,

Participer à un Sommet comme celui-ci est toujours une source d'encouragement. Peu de pays, en effet ont démontré aussi éloquemment que pour leur volonté et leur capacité de travailler ensemble dans un but commun.

.../...

Cette solidarité active s'est traduite dans des institutions qui, bien que jeunes de dix ans seulement, ont déjà fait leurspreuves et démontré leur souplesse et leur dynamisme.

Dans ces temps troublés, votre coopération régionale revêt un caractère exemplaire. Elle démontre que la collaboration entre pays en développement, ce qu'on appelle parfois la coopération Sud-sud, n'est pas une utopie.

C'est au contraire, une réalité vivante. Il dépend de nous tous qu'elle porte les fruits d'un renouveau fécond et durable. Il nous appartient de donner corps et âme à cette espérance.

Dans cette grande entreprise, vous pouvez compter sur le ferme appui et l'assistance de la FAO. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite plein succès dans vos travaux.

INTERVENTION DU DELEGUE ITALIEN

Monsieur le Chef de l'Etat
et Président du CILSS,
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Délégués,

C'est pour moi un grand honneur que de représenter l'Italie à cette importante conférence au sommet du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le sahel. En exprimant la satisfaction que j'éprouve personnellement, je souhaite également exprimer l'appréciation de mon Gouvernement pour l'invitation qui nous a été adressée, et vous transmets ses salutations et voeux les plus chaleureux pour que vos travaux renforcent la coopération régionale, qui s'inscrit dans les finalités de votre organisme, et à laquelle mon pays ne manquera pas d'apporter sa contribution.

Ma présence ici confirme les engagements pris antérieurement par l'Italie vis-à- vis de la région.

Je fais ici référence en particulier aux résultats de la réunion du Conseil des Ministres du Développement Rural du CILSS, qui s'est déroulée à Rome, sur invitation de notre précédent Gouvernement, en novembre 1982. Comme vous vous souviendrez, à cette occasion fut annoncée la disponibilité de l'Italie à affecter à la coopération avec vos pays 500 millions de dollars sur une période de 5 à 7 ans. La confirmation de cet important engagement n'a pas simplement un caractère formel, mais est la preuve concrète de l'importance que le Gouvernement actuel attache aux valeurs de la solidarité avec le Tiers-Monde, qui sont l'expression de vastes couches de l'opinion publique et des forces parlementaires italiennes.

Monsieur le Président,

En lançant l'initiative de la coopération italienne pour le Sahel, nous ne nous étions pas cachés les difficultés que nous aurions rencontrées- ne serait-ce que l'absence, dans sept pays, de représentations diplomatiques résidentes, canal de communication qui est essentiel entre les gouvernements. C'est également pour cette raison que nous avons, au préalable, voulu approfondir les problématiques de la région, afin d'élaborer une méthodologie d'intervention qui, en tirant profit des expériences spécifiques du passé, permette dans un effort commun, de surmonter les difficultés.

Permettez-moi de revenir un instant sur cette approche et sur ce qui a motivé le choix de notre engagement dans une région où, par le passé, nous n'avons pas été protagonistes. L'Italie a depuis longtemps placé l'Afrique au centre de ses priorités, non seulement en raison de sa proximité géographique, mais également parce qu'elle estime que seul le développement accéléré de votre continent permettra de mieux assurer le bien-être de vos populations et de renforcer l'indépendance de vos pays ainsi que leur possibilité de jouer un rôle plus significatif sur la scène politique internationale. Cette orientation est renforcée par la certitude que mon pays peut apporter une contribution d'autant plus positive qu'il n'a pas de visées hégémoniques ; au contraire, il entend contribuer à réduire les tensions du continent, conditions essentielles pour un développement socio-économique équilibré.

Le Sahel occupe une position particulière en Afrique : six Etats membres du CILSS appartiennent aux pays moins avancés et quatre ne disposent d'aucun débouché sur la mer ; la région est victime d'un important processus de désertification et risque de connaître à nouveau des sécheresses dramatiques.

Il est donc évident que l'Italie, en intervenant dans le domaine de la coopération au développement, après s'être adressée aux pays du continent auxquels elle était liée par des relations historiques, prenne conscience des graves problèmes qui harcèlent le Sahel et qu'elle apporte sa contribution, dans le cadre de relations empreintes de dignité et dans un contexte de solidarité internationale.

Ce choix apparait aujourd'hui d'autant plus significatif, qu'après un premier élan de la communauté internationale pour venir en aide à la région sahélienne, dans les années de la grande sécheresse, de 1969 à 1972, s'est manifestée une certaine/pratique vis-à-vis des problèmes complexes et difficiles du Sahel, dont les symptomes, bien qu'encore vagues, étaient cependant révélateurs. Il nous a donc paru nécessaire d'unir nos efforts à ceux qui étaient depuis longtemps engagés dans cette région pour y relancer des activités de coopération, de l'apport, non seulement de ressources et de technologies, mais également d'idées, qui permettraient d'enrichir le débat méthodologique visant à trouver des solutions concrètes rapidement applicables.

Nous avons donc estimé nécessaire de mettre l'accent sur la situation économique et sociale du/monde paysan, au sein duquel opère/la grande partie des populations de vos pays, afin d'apporter une contribution spécifique, qui aille dans le sens de vos efforts, pour rendre au monde rural sa vitalité, et des indications des conférences internationales de premier plan, telle que la Conférence Mondiale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural et, pour le continent africain en particulier, le Plan du Lagos.

Il en est ressorti des orientations communes qui ont déjà trouvé leur application dans certains programmes élaborés ou en cours d'élaboration avec vos autorités gouvernementales respectives ; ces programmes, plus axés que par le passé sur les besoins sociaux et de production du paysan sahélien, tendent à renforcer le rôle productif et à en améliorer la situation sociale ; et tiennent compte de ses choix, dans la certitude qu'ils sont beaucoup plus avisés qu'on a pu l'estimer par le passé.

Dans ce cadre, sont déjà en cours de réalisation, ou sur le point de l'être, des programmes élaborés conjointement avec la FAO, en Haute-Volta, dans le département du Centre Est, et au Niger, dans la zone de Keita. Par ailleurs, sont discutés actuellement, sur un plan multibilatéral et bilatéral, d'autres programmes analogues au Mali, dans la région de Kayes, au Sénégal, en Moyenne Casamance, et au Tchad, dans la région de Chari-Baguirmi.

Lorsque nous avons déterminé, de commun accord, les zones d'intervention, mon pays a en outre suggéré que l'on se tourne vers celles qui expriment de façon symbolique les problèmatiques qui prédominent dans vos pays, dans l'intention de présenter des cas exemplaires d'inversion d'une tendance à la dégradation économique et physique du monde rural - tendance apparemment irréversible -, et parce que convaincus qu'il ne serait possible d'obtenir des résultats plus significatifs qu'en reliant, plus que par le passé, les interventions d'urgence visant à secourir les populations dans le besoin, à des interventions à plus long terme contre la désertification, pour le désenclavement des zones isolées et la recherche d'un meilleur équilibre entre villes et campagnes.

En affrontant les problèmes sur lesquels vous vous êtes engagés depuis longtemps, avec détermination, nous n'avons néanmoins pas voulu suggérer des solutions "toutes faites", sachant combien ces problèmes sont complexes et parce que convaincus qu'un effort commun ne pourrait être réalisé qu'en accueillant les instances de vos Gouvernements.

Nous avons donc fait preuve de souplesse dans nos approches et de volonté d'adaptation aux réalités spécifiques de vos pays, sans idées préconçues, mais néanmoins sans nier le rôle de "partner in development" qui nous est demandé par les forces politiques de notre pays, auxquelles nous devrons rendre compte des résultats que nous obtiendrons ensemble.

A peine plus d'un an après qu'ait été lancée cette initiative, nous estimons le bilan de notre activité de coopération avec vous comme extrêmement positif et souhaitons que l'évaluation de vos gouvernements soit tout aussi positive. Naturellement, nous ne cachons pas les retards qui se sont vérifiés face à l'urgence des problèmes, de même que nous ne pouvons nier avoir procédé avec une certaine lenteur dans la définition et la réalisation des programmes ; mais notre insuffisante connaissance de problématiques spécifiques et la faisabilité technico-économique des interventions relatives a malheureusement quelquefois ralenti la volonté commune d'être concrets.

Je voudrais toutefois rassurer les pays avec lesquels la coopération a été plus lente à démarrer, en leur confirmant notre désir d'accélérer la définition des initiatives, dans l'esprit de compréhension qui nous anime, et avec la ferme volonté d'apporter une aide significative à tous les pays ici représentés. Nous pourrons, pour ce faire, tirer profit de notre désormais plus grande connaissance réciproque, non seulement en matière de développement rural, mais également en ce qui concerne les problèmes d'ordre structurel que connait le Sahel au niveau national et régional.

A ce propos, je voudrais rappeler que, de commun accord avec le Secrétariat du CILSS, nous avons défini une initiative visant à renforcer les capacités industrielles de soutien à la production agricole de la région, le premier pas consistera à réaliser une étude sur les potentialités de développement existantes dans quatre secteurs d'intervention prioritaires.

Nous estimons qu'il s'agit d'une composante importante de la plus vaste initiative de coopération dans votre région, dans la mesure où elle se propose, entre autres finalités, d'appuyer la collaboration économique et les échanges entre vos pays, en déterminant des dimensions de production qui permettent d'assurer un marché offrant suffisamment de débouchés, de façon à justifier les investissements sur le plan économique.

Monsieur le Président,

Le bilan de plus de vingt ans de coopération au Sahel, tel qu'il a été dressé lors de la dernière réunion du CILSS et du Club du Sahel, qui a eu lieu à Bruxelles, en novembre dernier, bien que présentant quelques résultats positifs, laisse perplexe.

Connaissant l'engagement avec lequel vos autorités politiques et administratives affrontent les difficultés existantes, nous ne pouvons qu'en déduire que chacun doit renouveler ses propres efforts pour apporter une solution à des problèmes de vaste envergure qui, s'ils sont particulièrement graves au Sahel, concernent l'Afrique toute entière.

Je puis vous assurer que l'Italie ne manquera pas d'apporter sa contribution à cet effort commun, afin que les populations sahéliennes que vous représentez et pour le bien-être desquelles vous oeuvrez, puissent espérer un futur meilleur, malgré les difficultés que présentent leur environnement.

En vous remerciant, vous et vos collègues, de m'avoir accordé le grand honneur de prendre la parole dans cette importante assemblée, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, les meilleurs voeux de mon Gouvernement, pour le succès de vos travaux et pour un futur prospère des populations sahéliennes.

***

ALLOCUTION PRONONCEE PAR LE
DR.A. KAMAL, REPRESENTANT DE L'O.C.I.

J'ai l'honneur de prendre la parole devant cet auguste sommet, au nom de M. HABIB CHATTY, Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence Islamique qui regrette infiniment de ne pas pouvoir y assister personnellement, car il a été empêché au dernier moment à cause d'une mission imprévue au Caire, décidée lors du Sommet Islamique de Casablanca la semaine dernière.

Le problème qui nous réunit ici, cette sécheresse endémique qui ne cesse de tourmenter les populations du Sahel, a au coeur des préoccupations de la Conférence Islamique depuis le troisième Sommet de MAKKA là, a été crée un Comité de Solidaritéd Islamique avec les peuples du Sahel, réunissant six Ministres des Affaires Etrangères et le Secrétaire Général sous la présidence du Vice Président de la République d'Iraq. Ce Comité concréa été le témoin des donations généreuses de 210 millions de dollars annoncées par quatre pays arabes, auxquels trois pays asiatiques se sont joint avec leurs donations symboliques. Les travaux de ce Comité concrétisaient donc une manifestation de cette Solidarité Islamique que nous espérons comblerait une partie des besoins de nos frères et soeurs dans les populations si durement éprouvées au Sahel.

Le programme d'assistance de notre Comité a été divisé en deux parties, dont : une tranche en aide aux projets urgents. En ce qui concerne la première tranche, des livraisons de deux donateurs, l'Arabie Saoudite et le Koweit, sont presqu'entièrement terminées, tandisque les livraisons d'un troisième donateur, les Emirats Arabes Unis, sont en cours. En ce qui concerne l'aide aux projets urgents, surtout en matière de forages et d'hydraulique villageoise l'évaluation des projets sont en état avancé en Arabie Saoudite et au Koweit.

.../...

Sécheresse a frappé le Sahel de nouveau, et d'ailleurs pire encore qu'en 1973.

La Conférence Islamique, profondément préoccupée par la sécheresse persistante qui sévit au sahel depuis plus de dix ans, et qui s'est aggravée de façon dramatique pendant les deux dernières années; consciente aussi des conséquences graves de cette sécheresse sur tous les aspects essentiels de la vie politique, sociale, culturelle et économique et surtout de ses effets qui tendent à centraliser les efforts de développement déployés par les pays concernés; s'est penchée sur ce problème de nouveau lors de son quatrième sommet tenu la semaine dernière à Casablanca. Ce sommet a, d'un côté, protégé le mandat du Comité de Solidarité Islamique avec les Peuples du sahel, pour qu'une assistance continue et peut-être accrue, soit acheminée vers le sahel, et en même temps a augmenté les membres du comité en comptant le Ministre des Affaires Etrangères du Programme du Maroc, en tant que représentant de SM le Roi HASSAN II, président en exercice de la conférence islamique pour les trois années à réunir. Le Sommet a aussi spécifiquement réitéré son adhésion à un programme continu d'aide alimentaire d'urgence, et d'assistance aux projets urgents, ainsi que son adoption des programmes à moyen et à long terme déja arrêté par les pays du sahel, notamment en ce qui concerne les stocks de sécurité et les projets de première génération.

Nous sommes convaincus que cette nouvelle approche marquera un tournant dans l'assistance des pays musulmans face à un problème aussi grave, et que les états de la Conférence Islamique répondront généreusement, chacun selon leurs possibilités, aux efforts entrepris pour atténuer les effets de la sécheresse. Face à ce défi, seul une réponse et une action collective constituerait une vraie manifestation de la solidarité islamique. Nous sommes convaincus pour notre part qu'avec une telle réponse, et surtout avec cette nouvelle orientation qui se dessine en matière des stocks de sécurité alimentaire et de projets de première génération, nous arriverons à maitrîser les effets néfastes de cette sécheresse.

VI° CONFERENCE AU SOMMET DES PAYS

-DU C.I.L.S.S.-

NIAMEY 29-31 JANVIER 1984

TEXTE DE L'ALLOCUTION PRONONCEE

PAR

DR CHEDLY AYARI

PRESIDENT DE LA B.A.D.E.A

Monsieur le Président,

I . La VIe Conférence au Sommet des pays du CILSS réunie à Niamey en cette fin du mois de janvier 1984 se tient sous des auspices sahéliennes, africaines et mondiales les plus défavorables qui soient. Les chancelleries des pays dits"donateurs" retentissent encore des appels pressants- mais hélàs insuffisament entendus- d'Edouard SAOUMA, Directeur Général de la FAO, qui attirait sans cesse l'attention du monde entier sur la famine qui menace plus que jamais 150 millions d'Africains vivant dans 24 pays de notre Continent. Et pourtant que représentent 5 millions de tonne de céréales par an dont l'Afrique a le plus besoins le plus vital- par rapport aux 250 à 300 millions de tonnes de céréales stockées et inutilisées de part le monde riche ?

2.Nous voilà aujourd'hui, 7 années après la stratégie d'auto-suffisance alimentaire d'OTTAWA (1977), 6 années après AMSTERDAM (1978), 4 années après le KOWEIT (1980) et quelques mois après BRUXELLES (Octobre 1983). Nous avons certes beaucoup appris sur ce SAHEL au cours de ces années. Sur son écologie, son éco-système, d'une manière plus générale, sur ses besoins urgents et à plus long terme. Le Secrétaire Exécutif du CILSS, le Club du Sahel, la CEE, la FAO, la Banque Mondiale, le Secrétariat de la Conférence de l' Organisation Islamique et plus modestement la BADEA- parmi tant d'autres militants connus et inconnus du SAHEL- ont, par les remarquables études techniques sur cette sous-région de l' Afrique, par les campagnes de sensibilisation de toutes les sources d'aide, voire de l'opinion publique mondiale contribué dans une large mesure à dramatiser le problème Sahélien et à mobiliser pour les pays du CILSS, un flux croissant, quoi-qu'insuffisant- d'aide internationale publique urgente et à plus long terme.

3. Mais nos réunions sur le SAHEL depuis toutes ces années et particulièrement depuis le début de cette décennie, quels qu'en soient le cadre et le niveau, tournent au débat de conscience ou presque !
Tant les résultats achevés grâce aux efforts sahéliens et internationaux sont minimes par rapport à l'ampleur et à l'aggravation des problèmes récurrents et nouveaux naturels, économiques, humains qui affectent la vie de 30 millions d'habitants de notre Continent.

4. A quoi imputer ce qui arrive d'une manière irréversible aux pays Sahéliens ? Certes, le SAHEL, c'est l'Afrique. Et toute l' Afrique est malade de son sous-développement sans cesse aggravé, Certes, l'Afrique est une partie du Tiers-Monde.

.../....

Et le Tiers Monde en entier est en regression économique et sociale, à quelques exceptions près. Et enfin, ce Tiers Monde est lui-même partie du Monde. Et ce Monde entier traverse une des plus graves crises de son histoire. Et voilà, pour conforter les bonnes consciences; la circularité et l'interdépendance des crises Sahel-Afrique-Tiers Monde-Monde en entier qui expliqueraient tout ou partie de l'Etat des choses qui prévaut dans le SAHEL.

5. Voilà ce cercle <u>vicieux</u> de la crise auquel nul ne peut et surtout ne <u>doit</u> échapper y compris le SAHEL. Alors pour passer de ce cercle vicieux à un cercle <u>virtueux</u> : celui qui assurerait aux pays du Sud, dont le SAHEL, la coopération et l'aide dont ils ont besoin pour développer, il faudrait la reprise mondiale à l'échelle des pays industraialisés riches!

6. Les analyses nombreuses sur ce que l'on a appelé les déficiences des systèmes nationaux de gestion- le management- des pays africains, dont bien les pays Sahéliens, fournissent un autre volet d'explication de la dégradation structurelle des économies sahéliennes, notamment de la crise alimentaire aigue que connaissent l'Afrique et le SAHEL. Dans une situation de pénurie aggravéee encore par la persistance d'une sécheresse dévastatrice et par les conséquences de la crise mondiale l'absence d'une gestion rigoureuse des ressources rares naturelles, financières et humaines - pesanteurs bureaucratiques excessives, systèmes des prix inadaptés etc... produit sans doute les effets négatifs sur la production, la productivité enfin sur le mode même dela repartition des revenus entre les diverses couches de la population, et entre les divers agents économiques des pays Sahéliens.

7. Nous avons deux commentaires à faire au sujet de cette double explication et son implication pour les pays sahéliens.

8. <u>En 1er Lieu,</u> l'interdépendance des crises à l'échelle mondiale, tel qu'exposée plus haut, est certes une REALITE. Une REALITE amère et froide dont le Sahel connait les conséquences graves : diminution des flux d'aide publique concessionnels (ODA), dégradation des termes de l'échange imperméabilité croissante des marchés extérieurs aux exportation sahéliennes, etc.... Mais cette réalité ne fournit pas une EXPLICATION convaincante encore moins une JUSTIFICATION acceptable.

9. Comment peut-il en être autrement, quand les pays du SAHEL, comme du reste une grande partie de l'Afrique, sont MARGINALISES par rapport à l'économie mondiale, dans la prospérité comme dans la crise ? Quand ses mêmes pays Sahéliens représentent un CAS SPECIAL dans l'ensemble du Tiers Monde; tant par l'acuité toute particulière de leurs besoins que par la modestie des ressources extérieures nécessaires à leur développement en comparaison avec d'autre pays d'Amérique Latine ou d'Asie ?

..../...

10. En second lieu, Les problèmes de gestion évoqués plus haut sont bien réels et d'autant plus graves que les pays sahéliens sont frappés par un double type de calamités naturelles et la calamité du manque des moyens financiers et humains.

11. Mais comment imaginer des réformes structurelles dans le système de gestion des pays Sahéliens sans fournir à ceux ci le temps de l'adaptation, les moyens financiers et humains nécessaires entre des systèmes hérités de l'ère coloniale et des systèmes plus modernes (1) ? Tout est lié.

12. Quoiqu'il en soit, le SAHEL est victime de tout cela : de la sécheresse et autres calamités naturelles, de la crise mondiale; de son propre système de gestion dans des proportions qu'il est difficile de quantifier. Mais plus que cela le SAHEL, marginalisé sur le plan sous régional mal associé à l'Europe communautaire, et dépourvu d'une stratégie de développement global à long terme proprement Sahélienne. Ce Sahel des 30 millions d'habitants aujourd'hui et de 50 millions d'habitants en l'An 2000 doit pouvoir envisager son avenir immédiat, celui des 15 prochaines années dans le cadre d'une société en mouvement, en mutation, en progrès. Cela nous semble à la portée des Sahéliens eux-mêmes et à la portée de la coopération internationale laquelle quelle que soit l'ampleur de la crise mondiale, peut et doit fournir aux pays Sahéliens les moyens nécessaires.

13. Que l'objectif de la sécurité alimentaire envisagé sur un plan sous-régional soit la composante essentielle mais non exclusive d'une telle stratégie, cela est parfaitement justifié. Que cet objectif exige des mesures et des actions à très court terme et des mesures et des actions à moyen et long terme, cela également est parfaitement logique.. Qu'il faille mobiliser l'opinion publique mondiale pour résoudre les problèmes alimentaires et autres problèmes urgents des pays Sahéliens, mais qu'il faille aussi réorganiser, restructurer, mieux à l'éffort national en vue de promouvoir le développement de la Société Sahélienne, cela nous semble être la bonne marche à suivre.

---

(1) Une étude du FMI intitulée " goverment employement and pay. Some international comparison " by Peter HELLER an Allan TAIT - Wash". Il révèle que la Grande Bretagne a la bureaucratie la plus forte du monde eu égard à la nature, la taille et la situation de son économie.

..../...

14. Dans le papier préparé de la BADEA à l'intention de cette Conférence et intitulé " Auto-suffisance Alimentaire et Développement Economique Intégré dans les pays du Sahel Africain (1) ", nous avons cherché à montrer qu'une stratégie de développement intégré, basé sur ce concept de l'auto-suffisance alimentaire était à la fois nécessaire et possible, que le coût en investissement de cette stratégie serait de l'ordre de $ 12 milliards sur 20 ans, soit $ 600 millions/an environ (2), c'est-à-dire une somme équivalente à l'aide annuelle réalisée au cours des 3 dernières années, que cette nouvelle stratégie répondait mieux que les stratégies actuelles aux besoins alimentaires, économiques et sociaux des pays du SAHEL, à l'horizon 2000.

15. Comme toute stratégie, la proposition que nous présentons comporte 2 volets essentiels : les objectifs et la politique à suivre.

LES OBJECTIFS

16. Nous pouvons résumer l'ensemble des objectifs de la stratégie comme ceci : permettre au système agro-alimentaire Sahélien de produire suffisamment pour faire face aux besoins d'une population croissante (+ 20 millions à l'horizon 2000) et d'urbanisation ou semi-urbanisation croissante (25 millions urbains et 25 millions ruraux en l'an 2000, contre 5 millions urbains et 25 millions ruraux au début de la décennie 1980).

17 Seul un système productif adapté, c'est- à-dire, partiellement mais suffisamment modernisé, orienté vers l'économie du marché, et soutenu par une infrastructure adéquate (équipements structurants viabilisés);par une politique de réaménagement du territoire Sahélien appropriée : par la fourniture aux producteurs des biens et des services nécessaires; par la promotion des investissements et ressources humaines à un niveau adéquat par une réforme institutionnelle adaptée en matière de recherche agronomique zoologique, soutenu enfin par une meilleure coordination de l'aide extérieure. Donc seul un système répondant à toutes ces normes est en mesure de répondre aux objectifs évolutifs à long terme de la société Sahélienne à l'horizon 2000.

---

(1) Cette note est basée sur l'étude préparée par la BADEA et intitulée: les possibilités de Développement dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et le rôle de l'Aide Arabe " 3 volumes Juillet 1981.

(2) Soit l'équivalent de l'aide publique annuelle aux pays du SAHEL au cours 3 dernières années dont le [illegible] se monte à $ 1,7 milliards.

18. Les 12 millions de tonnes de céréales exigées en l'An 2000 (contre 5millions de tonnes/an produites en 1980), les 500.000 T de sucre requises en l'An 2000 (contre 130.000 T produites actuellement; les 1.100.000 T de viande carcasses requise à la fin du siècle (contre 500.000 T produites en 1980) pour ne citer que ces 3 produits alimentaires essentiels, sont largement à la portée des Sahéliens (1)

La POLITIQUE

19. La politique nécessaire à la réalisation de cet ensemble d'objectifs est multidimensionnelle, comme nous le disions plus haut. Mais la base de cette politique agro-alimentaire intégrée dans une stratégie de développement à long terme reste l'amélioration de la productivité de la terre , donc de l'homme.

20. Productivité de la terre d'abord . Les études faites par la BADEA montrent que l'objectif d'auto-suffisance alimentaire tel qu'il est proposé dans les stratégies adoptées, d'OTTAWA à BRUXELLES est inadapté et irréalisable pour les raisons suivantes :

1) parce qu'il ignore les mutations sociologiques et plus particulièrement le phénomène d'urbanisation évoqué plus haut qui caractérise de plus en plus la société Sahélienne. Et de ce fait, il ignore l'évolution quantitative et qualitative des besoins de la population Sahélienne continue.

2) parce qu'il ne différencie pas entre les divers pays Sahéliens aux potentiels différents et pour qui, l'auto-suffisance alimentaire n'est pas toujours possible voire souhaitable, sur le plan de l'utilidation optimale des ressources disponibles.

3) parce qu'il assigne à l'agriculture traditionnelle Sahélienne des contraintes de production, donc de productivité non réalistes , en l'absence de toute évolution des STRUCTURES.

4) enfin, parce qu'il enferme toute l'économie Sahélienne et la Société Sahélienne dans une politique que nous qualifions de "misérabiliste" qui perpétue le caractère assisté de la Société Sahélienne.

---

(1) Les potentialités de l'Agriculture et de l'Elevage Sahéliens sont bien au-dessus des besoins exprimés en l'An 2000 même dans le cadre d'une économie évolutive. Voir note circulée par la BADEA à la Conférence : "Auto-suffisance Alimentaire et Développement Economique Intégré dans les pays du Sahel" page 8;

.../...

21. Ainsi, l'agriculture Sahélienne ne peut remplir les objectifs qui lui sont assignés que si elle adopte - fût-ce d'une manière limitée et progressive - des techniques de production moderne et que si elle devient le moteur d'un développement intégré.

22. Les études de la BADEA ont montré la nécessité de promouvoir dans le secteur agro-alimentaire, un sous-secteur moderne qui répresente seulement 10% de l'ensemble des exploitations agricoles actuelles (soit 400 000 sur 4 millions d'exploitations) dont la productitité se situe entre 7 et 20 tonnes /par unité/ par an et qui fourniraient près de 70% des besoins du marché. Alors que 38% des exploitations verraient leur productivité s'améliorer légèrement et près de 53% de ces exploitations continueraient sur le mode traditionnel et pourvoieraient aux besoins de l'auto-consommation.

23. Mais comme nous l'évoquions plus haut dans cette note, cette modernisation partielle mais nécessaire exige une nouvelle approche; une nouvelle mentalité au niveau de tous les acteurs internes et externes; une stratégie économique, sociale et humaine nouvelle de l'investissement; la création notamment au niveau des équipements structurants (points d'eau, barrages, etc) de noyaux de vie économique intégrée, diversifiée, une industrialisation et un artisanat au service de cette agriculture moderne dont les effets entrainants diffus toucheront progressivement le secteur traditionnel, notamment les jeunes ruraux du SAHEL; un commerce des services qui permettent la circulation des revenus monétaires des paysans appelés à être multiplés par 12; la viabilisation économique, sociale et culturelle des milieux ruraux semi-urbains et urbains et l'encouragement de l'unitiative privée individuelle, familiale et coopérative..

24. Productivité de l'homme ensuite. C'est tout l'enjeu des ressources humaines. L'homme, son épanouissement matériel physique, moral, culturel sont les vraies ressources du SAHEL. Aucune stratégie dc développement ne peut réussir, aucun objectif d'auto-suffisance alimentaire ne peut être atteint si, au niveau de chaque nation Sahélienne, au niveau de la sous-région que représente le CILSS et enfin au niveau des partenaires extérieurs du développement Sahéliens nous préférons le vocable de partenaire à celui de donateur-l'investissement en ressources humaines, sous toutes ses formes, n'est pas [illegible] organisé, encouragé, promu et soutenu.

.../...

25. Tous les projets de développement et tout particulièrement ceux du secteur agro-alimentaire, soutenus par la coopération internationale, doivent inclure un volet "Ressources Humaines ". Et il importe que le programme du CILSS dit de première génération, en matière de promotion des Ressources Humaines et datant de 1978 soit revu et adapté aux exigences du développement des pays Sahéliens. Notre note présentée à cette Conférence contient quelques propositions à ce propos.

COOPERATION ARABO-SAHELIENNE

26. Il n'est pas nécessaire d'évoquer ici devant cette auguste assemblée des Chefs d'Etat les chiffres de l'aide arabe ou de l'aide islamique ou plus modestement encore ceux de l'aide de la BADEA aux pays du SAHEL depuis 10 ans ou plus.

27. Ces chiffres sont disponibles dans les documents distribués à titre d'information par la BADEA. Il y a suffisamment des liens naturels entre les arabes et les Sahéliens- dont certains sont arabes aussi- pour que la coopération Arabo-Sahélienne paraisse comme un fait normal et nécessaire. Mais surtout, la modestie du chemin parcouru et l'immensité du chemin qui reste à faire sont telles que seules l'humilité et la volonté de continuer doivent nous animer, nous les Arabes et les Sahéliens, quant nous évoquons notre coopération d'hier et de demain.

28. Mandatée par le Collectif des Fonds Arabes de la Banque Islamique et du Fonds de l'OPEP, au lendemain de la réunion du Club du SAHEL au Koweit en Mai 1980, la BADEA a produit, une année après en juillet 1981, une étude globale en 3 volumes sur les perspectives Sahéliennes. Etude remise de sitôt au Fonds cités plus haut et à tous les pays du SAHEL. Le but de l'exercice était et est encore de provoquer la réflexion de tous les partenaires au développement du SAHEL, les Sahéliens au premier chef, les fonds arabes mais aussi de l'ensemble des autres institutions bilatérales et multilatérales d'aide préoccupées par le devenir du SAHEL.

29. Les réactions recueillies à ce jour tant arabes qu'occidentales sur cette étude -ont montré pour le moins l'intérêt du débat que soulèvent les choix et la stratégie qui y sont proposés. Mais ce sont les réflexions Sahéliennes qui nous importent le plus aujourd'hui. C'est aux SAHELIENS qu'il revient de définir leur propre stratégie, leur modèle de ce que A. ADEDEDJI, Secrétaire Exécutif de la CEA appelle le "WILLED GROWTH", c'est-à-dire la CROISSANCE VOULUE. Il nous appartient à nous tous, partenaires du SAHEL

.../....

arabes et non arabes de nous inscrire dans le choix Sahéliens et d'y répondre dans les limites de nos ressources disponibles: ressources que nous devons par ailleurs, nous évertuer à accroitre malgré les difficultés, la recession et la crise mondiales.

30. Peut-être cette VIème Conférence du CILSS marquera t-elle le déclenchement de ce processus de réflexion sahélienne sur son propre devenir collectif à long terme.

31. A ce propos, le renforcement des structures du Secrétariat du CILSS est plus que jamais à l'ordre du jour. Tout en rendant hommage, à Monsieur le Président de la République du CAP VERT, Président en exercice du CILSS, à Monsieur SECK, Secrétaire Exécutif du CILSS pour leurs efforts inlassables pour la promotion du SAHEL, je voudrais insister sur ce que peut apporter le renforcement du Secrétariat du CILSS à la centralisation, la coordination et la diffusion des réflexions sahéliennes quant à l'avenir des pays de cette partie de l'Afrique. Plus que cela, c'est aux pays Sahéliens eux-mêmes, à travers le Président du CILSS en exercice et le Secrétariat du CILSS qu'il revient de définir le mode et le contenu de la coopération internationale qu'ils souhaiteraient avoir.

32. Dans cet exercice de définition si nécessaire, la coopération internationale doit être prête à apporter toute sa contribution, tout son savoir faire, toute sont expérience. C'est alors que la coordination des efforts entre les partenaires au développement du SAHEL- la vraie coordination- prend tout son sens. Je puisse vous assurer que l'ensemble des partenaires arabes et islamiques sont prêts à jouer le jeu de ce type de coordination.

33. Le Club du Sahel, de part même sa composition, la liberté de discussion qui y règne, la qualité de ses structures de gestion, peut en totale symbiose avec un Secrétariat du CILSS renové, aider dans une large mesure à remplir cet objectif.

Merci Monsieur le Président.

INTERVENTION DE M. MOISE MENSAH, PRESIDENT-ADJOINT DU FIDA A LA 6è CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DU CILSS

Monsieur le Président,
Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Excellences, Mesdames, Messieurs

Le Président du Fonds International pour le Développement Agricole, M. Abdelmahsin AL SUDEARY m'a chargé de transmettre à votre auguste assemblée le message suivant je cite : "J'aurais voulu assister personnellement à cette 6è Conférence au Sommet des Chefs d'Etat du CILSS afin de témoigner encore une fois de l engagement profond du FIDA vis-à-vis de la lutte que mènent les Pays Sahéliens pour leur sécurité alimentaire et leur développement économique et social malgré les aléas du climat aggravés par une conjoncture économique internationale particulièrement difficile. En ce moment même, je suis entrain de mener une série de consultations complexes en vue d'assurer dans les meilleurs délais la reconstitution des ressources du FIDA.

Le Fonds International pour le Développement Agricole, qui est pour les Pays du Tiers monde une source d'aide financière à des conditions très favorables puisque les deux tiers de ses ressources sont transférées aux pays bénéficiaires sous forme de prêts à un pourcent de frais de service, cinquante ans d'amortissement avec dix années de délai de grâce, a toujours considéré les Pays Sahéliens en général et ceux du CILSS en particulier comme zones d'action prioritaires. Au cours de ses six années d'existence notre jeune institution a consacré des ressources substancielles aux pays membres du CILSS dans le cadre d'une dizaine de projets dont les caractéristiques essentielles sont la poursuite de la sécurité alimentaire en même temps que la recherche d'une participation effective des populations rurales à l'identification et à la mise en oeuvre de leurs projets de développement.

Nous reconnaissons que l'effort reste modeste au regard des besoins du Sahel. C'est pourquoi nous pensons, comme l'a souligné récemment M. Perez de Cuellar Secrétaire Général des Nations Unies, que les sources multilaterales d'aide qui, comme le FIDA transfèrent leurs ressources à des conditions très favorables devraient être activement soutenues par la Communauté Internationale, en particulier les pays donateurs.

.../

Nous espérons que grâce à l'effort de tous, les ressources du FIDA seront reconstituées très prochainement à un niveau qui permettra à notre institution, j'allais dire à votre institution, d'accroître de façon substancielle son assistance financière aux pays du CILSS afin de les aider à atteindre dans les meilleurs délais les objectifs prioritaires de développement qu'ils ont eux-mêmes définis.

L'engagement du FIDA à vos côtés s'explique non seulement par le fait que votre combat rencontre parfaitement les préoccupations de notre institution, mais aussi et peut être surtout par le fait que nous sommes conscients de ce que le déclin éventuel du Sahel serait très lourd de conséquences pour toute l'Afrique. Je souhaite plein succès au Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel. "Fin de citation".

Monsieur le Président, je ne voudrais pas quitter cette tribune sans remercier, à travers son Excellence le Président SEYNI KOUNTHE, le Gouvernement et le Peuple du Niger pour le meilleur accueil réservé à la Délégation du FIDA. Je vous remercie pour votre aimable attention.

DECLARATION DE MONSIEUR EUGENE WHELAN, MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA ET PRESIDENT DU CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION A LA 6è CONFERENCE DES CHEFS D'ETATS ET DE GOUVERNEMENTS DU CILSS -

Je suis reconnaissant au gouvernement du Niger d'avoir bien voulu m'inviter à participer à la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernements des pays sahéliens réunis aujourd'hui à Niamey.

Cela représente également une excellente opportunité de m'adresser à vous en tant que Président du Conseil mondial de l'alimentation, un organe des Nations Unies qui a contribué à appuyer directement les efforts de vos gouvernements à affronter d'une manière plus déterminée pour résoudre leurs problèmes alimentaires nationaux et régionaux.

Les pays sahéliens, dans le cadre dramatique d'une situation alimentaire qui s'est aggravée ces dernières années à la suite de la sécheresse et d'autres calamités, ont fait preuve d'un grand réalisme pour faire face à leurs besoins alimentaires pressants en cherchant à mettre en place des stratégies alimentaires nationales au sein de leur plan national de développement.

Lors de sa neuvième session ministérielle qui s'est tenue en Juin dernier à New York, le CMA s'est penché particulièrement sur les problèmes africains. A cette occasion le Conseil a reconnu que certaines mesures étaient prises par les gouvernements concernés, il serait possible d'améliorer et de résoudre le problème alimentaire auquel se trouvait confrontée la plus grande partie des pays africains.

Parmi ces mesures figuraient en particulier :

- la mise en place d'une stratégie alimentaire pour chaque pays qui comporterait des réformes de fond, encouragerait les petits exploitants à produire plus ;

- des recherches sur les systèmes agricoles africains en régime pluvial et la mise au point d'un système d'irrigation convenant à l'Afrique ;

- le recours à l'aide alimentaire pour appuyer les programmes de production et les mesures destinées à diminuer la faim et la malnutrition ;

.../

- une augmentation de l'aide au développement et des programmes de fonction coordonnés par les donateurs sur la base d'affectations pluriennales souples ;

- enfin, une meilleure concertation entre les pays africains et leurs partenaires.

Je voudrais ici souligner que les pays donateurs, et le Canada en particulier, sont très conscients de leurs responsabilités vis-à-vis des pays africains et en particulier de ceux du Sahel.

Les pays du Sahel montrent la voie

A cet égard les efforts entrepris par les pays sahéliens à travers l'action conjointe du CILSS et du Club du Sahel, dont le Canada soutient activement les activités, ont permis d'amorcer des mesures importantes pour faire face aux problèmes économiques de vos nations en accordant une attention majeure aux problèmes alimentaires. Il est encourageant de noter que cette détermination s'est concrètement traduite par la préparation et dans certains cas la mise en place effective de stratégies alimentaires ou de plans alimentaires nationaux. Malgré les difficultés auxquelles se heurtent les pays sahéliens, ces efforts devraient aboutir à des résultats positifs, mais ils auront besoin d'être plus activement appuyés par les gouvernements et les institutions internationales et bilatérales qui les assistent en ce sens.

Le concept de ces stratégies alimentaires nationales, introduit en 1979 par le CMA à sa cinquième session ministérielle d'Ottawa, a depuis été largement repris par les pays en développement et appuyé concrètement par les pays industrialisés. Ces stratégies représentent l'engagement des gouvernements à accorder la plus haute priorité aux activités entreprises pour nourrir leur population d'une manière satisfaisante. Elles constituent la possibilité d'établir un cadre cohérent pour les politiques, programmes et projets qui orientent les pays vers l'autosuffisance alimentaire en intégrant mieux les efforts de production, d'amélioration de la consommation et l'élimination de la faim et de la malnutrition. Elles permettent de mettre les problèmes alimentaires au premier rang des problèmes nationaux sous la supervision directe des plus hautes autorités du pays. Cela représente sans doute

.../

un moyen unique pour donner aux problèmes alimentaires une attention plus directe, qui dans le passé avait souvent fait défaut. Actuellement, près de 34 pays africains sont engagés dans le processus de stratégies ou de plans alimentaires nationaux qui bénéficient de l'appui de plusieurs institutions bilatérales ou multilatérales. Onze pays africains ont déjà entrepris la réalisation de ces stratégies dans le cadre de leurs plans nationaux de développement.

Je voudrais ici me féliciter des efforts des pays sahéliens, qui avec l'appui du CILSS et du Club du Sahel sont parmi les premiers à avoir renforcé leurs institutions nationales en vue d'adopter une approche mieux coordonnée de leurs problèmes alimentaires nationaux et régionaux.

Le Cap Vert, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, et la Haute-Volta sont parmi les pays qui ont considéré ou ont déjà mis en place des stratégies alimentaires nationales. Le Niger, quant à lui a déjà développé d'importantes mesures orientées vers l'autosuffisance alimentaire dans le cadre de son plan national de développement. Le Tchad, malgré ses difficultés a aussi envisagé la préparation d'une stratégie alimentaire.

Le CMA a été heureux de contribuer à ces efforts et de voir le chemin parcouru par les gouvernements du Sahel.

De cette expérience un certain nombre de secteurs sont apparus comme critiques :

a) l'amélioration de la formation, de la recherche et des systèmes de fourniture des apports et développement des institutions en vue d'assurer une plus grande participation des petits paysans du Sahel ;

b) une souplesse accrue dans l'allocation des différents types d'aide, y compris l'adoption de dispositions plus flexibles en ce qui concerne la vente de l'aide alimentaire ou son échange contre des produits locaux et la mise en place d'opérations triangulaires. A mesure que les pays en développement renforceront les bases de leurs politiques, le besoin se fera sentir d'une aide accrue aux programmes, et plus particulièrement d'une aide destinée à faciliter les aménagements politiques nécessaires ;

.../

c) la continuité accrue de l'aide de manière à réduire les risques inhérents au changement de politiques constitue un processus progressif et requiert un appui constant des autorités et entreprises locales et des sources extérieures d'aide technique et financière ;

d) une meilleure intégration de l'aide alimentaire et d'autres types d'aide dans le cadre des stratégies alimentaires nationales, en tant que condition d'une assistance accrue, étant donné que c'est le gouvernement du pays en développement intéressé et ses politiques qui doivent être du centre de tout processus de coordination.

Il est certain que l'autosuffisance alimentaire n'est pas un objectif qui peut être atteint en un jour ou en une année, mais cela reste un objectif commun pour vos pays. La Communauté Internationale, directement ou à travers le CMA et tout le système des Nations Unies, reste prête à vous aider au maximum en ce sens tant au niveau national qu'au niveau régional.

Compte tenu de la forte dépendance des pays du Sahel en aide alimentaire, vos gouvernements sont, je le sais, conscients du danger que représente l'aide alimentaire qui risque d'accroître la dépendance de vos pays à moins qu'elle ne soit mieux intégrée dans les programmes de développment. Il s'agit donc d'une action commune, nationale et régionale qui ferait que l'autosuffisance pourra être directement encourgée par une utilisation judicieuse de l'aide alimentaire dont les effets nocifs, en particulier vis-à-vis de la production, seront petit à petit diminués.

Certes cela n'est pas tâche aisée. Dans une large mesure, l'aide alimentaire a servi dans les cas d'urgence et il convient d'accorder une plus grande attention à son intégration aux programmes de production et de mesures incitatrices. Le Mali en particulier a déjà montré comment faire en se servant directement de l'aide alimentaire pour renforcer ses institutions nationales.

D'autres pays sahéliens ont utilisé l'aide alimentaire pour financer des programmes de travaux publics permettant de fournir des emplois, améliorer la sécurité alimentaire des familles, et créer des infrastructures nécessaires pour appuyer des programmes de développement rural, des mesures de conservation des sols et contre la sécheresse.

.../

Il est évident que l'autosuffisance nécessite des changements de politiques, souvent difficiles de la part des gouvernements sahéliens. Il est nécessaire que les institutions qui les aident manifestent une meilleure compréhension de vos problèmes et des besoins auquels vous avez à faire face. Des moyens existent déjà qui permettent de faciliter le dialogue entre vous et vos partenaires.

Déjà un certain nombre de consultations sur les stratégies nationales ont été tenues sous les auspices du CILSS et du Club du Sahel. En 1983 (Mali, Haute-Volta, Sénégal). D'autres sont prévues dans l'année. Les conférences internationales des donateurs tenue au Mali et au Cap Vert ont aussi permis de mettre l'accent prioritaire aux mesures que ces gouvernements donnent ou entendent donner pour résoudre leurs problèmes alimentaires dans le cadre de leurs plans nationaux de développement.

Les organisations des Nations Unies, les institutions bilatérales et les Communautés européennes font parti du soutien international de vos efforts. Il est important que chacun puisse contribuer, d'une manière plus coordonnée à la réalisation des objectifs à long terme que se sont fixés vos gouvernements.

Malgré la situation économique internationale qui affecte le continent africain, et cette région tout spécialement, il y a des raisons d'espérer. Je suis personnellement convaincu que vos efforts permettront d'améliorer la situation dans les années à venir. Néanmoins, même si dans l'immédiat des mesures d'urgence restent indispensables pour atténuer les souffrances humaines, l'action de vos pays et celle de la Communauté Internationale ne doivent pas perdre de vue les mesures à moyen et long terme qui restent impérieuses pour le futur de vos populations.

Le CMA tiendra sa dixième session ministérielle à Addis-Ababa, en Ethiopie du 11 au 15 juin prochain. Une attention particulière sera accordée aux problèmes alimentaires de l'Afrique et au défi qu'ils représentent. Les gouvernements du Sahel et leurs peuples montrent déjà ce qui peut se faire et fournissent un exemple pour les autres pays.

J'ai rencontré récemment le Secrétaire Général des Nations Unies qui, comme vous le savez, s'est penché de près sur les problèmes de l'Afrique. Je l'ai assuré que dans ce cadre, le CMA continuait à oeuvrer et à travailler de près avec vos gouvernements. C'est un honneur pour moi de le confirmer ici.

ALLOCUTION DE MONSIEUR

J J O N H S O N

REPRESENTANT DE L'USAID

POUR L'AFRIQUE

6° CONFERENCE AU SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

DU CILSS

NIAMEY, LES 30 ET 31 JANVIER 1984

Monsieur le Président,
Messieurs les Présidents des Pays-membres du CILSS,
Messieurs les Ministres des Pays-membres du CILSS,
Honorables Représentants des Organisations Internationales et des Pays,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de Monsieur Peter McPherson, Administrateur de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International, je voudrais formuler nos voeux les meilleurs pour le succès de la 6e Conférence au Sommet du CILSS. Vous nous avez fait un grand honneur en nous invitant à cette Conference et en nous offrant ainsi l'occasion de renouveler l'engagement de l'USAID à venir en aide aux pays du CILSS pour la réalisation de leur programme visant à l'auto-suffisance alimentaire et à la stabilisation de l'environnement dans la Région.

Les Etats-Unis ont appuyé les objectifs des pays du Sahel dès la naissance du CILSS. Pour avoir participé activement au programme international de secours au Sahel lors de la désastreuse sécheresse de 1968-1973, nous appuyons franchement l'idée selon laquelle l'effort de lutte contre la sécheresse dans le Sahel doit être mené de façon cohérente et doit être coordonné régionalement au niveau de tout le CILSS. Quand nous avons répondu aux requêtes d'aide alimentaire d'urgence et d'aide pour la reconstruction, nous étions conscients que les pays du CILSS cherchaient à atteindre des niveaux adéquats de production alimentaire pour être désormais à l'abri de la dépendance de l'aide alimentaire étrangère.

Le CILSS, avec la collaboration de ses partenaires du Club du Sahel, a préparé une stratégie de développement visant à l'auto-suffisance alimentaire dans la région dans le contexte d'un environnement stable. Nous souscrivons à cette stratégie, à son évolution passée et présente et nous la considérons comme une preuve du souci hautement humanitaire pour le bienêtre des Peuples du Sahel, le souci de leur assurer, à long terme, une alimentation suffisante et de veiller à ce que le désert n'envahisse pas leurs terres.

Nous croyons que le CILSS doit jouer un rôle capital dans l'analyse, la planification, l'échange d'informations et la coordination du développement régional qui permettra d'atteindre les objectifs du développement du Sahel. Grâce au concours de la Communauté Internationale, par l'intermédiaire du Club du Sahel, d'importants objectifs de développement ont été atteints. L'analyse des politiques céréalières a amélioré l'environnement politique qui sous-tendait la production vivrière; nous avons une meilleure compréhension des coûts récurrents des projets de développement; des ressources ont été mobilisées pour le développement; et le niveau de coopération entre les partenaires au développement s'est grandement amélioré.

En dépit des réalisations du CILSS, nous savons que des problèmes subsistent. Un fait important est que les composantes des programmes ne sont pas parfaitement coordonnées. Nous espérons que le Comité de Réflexion du CILSS recommandera des changements en vue de leur meilleure coordination et une meilleure coordination entre les Gouvernements donateurs et les Gouvernements récipiendaires. Les Etats-Unis continuent d'insister, comme ils l'ont fait à la 5e Conférence du Club à Bruxelles, pour que tous les donateurs et tous les Sahéliens veillent à ce que leurs plans et programmes concordent avec la stratégie globale de développement du Sahel et qu'un plus grand effort soit mené en vue d'une meilleure coordination. Nous pensons que chaque Gouvernement sahélien devrait tenir des réunions annuelles avec tous les donateurs pour discuter du plan de développement national en vue d'intégrer l'assistance de chaque donateur à ce plan.

La situation du développement dans les pays du CILSS nous préoccupe énormément, en particulier la situation alimentaire actuelle. L'AID a porté son concours en aide alimentaire pour 1984. Nous avons programmé 45 millions de dollars pour l'aide alimentaire au Sahel. Nos missions USAID sont disposées à collaborer avec chaque pays du CILSS pour identifier les besoins alimentaires urgents, en collaboration avec la Communauté Internationale des donateurs.

Notre analyse vient en appui aux objectifs du programme de développement du Sahel. Nous sommes convaincus que le Sahel peut atteindre un niveau satisfaisant de sécurité en matière de production alimentaire et que la région possède les ressources humaines et matérielles devant lui permettre d'atteindre les objectifs établis par le CILSS. Cependant, comme nous l'avons dit à la Conférence de Bruxelles organisée par le Club du Sahel en octobre 1983, davantage d'effort doit être fait pour concentrer les ressources et les consacrer à la stratégie du CILSS et pour améliorer la coordination. Le secteur agricole doit recevoir l'appui dont il a besoin pour contribuer au succès du programme.

Par conséquent, il faut un changement dans les priorités et dans l'affectation des ressources à la fois du côté du CILSS et du côté des donateurs pour que le programme réussisse. L'affectation des ressources doit refléter fidèlement les termes de la stratégie à laquelle nous adhérons tous

Permettez-moi de vous remercier une fois de plus pour m'avoir invité à cette importante conférence et de m'avoir ainsi donné l'occasion d'exprimer notre préoccupation à l'égard des problèmes qui assaillent le Sahel et de renouveler notre appui au CILSS et à ses Etats-membres afin d'aider vos Peuples, au glorieux passé historique et aux potentialités immenses à atteindre, à l'avenir, une plus grande sécurité. Je vous remercie.

ALLOCUTION DU REPRESENTANT

DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DU CILSS

NIAMEY 29-30-31 JANVIER 1984

Monsieur le Président,

Le Directeur Exécutif du Programme Alimentaire Mondial, Monsieur INGRAM, m'a demandé de vous exprimer ses remerciements pour l'invitation qui lui a été faite par le Gouvernement du Niger à assister à cette importante réunion du CILSS. Il aurait souhaité s'y rendre en personne mais des engagements antérieurs l'en ont malheureusement empêché. Il vous adresse ses meilleurs voeux de succès dans vos travaux.

Comme vous le savez, le Programme Alimentaire Mondial est un Organisme du système des Nations Unies chargé de financer des projets de développement économique et social et de fournir des secours d'urgence aux victimes des catastrophes d'origine naturelle ou humaine, grâce aux ressources alimentaires mises à sa disposition par les pays membres.

L'année 1983 a marqué le 20ème anniversaire du PAM. Au cours de ces vingt années, ses activités se sont multipliées d'une manière spectaculaire pour atteindre un chiffre d'investissement au service du développement de plus de 5 milliards de dollars. Pour la seule année 1983 ses engagements se sont élevés à 686 millions de dollars dont 197 millions, soit 29%, pour l'Afrique au Sud du Sahara. A cela s'est ajoutée l'aide d'urgence qui, pour la même région, a atteint plus de 125 millions de dollars représentant près des deux tiers de l'ensemble des engagements du PAM au titre de l'aide d'urgence. Ce montant a couvert la livraison de 300.000 tonnes de denrées alimentaires.

La collaboration du PAM aux efforts de développement des pays du CILSS est particulièrement importante et fructueuse : aujourd'hui 25 projets de développement sont en cours pour une valeur totale de 154 millions de dollars et sept projets supplémentaires d'une valeur de 76 millions de dollars doivent démarrer dans les six mois à venir. En 1983, les engagements en faveur des victimes de la sécheresse ont atteint 42 millions de dollars.

.../...

Dans des pays qui, pour des raisons climatiques et historiques, souffrent chroniquement de déficits vivriers, l'aide alimentaire semble souvent être davantage une solution à court terme qu'à long terme. Quand les disponibilités alimentaires baissent sur le marché, quand des pans entiers de la population rurale se voient menacés de disette, on pense tout d'abord, et bien logiquement, à l'aide d'urgence.

Or cette forme d'aide alimentaire, évidemment irremplaçable en cas de famine, porte en elle-même, quand elle tend à se perpétuer, des risques maintenant bien connus : elle peut désengager le producteur local car il sait qu'il pourra avoir recours à l'assistance alimentaire. Plus grave encore, il peut arriver que l'aide fournie l'empêche de vendre sa propre production.

L'assistance alimentaire d'urgence doit permettre de ravitailler les zones sinistrées par la sécheresse mais il faut qu'elle reste un secours, un stimulant, pour les producteurs afin de leur permettre de continuer leurs efforts de production sur des sols qui s'appauvrissent et dans des conditions climatologiques défavorables. Les gouvernements du CILSS sont bien conscients de ces difficultés, ils s'efforcent de limiter au minimum les distributions gratuites et la vente à bon marché des denrées fournies par l'aide alimentaire qui est un secours exceptionnel et non pas un substitut à la production.

Le PAM de son côté, en tant qu'organisme international, s'efforce par des opérations tripartites d'acheter les surplus de production agricole des pays en voie de développement pour secourir les pays sinistrés. Il a acheté au Zimbabwé, quand c'était possible, près de 400.000 tonnes de maïs qui a secouru, entre autres, les producteurs éprouvés du Sahel. Il a également acheté au Niger plusieurs milliers de tonnes de sorgho pour les besoins des projets de développement dans le pays et, le cas échéant, pour aider les pays voisins.

.../...

Dans la poursuite de ses objectifs de développement économique et social, le PAM participe dans certains pays africains à la mise en place de stocks régulateurs gérés par les Gouvernements dans le cadre de leurs politiques céréalières; le mécanisme en est le suivant : l'aide alimentaire est vendue aux non-producteurs pour compenser le déficit structurel. Les recettes de ces ventes sont placées dans un fonds spécial, utilisé pour acheter, à des prix garantis et encourageants, le surplus commercialisable de la production céréalière des petits producteurs locaux, au moment de la récolte. Un stock de céréales locales est ainsi formé. Ce stock est revendu à un prix abordable sur les marchés urbains en période de hausse des prix. Cette action amortit la montée des prix. L'aide alimentaire devient moins nécessaire; le revenu du paysan augmente; la production est encouragée; les intérêts des consommateurs sont protégés. A long terme, une stabilisation des prix apparaît. On tend vers l'objectif d'auto-suffisance dans une situation assainie. Cette approche exige au niveau national une coordination que le PAM est disposé à assurer à la demande des différents gouvernements.

Il y a une autre utilisation efficace de l'aide alimentaire au développement. Je fais allusion, Monsieur le Président, au développement communautaire au niveau villageois. Par l'octroi des rations alimentaires, on peut encourager et motiver les villageois à lutter contre l'érosion, à reboiser, à construire des puits, des dispensaires, des écoles, des routes d'accès etc. En effet, en dehors des campagnes agricoles, les populations de la région se trouvent souvent sous-employées et les maigres réserves alimentaires à leur disposition ne leur permettent pas de fournir les efforts requis par de gros travaux d'amélioration des infrastructures rurales. Souvent les ouvriers apprécient qu'une partie de leur salaire soit fournie en vivres, diminuant ainsi les coûts d'investissement. Par suite de l'interaction existant entre nutrition, santé et accroissement de la productivité, des projets d'alimentation de groupes vulérables visant à augmenter la formation du capital humain, pourraient aussi se voir allouer une place prioritaire.

.../...

Bien que difficile à gérer, l'aide alimentaire est devenue une des plus importantes ressources d'investissement disponibles. Elle doit donc être traitée avec la même attention que les autres formes d'aide au développement. Dirigée vers des bénéficiaires bien identifiés, engagés dans ces projets, elle n'affecte pas le marché local.

La détermination des Gouvernements du CILSS à atteindre l'autosuffisance alimentaire nous encourage à intensifier notre collaboration. Le Directeur Exécutif m'a demandé de manifester notre entière disponibilité pour réfléchir avec les spécialistes des pays du CILSS à de nouvelles et ambitieuses orientations à mettre en oeuvre en étroite collaboration dans le cadre de stratégies à long terme.

Par ailleurs, le PAM continuera à examiner avec bienveillance les demandes d'assistance alimentaire d'urgence visant à secourir directement les victimes les plus touchées par la sécheresse et autres catastrophes. Il continuera enfin et compte même renforcer son rôle traditionnel de coordination des aides alimentaires, tout particulièrement au niveau opérationnel.

Merci, Monsieur le Président.

ALLOCUTION DE MR. DONATIEN BIHUTE
VICE PRESIDENT DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT, A LA CONFERENCE AU
SOMMET DES CHEFS D'ETATS DU CILSS.

Excellence Monsieur le Président;
Excellences Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernement;
Messieurs les Ministres;
Honorables délégués;
Mesdames et Messieurs;

Je voudrais tout d'abord vous exprimer la gratitude du groupe de la Banque Africaine de Développement et de son Président, pour l'honneur fait à notre institution qui se trouve encore une fois de plus associée aux travaux de la Conférence au Sommet du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

Le groupe de la BAD qui, comme vous le savez, est la première institution continentale de financement du Développement économique et social s'est engagé dans un effort de mobilisation des ressources financières notamment par l'ouverture de son capital aux pays non régionaux. Cette décision historique est le témoignage d'une volonté des pays africains d'élargir la coopération internationale au niveau financier.

Cette coopération internationale doit avoir comme objectif prioritaire la mobilisation d'une aide accrue aux bénéfices des pays les moins avancés et en particulier les pays sahéliens qui, au delà des vicissitudes du fonctionnement des mécanismes économiques, notamment les fluctuations des taux de changes, la détérioration des termes d'échanges, la hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers, sont confrontés aux effets catastrophiques de la sécheresse et de la désertification.

Le groupe de la BAD est, vous le savez, engagé, à présent aux côtés des Etats ici représentés dans de très nombreuses activités qui concernent le sahel. Ce groupe qui, comme le reste de la Communauté internationale, participe à la lutte multiforme engagée par les pays sahéliens pour arrêter la désertification, et promouvoir un développement autonome, a octroyé, depuis sa création, aux Etats membres du CILSS, plusieurs prêts pour un montant cumulé d'à peu près 550 millions de dollars. 70% de ces ressources ont été accordées à des conditions de faveur, en raison du faible niveau du revenu moyen par habitant dans ces Etats, dont la plupart sont classés parmi les pays les moins avancés. (PMA).

Le prot relatif au projet de reboisement et de lutte contre les feux de brousse dans le Sénégal oriental, ainsi que le prêt octroyé au Centre Régional d'Energie Solaire pour le développement d'une source d'énergie Solaire pour le développement d'une source d'énergie nouvelle et renouvelable dans les pays de la CEAO, approuvés récemment par notre conseil d'Administration, constituent une illustration récente des actions spécifiques menées par le groupe de la Banque pour répondre aux aspirations des populations sahéliennes.

Je saisis cette occasion pour renouveler, Excellence, Messieurs les Chefs d'Etats, Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs la disponibilité du groupe de la BAD aux efforts inlassables engagés par vos Gouvernements respectifs pour la promotion économique et sociale de leurs populations. En depit des difficultés financières que connaissent les organisations au service du développement en raison de la crise économique mondiale, le groupe de la BAD ne menagera aucun effort pour mobiliser et engager en faveur des pays du CILSS pris globalement, environ 150 millions de dollars par an durant la période 1982 - 1986. L'affectation et la mobilisation de ces ressources dont la majeure partie est accordée à des conditions de faveur dépendent bien sûr, en premier lieu du niveau de la IVéme reconstitution des ressources du FAD, principal bailleur des pays du sahel mais également de l'existence des projets nobles et des structures efficientes de gestion des projets de développement.

Excellences Messieurs les Chefs d'Etats,

Il faut que la lutte engagée par les pays du sahel continue et s'intensifie, grâce à l'aide financière et à l'appui logistique de nous tous, grâce à la solidarité agissante de tous les pays africains, car le phénomène de la désertification ne menace pas seulement les pays du sahel mais menace également la dignité, l'indépendance et la souveraineté de tous les pays africains.

.../...

La désertification et la sécheresse attaquent notre continent de tous les côtés, notamment également, par l'Afrique australe où le problème créé par ce fléau, à savoir la pénurie alimentaire menace la vie des millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

Cependant, la Banque Africaine de Développement est convaincue qu'avec la détermination des pays concernés, avec une solidarité agissante et coordonnée de nous tous, nous serons en mesure de gagner le pari.

Je vous remercie.

A N N E X E B

INTERVENTIONS AU NIVEAU DU CONSEIL DES MINISTRES

INTERVENTION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR ALEXANDRE NUNES CORREIA
MINISTRE DE L'INFORMATION ET DE LA
CULTURE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE -BISSAU
A LA 19ème SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES
DU CILSS

Monsieur le Président du Conseil des Ministres,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un insigne privilège que de prendre la parole devant votre honorable assemblée en qualité d'observateur, pour vous apporter le salut fraternel du peuple de la République de Guinée Bissau, de son Gouvernement et du Général de Division João Bernardo VIEIRA, Président du Conseil de la Révolution de la République de Guinée Bissau .

Au moment où votre Organisation voyait le jour, mon pays continuait de soutenir vaillamment les assauts désespérés d'un colonialisme moribond et entêté qui croyait pouvoir empêcher la roue de l'histoire de tourner. Après 14 années de lutte acharnée et de souffrances de toutes sortes endurées par la victoire, la reconnaissance de notre indépendance politique et l'affirmation de notre identité culturelle, la Guinée-Bissau a rejoint avec une quinzaine d'années de retard le cap des pays libres et souverains d'Afrique. Sortie meurtrie dans sa chair, dans ses affections et au plan de ses intérêts matériels de la guerre de libération nationale, et avant même qu'elle n'ait fini de soigner ses blessures, elle a été durement confrontée, comme les pays que vous représentez ici, au second choc pétrolier, à la crise économique qui n'a épargné aucune nation du monde, aux aléas climatiques qui ont revêtu au cours des dix dernières années une intensité dramatique et reduit à néant nos efforts de développement économique et social. Notre peuple et son Gouvernement ont fait courageusement face au plus pressé, réorganisé la vie économique totalement désorganisée par un demi-millénaire de colonisation et de tentative d'assimilation et par la présence de quelques 50.000 hommes de troupes d'occupation qui à leur départ, ont détruit systématiquement l'embryon d'infrastructure économique mise en place pendant l'une des plus longues dominations étrangères sur notre continent .

.../...

Aujourd'hui, à l'heure où dans le cadre de l'OUA, les peuples Africains cherchent à renforcer leur unité d'action sur tous les fronts le Gouvernement du Président Nino a estimé le moment venu de tendre la main non seulement à ses voisins immédiats auxquels la Guinée-Bissau est déjà liée par des accords de coopération, mais aussi à tous les Etats de la sous région d'Afrique Occidentale.

C'est dans ce contexte qu'il m'a chargé de vous exprimer l'intérêt particulier que suscitent en Guinée-Bissau les objectifs, les programmes et projets et les résultats des actions du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel et son désir d'adhérer au CILSS en vue de renforcer la coopération et la solidarité sous régionale, de participer à vos cotés à la lutte commune contre la dégradation de la nature, contre les progrès de la désertification etc....

En effet, comme vos pays, la Guinée-Bissau a subi elle aussi les effets désastreux de la sécheresse. Au cours de la dernière décennie, elle a connu sept années de pluies inférieures à la normale, et mal réparties dans le temps et l'espace / la mauvaise répartition et l'insuffisance des pluies ont causé un grave préjudice aux récoltes, décimé le bétail, compromis notre autosuffisance alimentaire, déséquilibré notre économie, entamé une dégradation sérieuse de notre environnement qui se traduit déjà par une sahélisation galopante provoquant un déficit alimentaire de plus de 40.000 tonnes de céréales par an.

La Guinée Bissau est l'un des deux pays Africains récemment ajoutés par la FAO à la liste des 22 pays d'Afrique Occidentale, Orientale et Australe affectés par de graves pénuries alimentaires, pour certains depuis deux ans en raison des effets de la sécheresse, des épidémies animales des parasites ou des troubles intérieures.

Mon Gouvernement est convaincu que l'expérience acquise par le CILSS en matière d'hydraulique villageoise et pastorale et d'aménagements hydro-agricoles est de nature à l'aider à trouver des solutions appropriées aux problèmes prioritaires du monde rural Guinéen, notamment en matière de production alimentaire pour assurer la survie des populations.

.../...

Une fois admise au sein du CILSS, la Guinée Bissau s'engage à accepter et à respecter les règles de l'Organisation. Dans cette perspective elle est prête à joindre ses efforts aux vôtres dans tous les domaines pour l'amélioration des conditions de vie de nos peuples, pour la sauvegarde de notre environnement, pour atteindre l'auto-suffisance alimentaire et pour stopper l'avancée du désert. Elle fera de son mieux pour apporter une contribution de qualité à la réalisation des programmes et projets du CILSS et pour un réajustement permanent, de ses objectifs , de ses moyens et de ses méthodes.

Avec l'espoir que ce voeu sera bientôt comblé, je voudrais terminer en vous remerciant de m'avoir permis de vous exprimer le désir sincère de mon Gouvernement d'être un de vos partenaires à part entière dans cette croisade commune contre la sécheresse et le sous développement. Je saisis cette occasion pour remercier en particulier le peuple et le Gouvernement de la République soeur du Niger et son Chef prestigieux Son Excellence le Président Seyni KOUNTCHE, pour l'hospitalité généreuse et la sollicitude dont nous avons été l'objet depuis notre arrivée à Niamey.

Merci de votre aimable attention.

INTERVENTION DE MONSIEUR

BERTIN BORNA, DIRECTEUR DE L'UNSO

CONSEILLER SPECIAL AUPRES DE L'ADMINISTRATEUR DU PNUD

POUR LES QUESTIONS RELATIVES A LA DESERTIFICATION ET

A LA SECHERESSE.

==========

Monsieur le Ministre Coordonnateur et Cher Frère,

Messieurs les Ministres,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Vous devinez aisément l'honneur, la fierté et la joie que j'éprouve en prenant la parole ce jour, à l'occasion de l'ouverture de cette session.

Mon intention n'est point de faire un bilan. L'immensité des tâches qui nous attendent indique clairement l'ampleur des efforts à fournir dans un futur immédiat et à terme, afin de limiter davantage les dégâts et d'éviter une catastrophe inéluctable. En prenant donc ce jour la parole devant vous, en ma double qualité de Directeur de l'Office des Nations Unies pour la région Soudano-Sahélienne et de Conseiller spécial de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement pour les questions relatives à la désertification et à la sécheresse, je voudrais très simplement vous réaffirmer toute ma détermination de mener à bien la mission qui m'a été confiée depuis le 1er Novembre 1983, dans un contexte difficile, caractérisé par la grande marge qui sépare désormais les deux courbes des besoins exprimés par nos Etats et du volume de l'aide au développement : au moment même où vos problèmes prennent de plus en plus un caractère aigu et fort préoccupant du fait de l'avancée du désert, de l'accumulation des années de sécheresse avec leurs conséquences désastreuses sur les économies de nos pays , on assiste à une baisse non moins inquiétante de la courbe de l'aide au développement. C'est donc dans ce contexte qu'il nous faudra ensemble, la main dans la main, continuer à oeuvrer inlassablement, avec courage, détermination et dignité. Mon objectif premier sera de renforcer les capacités d'interventions de l'UNSO, de mobiliser davantage de ressources à mettre à la disposition des pays du CILSS qui les utiliseront selon leurs priorités librement établies à l'échelon national et régional.

.../...

Le moment venu, je me permettrai de faire appel à votre contribution car c'est ensemble que nous mènerons l'action auprès des bailleurs de fonds. Je suis convaincu que nous réussirons.

Monsieur le Ministre,

Nous avons beaucoup de choses à nous dire. Nous le ferons plus tard avec l'analyse détaillée de nouvelles propositions d'actions. En attendant, permettez moi de vous réaffirmer toute ma disponibilité. Je vous confirme également celle de toute mon équipe de NEW YORK et de Ouagadougou, celle-ci, comme vous le savez, étant placée sous la direction du Docteur N'DOW qui vient d'être promu au rang de Directeur adjoint de l'UNSO. Pour ma part, je m'honore de l'atout précieux d'avoir travaillé près de dix années consécutives avec les uns et les autres, alors que de Dakar j'assumais des responsabilités au niveau de la sous-région et au titre du Programme des Nations Unies pour le Développement. Le terrain ne m'est donc pas inconnu et, dans cette oeuvre de réhabilitation du Sahel, j'apporterai deux éléments nouveaux, à mon avis essentiel, le coeur et la fraternité.

Je vous souhaite plein succès à vos travaux.

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA BOAD

A LA CONFERENCE AU SOMMET DU C.I.L.S.S à NIAMEY

25 - 31 JANVIER 1984

Monsieur le Président,

Il me plait de souligner tout d'abord combien la Banque Ouest Africaine de Développement est honorée d'avoir été invitée à participer aux travaux de cette session du Conseil des Ministres du C.I.L.S.S. Je vous exprime toute ma gratitude pour la confiance maintes fois renouvelée à l'endroit de notre institution.

Je voudrais ensuite vous adresser mes chaleureuses félicitations pour avoir été choisi par vos pairs en vertu de vos grandes qualités de rigueur et de parfaite clairvoyance pour présider les présentes assises.

Enfin, je vous demanderais de bien vouloir transmettre au nom de la délégation de la BOAD mes sincères remerciements au peuple et au Gouvernement nigérien pour l'accueil chaleureux, fraternel dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée à NIAMEY.

Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

La lutte permanente contre les effets de la sécheresse au SAHEL et la réalisation de l'autosuffisance alimentaire qui sont les objectifs fondamentaux du CILSS, constituent également les préoccupations majeures de la Banque Ouest Africaine de Développement.

En effet, dès le démarrage de ses activités opérationnelles, la BOAD a mis un accent particulier sur la promotion des opérations de développement rural et de l'hydraulique humaine et pastorale.

Ainsi de 1976 à ce jour la Banque a contribué financièrement à l'étude et à la réalisation de programmes dans les domaines du développement rural et de l'hydraulique humaine et pastorale.

.../...

Les engagements de la BOAD au 30 Septembre 1983 dans les secteurs du développement rural et des infrastructures hydrauliques ont atteint 11,602 milliards de F.CFA. Pour la même période les opérations du développement rural ont reçu de 31 % des ressources de la Banque; cela traduit clairement toute l'importance accordée par la Banque à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales sahéliennes.

Dans ce cadre, les résultats suivants méritent d'être mentionnés :

- En matière de production agricole, la stratégie qui vise à rendre l'agriculture moins dépendante des aléas climatiques a été adoptée. A ce titre la Banque a participé à la réalisation effective de 2 030 hectares de périmètres irrigués à vocation rizicole et des études pour la réalisation de 1 400 hectares additionnels sont en cours. De plus la BOAD a entrepris des études visant à l'intensification de la production agricole dans les bas fonds sur une superficie de plus de 4 000 hectares.

- En matière de production animale, la Banque encourage les programmes de rationalisation de la gestion des pâturages par des destockages. En outre et dans le cadre de la satisfaction à court terme des besoins des populations en protéine d'origine animale la BOAD a participé au financement de l'extension de la laiterie de Niamey portant sa capacité de traitement de 5 000 litres par jour à 20 000 litres par jour ainsi qu'au financement du projet filière avicole moderne à Niamey qui vise à faire passer progressivement la production de l'aviculture moderne à 1 400 tonnes de viande et 13 millions d'oeufs en 1986.

Toujours à l'écoute des préoccupations des populations rurales, la BOAD a financé en matière d'hydraulique humaine et pastorale la réalisation et l'équipement de 1 200 points d'eau. Chaque Etat-membre a bénéficié d'au moins un projet d'hydraulique humaine.

Des brigades spécialisées d'exécution et d'entretien des infrastructures hydrauliques ont été réalisées au Sénégal, et en Haute-Volta, un atelier de forages profonds a été mis en place pour renforcer la capacité opérationnelle de la Direction de l'hydraulique.

.../...

La stratégie alimentaire globale vise l'amélioration du stockage en vue d'assurer la sécurité des approvisionnements et avoir un effet régulateur sur les prix; c'est pourquoi la BOAD a contribué à la réalisation d'un entrepôt de 8 960 mètres carrés dans la zone portuaire d'Abidjan; Des études pour le renforcement de la capacité de stockage sont en cours et concernent les ports de Lomé et Cotonou; l'ensemble de ces aménagements portuaires auxquels contribue la Banque revêt un caractère hautement prioritaire particulièrement pour les Etats Sahéliens enclavés de la sous-région.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

L'ampleur et l'urgence des besoins de nos Etats imposent à la Banque d'encourager et d'activer les accords de coopération technique et financière avec les autres institutions sous-régionales de développement (CILSS, CEAO, BAD, CEDEAO, UNSO, FNUD etc...).

Les projets de production de semences dans l'UMOA et le développement des filières avicoles et porcines marquent la volonté de la BOAD d'assurer la promotion des projets intégrateurs par le financement des études et la recherche de cofinancements.

La Banque suit avec un grand intérêt l'ensemble des activités menées par le CILSS car comme lui, elle donne la priorité absolue aux actions qui concourent à la sécurisation de la production agricole dans les Etats-membres.

La Banque souhaite que vos présentes assises aboutissent à des conclusions pertinentes qui permettent au CILSS d'envisager des actions salvatrices pour les communautés sahéliennes durement éprouvées une seconde fois en l'intervalle de dix ans.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL DU CIEH AU 19e CONSEIL DES MINISTRES DU C.I.L.S.S

NIAMEY 26 - 28 JANVIER 1984

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord présenter mes remerciements à Monsieur le Président du 19e Conseil des Ministres du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel, Ministre du Développement Rural du Niger ainsi qu'au Secrétaire Exécutif du CILSS pour leur aimable invitation à participer à ces travaux.

Cela témoigne de la bonne coopération qui existe entre le CILSS et le Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques (CIEH), que j'ai l'honneur de représenter, coopération qui s'est manifestée depuis plusieurs années par la conduite conjointe d'opérations entrant dans le cadre des objectifs assignés à nos deux organismes notamment les études en hydraulique.

Le Comité entretient par ailleurs d'aussi bonnes relations avec les Institutions spécialisées du CILSS à savoir l'Institut du Sahel, l'AGRHYMET et RESADOC où en matière d'hydraulique le Comité a un rôle essentiel à jouer. Du reste, un accord de coopération est en étude entre nos deux institutions.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,

Le propos qui suivra après, bien que technique, mérite cependant votre attention, car c'est le résultat d'une réflexion que le Comité vient de réaliser sur les conséquences de la sécheresse sur les normes hydrologiques et pluviométriques.

.../...

En effet, à partir d'informations recueillies dans nos pays, une analyse nous a conduit aux conclusions suivantes :

1. L'hivernage 1983 est plus défavorable que celui de 1972
2. Les cours d'eau de la sous région connaissent à certaines stations les niveaux les plus bas jamais enregistrés :

C'est ainsi que :

- Le fleuve Gambie à Kédougou a eu en Octobre et Novembre 1983 le débit moyen le plus faible observé depuis l'origine de la station en 1970.
- Le fleuve Sénégal à Bakel a battu record sur lapériode d'observation de 1903 à 1983. La crue du fleuve Sénégal a en outre été plus faible que pendant les grandes sécheresses des années 1913, 1944 et 1972.
- Le fleuve Niger bat lui aussi ses records :

a) La crue à Koulikoro a frôlé le record le plus faible précédemment établi en 1913 (3.580 m3/s). En effet, elle a été de 3.720 m3/s en 1982 et 3.600 m3/s en 1983.

b) Les étiages à NIAMEY ont atteint en 1983 une valeur basse de 2,7m3/s le record absolu étant observé en 1974 (0,5 m3/s).

- Le BANI, au Mali, qui a donné une crue de 840 m3/s en 1972, crue jugée la plus faible depuis 45 ans n'a donné que 370 m3/s en 1983 à Mopti.
- Le Lac Tchad ne cesse de se retirer et la côte basse de 282 m calculée centaine a été cette année largement en dessous (279,5 m).
- La Volta noire à BOROMO en Haute-Volta a battu aussi ses records d'étiages (0,8 m3/s) après des valeurs de plus en plus basses depuis 1972.

3. L'ensemble des isohytes accusent une progression vers le Sud de l'ordre de 100 à 200 Km par rapport aux moyennes 1971 - 1980 et de 200 à 300 Kms si l'on se réfère à la période de 1951 à 1980.

4. Les nappes phréatiques ont une tendance généralisée à la baisse.

.../...

5. La sécheresse actuelle n'est plus limitée au Sahel et elle atteint les zônes forestières.

Les déficits de débits de cours d'eau posent déja de sérieux problèmes d'approvisionnement en eau et en électricité dans plusieurs pays dits de forêt (Côte d'Ivoire, Ghana, Gabon, Cameroun, pour ne citer que ceux là).

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,

S'il est difficile à l'état actuel des connaissances de dire ce que sera l'hivernage 84, il est possible de dire qu'en ce qui concerne les fleuves, la probabilité est forte pour que les records précédemment cités soient battus en 1984.

Monsieur le Président,

Puisque nous sommes à l'heure des bilans, permettez moi de dire que dans le domaine de la connaissance de nos ressources en eau et des phénomènes connexes, des lacunes subsistent encore et que les moyens dégagés au plan national et régional demeurent toujours insuffisants.

C'est sur une note d'espoir que vous prendrez en compte ce qui précède que je souhaite plein succès à vos travaux.

Vive la Coopération Inter africaine

Je vous remercie.

A N N E X E C

LISTE DES PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

PAYS MEMBRES

CAP-VERT

Son Excellence
Aristides Maria PEREIRA
Secrétaire Général du PAICV
Président de la République du Cap-Vert

Son Excellence
PEREIRA Silva JOAO
Ministre du Développement Rural
B.P. 50
PRAIA

Son Excellence
Antonio PIRES
Ambassadeur du Cap-Vert auprès de la FAO
ROME

Monsieur SILVA Soares Horacio
Directeur Général du Centre d'Etudes Agraires
B.P. 50
Ministère du Développement Rural
PRAIA

Monsieur LIMA Da Cruz Eutropio
Conseiller du Ministre et Correspondant National
du CILSS B.P. 50
PRAIA

GAMBIE

Son Excellence
Sir Daouda Kairaba JAWARA
Président de la République de Gambie

Son Excellence
Monsieur SABALLY Hon Saihou
Ministre de l'Agriculture
BANJUL

Monsieur Jagne ALIEU,
Permanent Secretary,
Ministère de l'Agriculture
BANJUL

Monsieur ZABEIROU Yacouba
Ingénieur Hydraulicien
B.P. 257
BANJUL

.../...

HAUTE-VOLTA

Son Excellence
le Capitaine Blaise COMPAORE
Ministre d'Etat représentant
Son Excellence
le Capitaine Thomas SANKARA
Président du Conseil National de la Révolution
Chef de l'Etat de Haute-Volta

Son Excellence
Monsieur TRAORE Seydou
Ministre du Développement Rural
B.P. 7005
OUAGADOUGOU

Monsieur TAPSOBA Michel
Secrétaire Général du Développement Rural
B.P. 7010
OUAGADOUGOU

Monsieur SAWADOGO Omer
Correspondant National du CILSS
M.D.R.
OUAGADOUGOU

MALI

Son Excellence
le Général Moussa TRAORE
Secrétaire Général de l'UDPM
Président de la République du Mali

Son Excellence
Monsieur KONE N'Fagnanama
Ministre de l'Agriculture, Ministre Coordonnateur du CILSS
BAMAKO

Son Excellence
Monsieur DIALLO Mady
Ministre chargé du Développement Rural
BAMAKO

Monsieur TRAORE Mamadou Fatogoma
Directeur Général Institut d'Economie Rural
B.P. 258
BAMAKO

Monsieur TRAORE Fernand
Conseiller Technique du Ministre chargé
du Développement Rural
BAMAKO

MAURITANIE

Son Excellence Mohamed OULD AMAR
Ministre du Développement Rural
Représentant Son Excellence le Lieutenant-Colonel
Khouna Ould HAIDALLA
Président du Comité Militaire pour le Salut National,
Chef de l'Etat de la République Islamique de Mauritanie

Monsieur BA Bocar Soulé
Correspondant National du CILSS
B.P. 360
NOUAKCHOTT

Monsieur Mohamed El Hafed Ould KHAIRY
Administrateur Civil M.D.R
NOUAKCHOTT

NIGER

Son Excellence
le Général de Brigade Seyni KOUNTCHE
Président du Conseil Militaire Suprême
Chef de l'Etat de la République du Niger

Son Excellence le Docteur ARI Toubo Ibrahim
Ministre du Développement Rural
B.P. 12091
NIAMEY

Monsieur SALHA Haladou, Secrétaire Général
Ministère du Développement Rural - NIAMEY

SAKO Mouctar Oumar
Directeur des Affaires Administratives et Financières
M.D.R. - NIAMEY

ASSOUMANE Sarki
Correspondant National du CILSS, Ministère du Développement Rural - NIAMEY

BOULAMA Mohamed
Directeur de la Météorologie Nationale, B.P. 218
NIAMEY

DIAGNE Chimère Djibril, Chef de Service Suivi et
Evaluation des Projets du M.D.R - NIAMEY

ZAKARA Anza, Chef de Service Pêches B.P 721 - NIAMEY

MOHAMED Abdoulaye, Contrôleur du Trésor B.P 233 - NIAMEY

HAMMA Moussa, Directeur de la Formation M.D.R - NIAMEY

SANDA Maïna, Directeur des Services des Etudes et
Programme M.D.R - NIAMEY

IBRAHIMA Oumarou, Directeur de l'Agriculture BP 323
NIAMEY

SENEGAL

Son Excellence
Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal

Monsieur DIOP Amadou Bator
Ministre du Développement Rural
DAKAR

Monsieur FAYE Amadou
Premier Conseiller, Ambassade du Sénégal
08 B.P 2165 - ABIDJAN

Monsieur DIENG Mamadou
Commissaire Adjoint à la Sécurité Alimentaire
Ministère du Développement Rural
DAKAR

Monsieur SENE Gorgui
Conseiller Technique à la Présidence de la République
Présidence de la République
DAKAR

T C H A D

Son Excellence
Hissène HABRE
Président de la République du Tchad

Monsieur Abdoulaye DOUTO
Directeur des Affaires Economique de développement
et de la Réconstruction, Présidence de la République
N'DJAMENA

Monsieur Alladoumngue NADINGAR
Directeur Général, Ministère d'Etat à l'Agriculture
et au Développement Rural - N'DJAMENA

Monsieur PATCHA Oumar
Correspondant National du CILSS
Ministère d'Etat à l'Agriculture et au Dév. Rural
N'DJAMENA

Monsieur Saleh DJIGUIR
Secrétaire D'Etat à l'Agriculture et au Dév. Rural
Ministère du Dév. Rural
N'DJAMENA

Monsieur HASSAN Aboum-Baklit
Directeur Général du Ministère du Plan et de la
Réconstruction, Ministère du Plan et de la Réconstruction
N'DJAMENA

I N V I T E S

AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

HAIDARA SEKOU, Directeur Navigation, Transports et Communication
B.P. 729 - NIAMEY

AUTORITE DU LIPTAKO-GOURMA

SINARE Michel, Chef de Division Agropastorale BP 619 + OUAGA

ADRAO

DAFFE Mamadou, Coordonateur-Adjoint au Bureau Sous-Régional B.P. 10229 - NIAMEY

BADEA

HAFED CHAKAR - KHARTOUM

BOAD

BABA Moussa, Président - LOME

LAMIZANA Konzon, Expert - LOME

CANADA

BREAULT GUY, Premier Secrétaire Bureau Ambassade du Canada B.P 362 - NIAMEY

C E A O

DIOP CHEIKH Baidy, Directeur du Développement Rural BP 643 OUAGADOUGOU

C E B V

DOUTI Mankeboueb, Chef de la Section Information et Statistiques BP 638 - OUAGADOUGOU

C I E H

ABDOU HASSANE, Secrétaire Général BP 369 - OUAGADOUGOU

CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION

VIDAL NAGUET ALHIN, Chef de Cabinet du Directeur Exécutif, ROME

F A O

LIGNON RAYMOND, Sous-Directeur Général Département du Développement - ROME

DE MISTVES STAFFAN, Attaché de Cabinet Directeur Général de la FAO - ROME

TAKA TAREKEGNE, FAO - ROME

DIA MAMADOU, Chef de Service

I T A L I E

S.E. MARIO RAFFAELLI, Sous-Secrétaire d'Etat Affaires Etrangères ROME - Italie

S.E. FRANCESCO SCALLA, Ambassadeur d'Italie - ABIDJAN

GIUSEPPE SANTOTO, Ministère Affaires Etrangères - ROME
ENRICO AUGUELL, ROME

ITALIE (suite)

ENRICO AUGUELL, ROME - Italie

FRANCESCO TRUPIANO

GUIDO LATELLA

ANDREA DIVECCHIA

PAYS-BAS

VAN DER HOEK DICK, Coordonnateur Programme Sahel
Ambassade Royale des Pays-Bas B.P. 1302 - OUAGADOUGOU

U N S O

Bertin BORNA, Directeur de l'UNSO, Conseiller Spécial auprès de l'Administration du PNUD NEW-YORK

Dr. WALLY N'DOW, Chef Bureau Régional UNSO - OUAGADOUGOU

U S A I D

DE MARKENS BAUDOIN, Chargé de liaison avec le CILSS

JOY JOHNSON, Administrateur Adjoint pour l'Afrique

Dr. Edouard SAOUMA, Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation FAO

Son Excellence Mario RAFFAELI, Secrétaire d'Etat à la Coopération de l'ITALIE

Monsieur Bradford MORSE, Administrateur du Programme des Nations-Unies pour le Développement

Dr. Ahmed KAHAL, Représentant de l'Organisation de la Conférence Islamique

Dr. Moïse MENSAH, Vice-Président du Fonds International pour le Développement Agricole

Monsieur SABBALI, Vice-Président du Conseil Mondial de l'Alimentation

Monsieur Jay P. HOHNSON, Directeur Afrique de l'Ouest de l'Agence Américaine pour le Développement International

Monsieur HAUSWIRTH, Représentant de la Communauté Economique Européenne

Monsieur El MEDANI, Directeur des Relations Extérieures du Programme Alimentaire Mondial

Monsieur BIHUTE , Représentant de la Banque Africaine de Développemet

.../...

SECRETARIAT EXECUTIF DU CILSS

Monsieur SECK MAME N'DIACK, Secrétaire Exécutif
Monsieur RAPADEMNABA Raphaël, Directeur des Projets et Programmes
Monsieur MADINGAR Alngar Jérôme, Directeur Administratif et Financier
Monsieur ABBA Moussa Issoufou, Directeur des O.N.G
Monsieur TANGARA Moussa, Agent Comptable
Monsieur DIARRA Gaoussou, Directeur d' l'Unité de Gestion Régionale
Madame SAWADOGO Bernadette, Documentaliste
Dr. BARRY Sitta, Chef Unité Elevage
Dr. DIALLO Moulaye, Chef Unité Ecologie-Forêts
Monsieur SALL Alioune Chef Unité Ressources Humaines
Monsieur KABORE François, Expert Hydrogéologue
Monsieur PONETTE Georges Marie, Expert des Projets et Programmes
Monsieur FOTI Mariano, Expert des Projets et Programmes
Monsieur BAYILI Malick Désiré, Comptable Caissier
Madame KANE Oumou, Chef de Service Administratif et Financier
Mademoiselle BA Mariétou, Secrétaire
Mademoiselle KY Cécile , Secrétaire
Monsieur SANOU Emmanuel , Secrétaire
Monsieur OUEDRAOGO Ambroise Désiré, Relationniste Information chargé du Protocole
Monsieur SONGRE Hervé, Interprête
Monsieur ILBOUDO Pierre Claver, Interprête

INSTITUT DU SAHEL

Monsieur REUBEN, Thoma Adebour, Directeur Général BP 1530 - BAMAKO - Mali
Monsieur KONATE Madi, Directeur Administratif et Financier BAMAKO
Monsieur GADIAGA Adou, Agent Comptable - BAMAKO
Monsieur SIDIBE Ousséini, Directeur Département Recherche - BAMAKO
Madame SY Oumou, Traductrice - BAMAKO

CENTRE AGRHYMET

COLY Cheikh Bocar, Directeur Général BP 11011 - NIAMEY - Nigor
MWABANYOL Keitoro Gabriel, Directeur Administratif et Financier - NIAMEY